ASSURANCES FEO, VIE et ACCIDENES

Assurez-vous contre les Incendies.
Assurez-vous contre les Accidents
Protégez vous et votre Famille.
JOS.-C. HEBERT, Notaire,
Montmagny.

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY

ASSURANCES FEU, VIE et ACCIDENTS

JOS.-C. HEBERT, Notaire ...
Montmagny.
Représentant des meilleures compagnies Anglaises et Canadiennes.
DEMANDEZ LES TAUX.

VOL. XV. -- No 24 QUEBEC, VENDREDI 19 MARS 1915 La Compagnie du PEUPLE, Editeur-Propriétaire.

"LE PEUPLE"

Est imprimé et publié à Québec par la Compagnie du "PEUPLE" de Montmagny, le vendredi de chaque semaine

ABONNEMENT

CANADA, 1 an. $1.00
6 mois. 0 50
Etats-Unis 1 an. $1.50
6 mois 0 75

STRICTEMENT PAYABLE D'AVANCE

La date qui se trouve sur l'adresse des abonnés est la date d'expiration de l'abonnement et sert de reçu. Ainsi janvier 15 signifie que l'abonnement a été payé jusqu'en janvier 1915 et qu'on est en règle. Si un mois après l'envoi de l'abonnement la date n'est pas changée nos abonnés nous rendraient service en nous signalant cet oubli.

Prière de faire remise par bons de poste ou mandats d'argent, (de poste ou d'express) à l'ordre de "La Cie du Peuple" de Montmagny.

Prière de toujours donner l'ancien. Annonces officielles : 1ère insertion : 10 cts la ligne.

Insertions subséquentes, 5 cts la ligne.

Prière de toujours donner l'adresse du journal, quand on demande de changer l'adresse.

La guerre de siege a la ferme d'Alger

Plusieurs mois de sape continuelle se termine à notre avntage.

aPris, 15—Une note officielle, publiée aujourd'hui, donne des détails sur la lutte souterraine qui se poursuit depuis plusieurs mois dans le voisinage de la ferme d'Alger, à l'est de Reims.

Des sapes et des contre-sapes sont pratiquées sans interruption jusqu'au moment où l'un ou l'autre des adversaires provoque l'explosion de mines. L'avantage reste à celui qui a pris l'initiative.

Voici un des faits signalés dans la note d'aujourd'hui :

" Des soldats aux écoutes se rendirent compte de la proximité d'une galerie creusée par les Allemands et la conversation à voix basse de ceux-ci apprit anos hommes que cette galerie était occupée.

" Les opérations de sape si difficiles, commencèrent de suite. Les ventilateurs furent arrêtés, de peur que le bruit léger qu'ils font ne donnât l'éveil aux ennemis.

" Par suite du manque d'oxygène, les bougies, qui servaient à éclairer l'étroit tunnel, s'éteignaient fréquemment

" Enfin, les Allemands s'aperçurent du danger qu'ils couraient et nos hommes entendirent leurs coups de pioche Les sapeurs français travaillèrent plus vite que leurs adversaires et réussirent à placer une mine de 650 kilogrammes de lydite dont l'explosion détruisit la galerie de l'ennemi et asphyxia les Allemands qui y travaillaient."

L'achat des grains de semence

On permettra aux banques de prêter de l'argent pour l'achat des grains de semence.

Ottawa, 16. (De notre correspondant).— L'hon. M. White annonce qu'il proposera aux Communes : "Qu'il est expédient de modifier la loi des banques en permettant aux banques chartrées jusqu'au premier août 1915, de prêter des fonds pour l'achat des grains de semence sur la garantie du grain acheté, de la récolte à suivre et du blé en provenant, et que toute loi basée sur la présente résolution soit censée être venue en vigueur le 15 mars 1915.

taient emparés.

D'après les récits du combat, ni l'un ni l'autre des combattants ne demanda ni ne fit quartier. La plus forte partie du combat eut lieu à la baïonnette et les coups de fusil furent peu nombreux.

Les Allemands, après avoir été repoussés quatre fois de suite, se retirèrent sur Mulbach, laisant sur le terrain 900 morts et 2,700 blessés.

Les actes héroïques furent innombrables des deux côtés.

Le succès remporté à Reichsackerkopf par les Français leur donne une position d'où leur artilerie commande deux vallées.

BRIQUE A VENDRE

Un bon lot de briques pures à vendre à bonnes conditions.

S'adresser à
M. JOSEPH TONDREAU,
Fabricant de briques
LAMARTINE
Comté de l'Islet.

19-5fs

Discours du Dr Eug. Paquet

M. le Dr Eug. Paquet, député de l'Islet, a prononcé, le 12 mars, à la Chambre des Communes, un discours important que nous sommes heureux de porter à la connaissance de nos lecteurs.

Ils y trouveront des renseignements utiles sur la politique fédérale dans les circonstances actuelles.

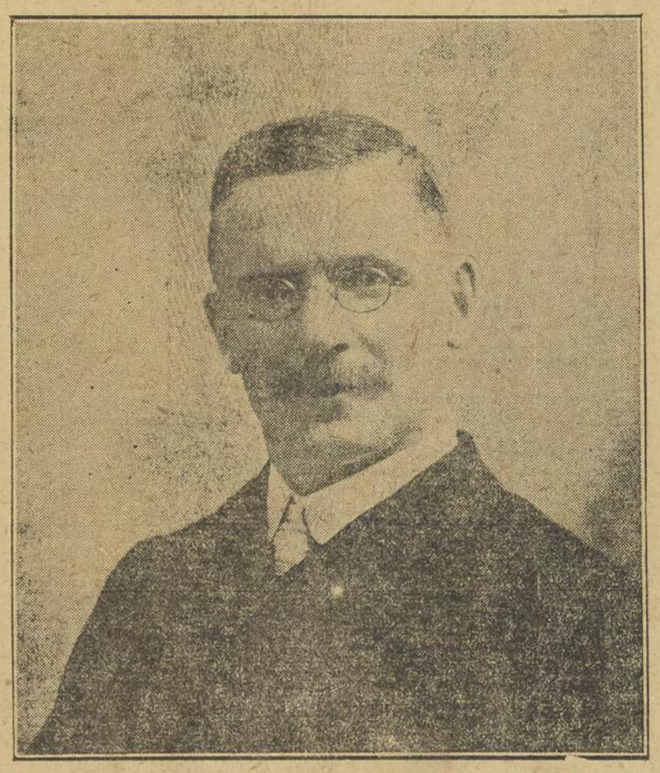

Dr Eug. Pâquet, député de l'Islet

Ottawa, 15.—Le Dr Paquet député de L'Islet et M. H. Boulay, député de Rimouski ont fait de remarquables discours vendredi soir sur le budget, à la Chambre des Communes. Tous deux ont parlé en français.

Voici le texte du discours du Dr Paquet:

Monsieur l'Orateur, mon honorable ami de Humboldt (M. Neely) vient de faire un grand effort oratoire, et je l'en félicite de tout cœur. Je m'efforcerai de répondre à ses arguments en étudiant l'importante question du budget.

Le trait caractéristique de l'année fiscale 1912-1913, c'est l'essor sans précédent imprimé aux affaires du Canada.

Durant l'année fiscale 1910-1911 notre commerce s'élevait à $769,482,000

Durant l'année 1912-1913, notre commerce a atteint, pour la première fois dans notre histoire, le beau chiffre de $1,085,000,000. Chaque fois, les statistiques démontraient les progrès constants de l'agriculture, des industries et du commerce, mais durant les derniers mois de 1913, le Canada et les pays civilisés voyaient s'ouvrir une période difficile pour les industries et le commerce.

En juillet, 1914, d'après l'honorable ministre des Finances, une amélioration marquée se faisait sentir. Tout à coup, les nations les plus puissantes entrèrent en lutte les unes contre les autres avec toutes les ressources meurtrières que les progrès de la science et de l'industrie ont pu mettre à leur disposition.

Comme l'a dit le très honorable chef de l'opposition: "La présente guerre est une lutte entre la liberté et le despotisme". La Serbie, la Russie, la France, la Belgique et notre mère patrie combattent pour la cause du droit et de la justice. Le Canada sans y être contraint a, tout de suite, dans un élan de solidarité patriotique, offert des produits alimentaires, de l'or et de valeureux soldats qui versent aujourd'hui leur sang pour la cause de la civilisation et de l'humanité.

En face des atrocités dont se rendent coupables les Allemands depuis le commencement de la guerre, en face de cruautés sans précédent dans l'histoire des nations civilisées, en face d'un peuple puissant qui foule aux pieds les traités les plus solennels, les Canadiens luttent pour un principe dont dépend la civilisation.

D'après l'honorable député de Laprairie: "Nous ne sommes qu'une colonie autonome et nous n'avons pas à combattre comme les autres nations pour la conservation de notre souveraineté".

A titre de jeune nation, jouant un rôle dans l'empire, nous défendons la cause de la liberté et de la culture française.

Les Canadiens français combattent l'ennemi qui détruit les temples, fusille les vieillards, tue des prêtres désarmés, souille ou mutile de pauvres innocents.

C'est le militarisme allemand qui a déchaîné cette guerre dont l'horreur épouvante l'humanité. Nous devons abattre ce fléau.

Comme l'a dit l'Archevêque de Montréal: "C'est notre devoir à tous de donner à l'Angleterre notre loyal et généreux appui."

Notre peuple n'y manquera pas. La voix de la religion le sollicite autant que l'amour de la patrie. A l'appel du drapeau, les Canadiens français ont répondu avec patriotisme et avec la conviction d'accomplir un grand devoir: conserver nos libertés acquises au prix des plus grands sacrifices.

Ici, permettez-moi de citer les paroles prononcées par le président de la chamgre de commerce de Montréal:

"Saluons ceux des nôtres qui sont allés offrir leur vie sur les champs de bataille; mais n'oublions pas ceux qui restent au pays sont chargés d'en maintenir la vie économique, surtout de stimuler la production, afin de satisfaire plus complètement aux besoins de la guerre et de récupérer plus rapidement les pertes et les sacrifices qu'elle nous aura coûtés."

Dans le monde entier, cette guerre Européenne a créé une crise monétaire presque sans précedent. Heureusement pour le Canada, comme l'a dit un homme de la finance, la saine méthode financière des directeurs de nos banques et l'habile intervention de l'honorable ministre des Finances, ont sauvegardé nos meilleurs intérêts.

Nos institutions financières, grâce à une direction prudente, habile et éclairée, ont pu éviter des désastres économiques. S'il est juste de reconnaître la sagesse des hommes de commerce, nous devons aussi accorder la part légitime que peut revendiquer le Gouvernement dans sa prudente administration.

J'ai été vivement impressionné par la campagne admirable du: "Fabriqué au Canada". Durant l'année fiscale 1912-1913, nos importations se sont élevées à 675 millions. Dans une seule année nous avons donc envoyé 675 millions à des producteurs étrangers Cette statistique nous donne une idée de l'importance de notre marché domestique et interprovincial. Soyons vigilants afin de bénéficier davantage de ce marché. C'est le sang qui circule constamment d'un membre à l'autre du pays, cherchant son passage dans toutes les parties du corps et lui donnant la vitalité et la croissance.

Les commandes de fournitures militaires ont largement contribué à maintenir notre situation industrielle. Cependant beaucoup de nos manufacturiers ont été sérieusement affectés par les événements actuels.

Aussi répondons au noble cri: "Patriotisme et production" en achetant des marchandises fabriquées au Canada par des artisans canadiens.

Economiste averti, M. Errol Bouchette a été parmi nous un apôtre de l'idée industrielle. Il voulait inscrire sur nos drapeaux et graver dans nos cœurs ces mots inspirés par le patriotisme: "Emparons-nous de l'industrie". Grâce au développement de cette idée et à l'application de la Politique nationale, les fabriques ont surgi en grand nombre, l'industrie a été stimulée, les ressources naturelles ont été exploitées et la classe ouvrière a trouvé des emplois nombreux et réguliers avec des salaires rémunérateurs.

Grâce à la production nationale, la fabrication des moissonneuses, des lieuses et des faucheuses a atteint une perfection extraordinaire. Aussi le Gouvernement a-t-il pu opérer, durant la dernière session, une réduction des impôts douaniers de 5 pour 100 sur les lieuses, les moissonneuses et les faucheuses. Grâce à la protection nationale, les exportations de nos produits agricoles ont augmenté de 50 millions durant la dernière année fiscale.

Malgré les impôts douaniers, nous importons 31 millions de livres de viande.

Qu'arriverait-il si les droits étaient supprimés?

L'admission en franchise des denrées alimentaires porterait atteinte à 6,285 fabriques qui donnent de l'emploi à 52,000 ouviers.

Nos adversaires procèdent avec habileté dans leurs efforts pour jeter à terre l'arbre de la protection nationale.

Planté dans le sol canadien par sir John Macdonald, l'arbre de la protection de notre agriculture et de nos industries résistera aux tempêtes et aux coups du parti libéral.

L'honorable député de Laprairie-Napierville s'est montré sévère à l'égard de l'administration du ministère des Travaux publics.

Voici ma réponse: Il est passé le jour des quais de sciure de bois et de l'octroi des entreprises de dragage à un prix excessif.

En 1908, quand le ministre de la Marine payait des étrangers $50 par jour pour étudier la comptabilité eu ministère de la Marine, l'honorable député n'avait pas une parole de blâme à l'égard de ses amis.

M. PROULX: Combien M. Bergeron reçoit-il de salaire?

M. PAQUET: Je ne dis pas que l'honorable député de Lapierre-Napierville a trompé volontairement la Chambre en disant que mon ami M. Bergeron recevait $30 par jour de salaire tandis que ce n'est que $20.

M. PROULX: Mais il reçoit $10 en plus pour pension.

M. PAQUET: M. Bergeron ne reçoit pour salaire que $20 par jour, et les $10 sont pour les dépenses.

M. PROULX: Il reçoit donc $30 par jour.

M. PAQUET: Lisez le rapport de l'auditeur général et vous verrez que M. Bergeron ne reçoit que $20 par jour de salaire à part de ses frais de pension et si l'honorable député peut démontrer le contraire, je suis prêt à mettre mon siège au jeu.

M. PROULX: Le rapport de l'auditeur général démontre que M. Bergeron a reçu $30 par jour.

M. PAQUET: M. Bergeron ne reçoit que $20 par jour de salaire, et ses dépenses, et je défie l'honorable député de me contredire quand j'affirme qu'il n'y a pas un avocat qui plaide devant les cours criminelles ailleurs pour le Gouvernement et qui reçoit moins que $20 par jour.

M. PROULX: Ils n'ont pas $10 de pension à part.

M. PAQUET: Nous avons à discuter des questions trop élevées et qui intéressent l'avenir du pays comme Canadiens et comme sujets britanniques, pour nous arrêter plus longtemps à ces mesquineries-là. Seulement, je citerai le rapport de l'auditeur général, H-48 1913-14: Salaire à M. Bergeron à raison de $20 par jour.

M. PROULX: Donnez tout le montant. Vous ne parlez pas des $10 par jour de pension.

M. PAQUET: L'honorable député aura toute liberté de faire les remar-

(Suite, p. 11)

LES TABLETTES BABY'S OWN SONT UN GRAND BIENFAIT

Mme Jas. E. Mailman, Gegoggin, N. E., écrit: "Je donnai les Tablettes Baby's Own à mon bébé, pour la constipation et les douleurs de la dentition, et j'ai trouvé que c'était un bienfait. Je crois que les Tablettes devraient se trouver dans toute maison où il y a de jeunes enfants." Les Tablettes sont un remède absolument sûr pour les petits, vu qu'elles sont appuyées par la garantie de l'analyste du gouvernement ne pas contenir d'opiat et de narcotiques. Elles sont en vente chez tous les marchands de remèdes ou par poste à 25 cents la boîte de The Dr Williams' Medecine Co., Brockville, Ont.

Grande Réduction
--- A ---
LA PHARMACIE
--- DU ---
Dr Jos. L. Gagnon

50% sur les toniques FERROGENE, VIN DE QUININE, MALTO-MORU-VIN, PHOSPHO LICITHIN DE WAMPOLE, etc. Toniques excellents et efficaces.

Prix d'avant la guerre sur tous les remèdes français.

Pilules Rouges, Roses et Moro, trois boites pour $1.00.

Articles de toilette: Crèmes, Poudres, Parfums en boite de luxe, Boites à toilette, etc., au prix coûtant.

Réductions aussi sur les articles de chirurgie: Bandes herniaires, bretelles, seringues, bassines, etc.

NOTRE LIBRAIRIE

Nous venons de recevoir un choix nouveau et considérable de cartes postales.

Toute commande par la malle sera servie promptement.

M. le Dr Gagnon, outre la pratique générale de la médecine, extrait toujours les dents sans la moindre douleur.

LA BANQUE DE QUEBEC

FONDÉE EN 1818 INCORPORÉE EN 1822

BUREAU CHEF, QUEBEC

La deuxième banque du pays par ordre d'âge

Capital autorisé . $5,000,000.00
Capital payé . . . 2,500,000.00
Fonds de réserve . 1,250,000.00

UNE BONNE IDEE

C'est une bonne idée d'avoir de l'argent où vous pouvez vous le procurer, si vous en avez besoin.
Un Compte d'Epargne à

LA BANQUE DE QUEBEC

peut être retiré en tout temps quand on en a besoin. L'intérêt est calculé sur la balance journalière et payée de la date du dépôt au plus haut taux courant, le 30 juin et le 31 décembre.

Les affaires transigées par la malle le sont avec soin et exactitude.

Nous sollicitons votre patronage et vos dépôts.

SUCCURSALE MONTMAGNY.

J. H. BENDER, Gérant.

La terreur sur les bords du Bosphore

Malgré les mensonges officiels allemands la population de la capitale turque est tres inquiete

LE DEMENAGEMENT

Paris, 17.—L'agence Havas publie la dépêche suivante de son correspondant d'Athènes :

" Des nouvelles venant de Constantinople indiquent que les Jeunes Turcs commencent à trouver leur position difficile et se préparent à fuir

" Les Allemands, dont beaucoup ont envoyé leurs familles en lieu sûr, continuent leurs efforts à convaincre les Turcs que les Dardanelles sont imprenables, mais les habitants, inquiets, montrent beaucoup d'agitation. Chaque matin, ils montent sur le toit de leurs maisons et regardent dans la direction de la mer de Marmara et du Bosphore pour voir si la flotte ennemie n'apparait pas.

" Le " Sultan-Selim," l'ancien croiseur allemand " Goeben," est indubitablement hors de service. Il aurait une déchirure de dix-huit mètres de long dans son blindage. causée, croit-on, par une mine sous-marine turque.

" Le navire-hôpital franais " Canada " est arrivé pour prendre des vivres et partira immédiatement pour les Dardanelles."

On dit aussi qu'il y a, à bord du " Canada " soixante convalescents, mais qu'ils relèvent de maladies et non de blessures.

Depuis le commencement du combat dans les Dardanelles, aucun marin franais n'a été blessé. Il faut cependant admettre que le tir des artilleurs turcs s'améliore.

De différentes sources, on apprend à Athènes que le mécontentement des musulmans contre les Jeunes Turcs et les Allemands augmente.

Londres, 16—Une dépêche de Sofia à l'agence Reuter dit :

" D'après les récits de réfugiés arrivés à Sofia, on est très occupé à Constantinople à empaqueter les archives et à les expédier en Turquie d'Asie.

" On annonce qu'Eski-Shehr, en Asie Mineure, a été choisi comme capitale ottomane. Beaucoup d'objets de valeur ont déjà été envoyés dans cette ville, où un grand nombre de maisons ont été réquisitionnées pour loger les autorités.

" Vu la situation inquiétante, beaucoup d'étrangers ont quitté Constantinople. Parmi ceux-ci se trouvent les familles des ambassadeurs allemands et autrichiens."

Pour $0.35c. seulemnte nous vous enverrons 50 dernières reproductions photographiques et cartes officielles du champ de guerre de l'Autriche, la Russie, l'Allemagne et la France avec les portraits des empereurs et des généraux.

Adressez :
ORIOL CO.'
140, Liberty St., N.Y.

MOULIN A VENDRE

Un moulin à scie presque neuf, engin et bouilloire de 55 forces, 2 grandes scies, double-edger, "butter" sur chanes, le tout en parfaite condition et situé dans un endroit où il y a du bois à scier pour très longtemps.

A vendre pour cause de santé. Acceptera partie en argent et fera faire du bois pour la balance.

Pour plus de renseignements,

S'adresser à

J.-EMILE COLLIN.

Entrepreneur-Menuisier,
ou à Jos. C. Hébert, N. P.,
Montmagny.

La plus puissante Compagnie au monde sur l'Assurance-Vie

"La Métropolitaine"

ACTIF.—Au-delà de 500 millions de piastres ($547,829,229.16.)

SES AFFAIRES PAR JOUR.—Elle émet en moyenne 9,000 polices par jour.

Paie en moyenne 849 décès par jour, et toujours en dedans de 24 heures.

Elle accroît son actif de $168,025.94 par jour.

C'est la seule compagnie dans le Dominion qui a été assez puissante pour assurer au taux ordinaire nos soldats canadiens qui partaient pour la guerre.

Cette compagnie, plusieurs fois millionnaire, est la seule qui fait partager ses assurés dans ses immenses revenus de son capital, c'est-à-dire qui paie des dividendes à ses assurés.

Elle émet des systèmes d'assurance pour toutes les bourses: de .03 cts aux milliers de piastres par prime, et vous offre dans tous ces systèmes les avantages les plus sûrs connus en fait d'assurance.

Elle assure les enfants naissants, et les adultes jusqu'à l'âge de 65 ans.

Protégez-vous, vous, et votre famille en vous assurant, vous et vos enfants dans la plus puissante compagnie au monde.

Admission ou examen médical gratis.

Représentant :

L. R. GAGNON,

Bureau attenant à la Pharmacie du Dr Gagnon

Rue St-Jean-Baptiste.
MONTMAGNY.

Quel sera le cadeau que vos amis recevront avec plus de joie, au jour de Pâques ? N'est-ce pas votre photogrphie ? Rien ne saurait causer plus de satisfaction à vos amis.

Faites-vous photographier dès aujourd'hui chez

J. C. AUDET, Photographe
MONTMAGNY

MAURICE ROUSSEAU
L.L.L. C.R.
AVOCAT
MONTMAGNY, P. Q.

A. J. BENDER, C. R
AVOCAT
MONTMAGNY

OMER BERUBE, L.L.B.
AVOCAT
Téléphone. Bloc Bérubé
MONTMAGNY

Aimé M. Déchène,
AVOCAT
MONTMAGNY
Rue de la Station ..
Procureur du département du Trésor pour les districts de Montmagny et Kamouraska.

L. D. E. ROUSSEAU
L.L.B.
NOTAIRE
RUE DE LA STATION, MONTMAGNY.

JOS. C. HEBERT
NOTAIRE
Commissaire de la Cour Supérieure
Agent d'Assurance sur la Vie et contre le Feu,
---PRETS D'ARGENT---
Rue du Dépot, Montmagny.

J. E. LAVOIE
NOTAIRE
Agent d'assurance sur la vie et contre le feu, agent d'immeubles, prêts d'argent.
STE-PERPETUE
Bureaux mensuels : à St-Cyrille et S.-Marcel, S.-Aubert et S.-Damase.

Geo. W. PION, L.L.B.
— NOTAIRE —
MONTMAGNY, - P.Q.
Commissaire de la Cour Supérieure. Agent d'assurance contre le feu. Prêts d'argent en aucun temps. Règlements de successions, etc.

Dr Philippe Richard
MEDECIN-CHIRURGIEN
Ex-Elève des hôpitaux de Paris
CHIRURGIE GENERALE.—Maladies des femmes et des enfants.
Rue Saint-Jean-Baptiste.
MONTMAGNY
Tel. Bell et National No 81.

Docteur Jos. L. Gagnon
Médecin, Chirurgien, Pharmacien
Spécialité : Extraction des dents sans douleur et sans nul malaise après.
Tel. National et Tel. Bell No. 67
Bloc Bernatchez, Rue St-Jean-Baptiste
MONTMAGNY

D. E. BOLDUC M. D,
Bureau de Consultations Médicales
SPECIALITE : Maladie de la bouche des gencives et des dents.

Extraction des Dents sans douleu
Par Anesthésie Générale au Gaz Somnoform ou Anesthésie Locale au moyen des Procédés Scientifiques les plus modernes.

Heures de Bureau : De 9 heures a. m. à 5 heures p. m. Bureau chez M. Théophile Beaumont, en face de l'Hôtel Central, rue de la Station, Montmagny.

JOS. ELZ. GUIMOND
AGENT D'ASSURANCES
Feu., Vie, Maladies et Accidents, Plate-Glass, Animaux, Automobiles, Garanties.
AGENT DU JOURNAL
"LE PEUPLE DE MONTMAGNY"
— ET DES —
Prévoyants du Canada, Cap St-Ignace
TELEPHONE NATIONAL

J. ARTHUR LECLERC
Commissaire C. S. Huissier C. S.
Agence Générale,
ASSURANCES VIE ET FEU
Collections, Prêts et Immeubles
T-CAMILLE. Co BELLECHASSE

BOIS BRUT de toutes dimensions
EPINETTE CARREE : une spécialité.
Bardeaux et poteaux de cèdre.
Charbon, Ciment, Chaux et Briques Blanches.
Elz. Boulanger & Fils
MARCHANDS DE BOIS
EN GROS ET EN DETAIL

Nouvelles du District

SAINT-GABRIEL

Nous apprenons avec peine la mort de Mlle Blanche Fortier, institutrice, dont les funérailles ont eu lieu à Sainte-Luce.

Nos condoléances à la famille en deuil.

SAINT-CAMILLE

Le Courrier de Saint-Camille dans l'"Action Sociale" du 26 fevrier nous annonçait plusieurs faits arrivés en dehors des limites de la paroisse, et semblait blâmer les autorités de St-Camille de ne pas voir à la sécurité publique de la paroisse. C'est bien malheureux d'être ainsi accusé à tort. Aussi, nous nous faisons un devoir de défendre l'honneur de notre jeune et belle paroisse en réfutant les quelques erreurs qui se sont glissées dans les annonces du correspondant.

Adélard Chevalier, qui s'est pendu à un arbre dernièrement, comme le courrier l'annonçait dernièrementoodi courrier l'annonçait, est un individu qui n'est pas de la paroisse et le crime est arrivé à sept milles des limites de la paroisse de Saint-Camille, àla rivière Saint-Jean, et les deux individus nommés J. Cyr et Thomas Root ne sont pas non plus de la paroisse et leur assassinat par les Italiens eut lieu hors des limites de la paroisse.

Il était aussi annoncé dans le courrier de Saint-Camille, il y a près d'un mois une accusation semblable, que des Russes ont été accusés d'assassiDner l'employé de M. Plante, nommé Mathieu, de Beauceville. La chose a été plaidée et les prétendus assassins ont été jugés non coupables et le fait avait eu lieuen codsrhrcoeioi fait avait eu lieu encore hors des limites de la paroisse. Les autorités de Saint-Camille ne sont pas responsables de tous les individus passant par Saint-Camille. Russes, Italiens ou autres qui vont commettre des désordres ailleurs, et hors des lignes de la paroisse. M. le correspondant ferait bien de prendre des informations du Maire du du Secrétaire de la paroisse, afin d'éviter toute erreur dans ses correspondances. Notre paroisse est parfaitement organisée. Nous avons un conseil municipal composé d'hommes bien intelligents qui se vouent entièrement aux intérêts de notre jeune et progressive paroisse. Et depuis un an nous avons un juge de Paix, un commissaire de la Cour Supérieure, deux huissiers, un médecin, un notaire, un avocat, une banque, deux hommes de police, et nous nous attendons à une nouvelle nomination très importante. Que voulez-vous qu'on fasse de plus? Paris ne s'est pas fait en un jour!..

C'est malheureux de se voir calomnier si injustement.

C'est le temps de la guerre, que voulez-vous?

La preuve que Saint-Camille est une paroisse paisible, et composée de gens raisonnables, c'est qu'il y eut le 28 février une soirée de euchre où étaient réunies au-delà de 400 personnes de Saint-Camille; il y avait tout au plus quinze à vingt étrangers dans cette soirée. odoradadil dans cette soirée, et chacun s'en retourna enchanté, cette soirée qui a donné au profit de l'église la jolie somme de $179.00. Quel honneur pour la paroisse. Vive Saint-Camille!

Tout cela démontre la bonne volonté des paroissiens et nous sommes heureux de constater leur générosité pour construire au bon Dieu un temple digne de Lui.

Nous nous proposons prochainement d'organiser une autre soirée encore au profit de l'église, et nous espérons que le résultat sera des plus satisfaisants.

UN PAROISSIEN.

SAINT-ROCH DES AULNAIES

M. et Mme Jean-Baptiste Ouellet, de Saint-Damase, étaient, la semaine dernière, en visite chez MM. Pierre Ouellet et Alfred Pelletier.

—M. Alphonse Jean, de Saint-Pamphile, visitait, la semaine dernière, un grand nombre de parents à Saint-Roch et Sainte-Louise.

—Mme Alfred Fournier, de Trois-Saumons, était en visite chez Madame Castonguay, ces jours derniers.

ELGIN ROAD STATION

M. et Mme Amédée Bélanger, de Saint-Pamphile, sont venus, la semaine dernière chez des parents aradrd ne dernière, en visite chez des parents.

—M. et Mme Joseph Bélanger, de Tourville, étaient, samedi, de passage dans notre paroisse.

—Mlles Régina Ouelet et Rose Caron, de Saint-Aubert, sont venus passer quelques jours chez Mme F. X. Bélanger.

—Mlle Lydia Dionne, de Montréal, était, la semaine dernière, en visite chez sa soeur, Mme J. B. Lizotte.

—M. et Mme Louis Blanchet, sont revenus d'une promenade à Sainte-Louise.

—M. Alph. Fortin, de Saint-Damase, a ouvert une boutique de forgeron dans notre paroisse.

—M. Elisée Morin, est allé à Sainte-Anne de la Pocatière, assister aux conférences du Collège.

—MM. J. B. Gamache, et Ernest Michaud, sont revenus d'une promenade à Ozanam chez des amis.

SAINT-ELOI

M. Joseph Langelier, est parti pour Fitchburg, samedi dernier, dans le but d'y obtenir le règlement d'une affaire importante.

—M. et Mme Georges Tardif sont revenus d'une promenade à Saint-Clément.

SAINTS-ANGES

Lundi a été chanté le service anniversaire de feu Israel Drouin.

—Le 2, ont été baptisés Joseph Sauveur et Marie Anne, enfants de M. et Mme Edmond Grégoire.

Parrains et marraines, MM. et Mmes A. Grégoire et A. Labrecque, oncles et tantes des enfants.

—M. l'inspecteur Tanguay a fait, la semaine dernière, la visite des écoles de la paroisse. Il a paru très satisfait du résultat de l'examen.

—M. S. Turmelle a été blessé accidentellement en travaillant à un moulin à scie. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

CASAULT

Mlle Yvonne Casault est partie pour une promenade de deux mois à Verdun avec sa cousine, Mlle Sophie Casault; elles seront les hôtes de leur oncle, M. C. Casault.

—Mme Elzéar Bouffard est allée à Chaudière, chez sa fille, Mme E. Carrier.

—Mlle V. Buteau, de Saint-François, est en visite chez son amie, Mlle Emma Guilmette.

—MM. Albert et Ovila Clavette sont partis pour aller travailler à Québec.

—Mlle Maria Gaudreau est revenue d'une promenade à Saint-Pierre chez sa cousine, Mlle Fortin.

—Mlle Albertine Coulombe, est partie à Québec chez sa soeur, Mme H. Vincent.

—Mme Jos. Clavette, de Montmagny est en visite chez sa soeur, Mme Odilon Lynch.

—M. Frank Bilodeau est allé à Québec, la semaine dernière, pour affaire.

—Mlle Marguerite Coulombe est à Montmagny chez son oncle, M. C. Coulombe.

—M. Cléophas Guilmette a acheté la terre de M. Horace Lemieué, autrefois propriété de Mlle Ignace Hébert. propriété de Mme Ignace Hébert.

—MM. Jos. Breton et Ubald Talbot, de Saint-Pierre, étaient chez M. Alphée Collin, lundi.

MONT-CARMEL

Nous n'avons pas à refaire l'éloge déjà si bien fait par de plus éloquents de la journée des Oeuvres Sociales qui a eu lieu jeudi dernier à Sainte-Anne de la Pocatière.

Nous n'avons qu'à féliciter chaudement les paroissiens de Mont Carmel. de s'y être rendus en aussi grand nombre. Il serait trop long de faire la liste des "heureux auditeurs, mais il suffit de dire que les gens de "chez nous" ont montré qu'ils sont capables de goûter le "beau" et le "bon"

—M. le curé a assisté cette semaine aux Quarante-Heures de Saint-Pacôme.

SAINT-SIMON

—Le 8 du courant avait lieu le service anniversaire de Mme Jean-B. Raymond,—née Aurélie Bélanger.

—Est décédée la semaine dernière Mlle Angélina Gagnon, à l'âge de 37 ans.

—M. le curé est allé ces jours derniers à Bic

—M. et Mme D. Roussel nous sont revenus après une absence de deux mois.

—Mlle Elise Fournier est en visite chez son frère M. Eugène à Saint-Fabien.

—Mlle Aurore Pelletier, de Squateck, est en visite chez sa grand-maman. Mme Antoine Bélanger.

—M. et Mme Désiré Jean, de Saint-Fabien, étaient. dimanche, les hôtes de M. Louis Gagnon.

SAINT-EPIPHANE

Mme Joseph Michaud, de Lewiston, est, pour quelques mois en visite chez des parents.

M. l'inspecteur Nansot est à faire les examens des écoles paroissiales. Il paraît très satisfait du résultat.

—Mlle A. Lapointe est revenue d'une promenade à Saint-Arsène.

SAINT-PIERRE

NAISSANCE.—Nos félicitations à M et Mme Amédée Dubé, qui sont les heureux parents d'un fils baptisé sous les noms de Joseph Albert Amédée.

Parrain et marraine, M. et Mme Aubert Dubé, grands parents de l'enfant.

DIVERS.—Mlles Reinalda et Lucette Talbot sont revenues enchantées. jeudi dernier, d'une promenade de trois semaines à Saint-Henri et Québec.

—M Nérée Théberge ainsi que sa soeur, Mlle Anna, de Saint-Jean qui étaient en visite chez des parents à Montmagny la semaine dernière se sont rendus à Saint-Pierre visiter la famille de M Georges Blanchet.

—Mlle Wilhelmine Lavergne est allée lundi à Québec où elle passera une quinzaine. Nous lui souhaitons un heureux séjour dans la vieille capitale.

—M. et Mme Albany Bélanger. de Saint-Aubert, étaient au commencement de la semaine, les hôtes de leur soeur.. Mme Georges Blanchet.

—Mlles Aline Proulx, et Imelda Têtu de Montmagny. étaient à la fin de la semaine dernière, en visite chez leur amie, Mlle Mariette Létourneau.

KAMOURASKA

M. Jules Raymond, de Québec, est en visite chez Mme Thadée Beaulieu.

—M. et Mme Adélard Bélanger. de Old Lake. Road sont chez M. Joseph Pelletier.

—M. et Mme Georges Bélanger, de Saint-Alexandre, sont aussi en visite chez des parents et amis.

BERTHIER

NOCES D'ARGENT—M. et Mme Edmond Boucher fêtaient lundi 8 mars le 25e anniversaire de leur mariage. A cette occasion, M. C. Lévesque, curé de la paroisse offrit le saint sacrifice de la messe à leur intention Avant l'évangile, dans une très belle et touchante allocution, il fit part de ses félicitations et de ses voeux aux jubilaires.

Il leur donna de sages conseils et il les invita à rendre des actions de grâces au Tout-Puissant pour tous les bienfaits qu'ils avaient reçus depuis le jour plein d'espérance où ils s'étaient juré, au pied des autels, amour et fidélité.

Après la messe, les jnubilaires, accompagnés de leurs enfants. se rendirent au presbytère pour y prendre le déjeûner. Avant le repas Mlle Odile Boucher, leur fille, lut, au nom de la famille, une adresse à M. le curé. Celui-ci. comme toujours, y répondit avec beaucoup de délicatesse.

La fête de famille eut lieu la veille au soir. Aussitôt que les invités furent arrivés. M. Robert et Mlles Maria et Emma Boucher, enfants des jubilaires déclamèrent un morceau de circonstance, pnis ensuite lecture fut faite d'une magnifique adresse par leur fille Judith, institutrice à Saint-Pierre M. Boucher répondit en termes appropriés à l'adresse. Il remercia ensuite les parents et amis pour les magnifiques cadeaux offerts en cette circonstance.

Voici les noms des généreux donateurs. M. l'abbé C. Lévesque, curé de la paroisse; les révédendes soeurs du Couvent; M. et Mme Zéphirin Boucher, M. et Mme Joseph Coulombe, M. et Mme Eugène Gaumond, M. et Mme Freddy Lavallée, M. et Mme Frédéric Saint-Pierre, M. et Mme Francis Brochu. MM Emile, Freddy et Evariste Boucher, Alph. Lavallée, Mme veuve Joseph Boucher, M. et Mme Elzéar Boucher. M. et Mme Onésihpore Boucher. Mlle Alphonsine Lévesque, Mme Narcisse Blais, M. et Mme Georges Roy; M. et Mme Joseph Talbot, M. et Mme Cléophas Paquet, M et Mme Edmond Boutin, Mlles Jeanne-Béatrice Mercier et Annette Laverdière, M. Alphonse Gingras.

M et Mme Boucher remercient les organisatrices de cette belle fête et, en particulier, M. le curé et les révérendes soeurs qui n'ont rien épargné pour en rehausser l'éclat.

—M. D O Lespérance, notre dévoué député a adressé à M. Thomas Blais, un des organisateurs au dernier euchre une généreuse souscription destinée à contribuer à l'achat d'un piano pour notre école

Qu'il daigne accepter nos remerciements ainsi que les voeux que nous formons de le voir toujours à la tête de notre comté qu'il représente si bien.

MESSE—Une messe recommandée par les élèves de notre couvent a été dite pour Mme Lagueux. mère de notre ancien curé

SERVICE.—Vendredi, le 5, ont eu lieu, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis les funérailles de M Télesphore Lessard. âgé de 21 ans et quelques mois

La maladie dont il souffrait, était grave. mais, les espérances étaient plus fortes, et les siens comptaient que la Providence exaucerait leurs voeux de guérison, mais il en a été décidé autrement et Dieu a mis fin à une carrière bien remplie

Conduisait le corbillard Manuel Gagné. Portait la croix, M. Hervé Lachance. Portaient le corps, MM Edmond, Arthur. et Henri Buteau. M Joseph Lachance, le drapeau du Sacré-Coeur. était porté par M. Eugène Tanguay. Le deuil était conduit par un grand nombre de parents et d'amis.

A la famille en deuil, nos sympathies.

—Jeudi, le 11 du courant. un bon nombre de gens se rendaient assister aux funérailles de M. Joseph Bolduc, décédé à l'âge de 90 ans environ.

Un grand nombre de parents et d'amis des paroisses environnantes étaient venus rendre un dernier hommage au vénérable citoyen que tous regretteront.

A la famille en deuil nos sincères condoléances.

—Mme Edmond Joncas. de Québec, est chez sa mère, Mme Narcisse Blais pour quelques jours.

—M. et Mme Lauréat Bélanger ainet que Mlle Laura Blouin et M. Henri Rousseau étaient les hôtes de M. Joseph Labadie. dimanche dernier.

—La mort subite est venue enlever un de nos braves citoyens dans la personne de M. Georges Bilodeau, décédé à la Grosse-Ile.

Nos sympathies à la famille.

SAINT-PAUL DU BUTON

Le 10 du courant, l'épouse de M. Arthur Bernier une fille baptisée sous les noms de Marie Jeanne-d'Arc-Georgette. Parrain et marraine, M. et Mme Ad. Boulet, grands parents de l'enfant.

—Le 11, l'épouse de M Joseph Parent, un fils. Parrain. M. Philias Biais, marraine, Mlle Parent, tante de l'enfant.

DIVERS.—M. et Mme Jean Létourneau et Mme veuve O Cloutier, de Saint-Pierre étaient en visite dimanche à Saint-Paul

—Il y a eu dimanche dernier communion générale des fidèles.

—MM. les abbés Guimont. de Sainte-Apolline, Leclerc. de Notre-Dame du Rosaire. Proulx, de Sainte-Euphémie. M Moreau, de Saint-Philémon, sont venus aider notre curé pour entendre les confessions.

—Mlle Alphonsine Laprise est allée à Québec, la semaine dernière, visiter l'exposition des modes.

—M. A. Doyer. de Montmagny. était, dimanche, en visite chez des amis.

—Mlle Annie Létourenau, de Québec, est pour quelques jours dans sa famille.

—M. Alph. Dubé est allé. la semaine dernière, à Québec visiter son fils, Louis, grièvement malade.

—M. Auguste Lavergne est parti en voyage d'affaires à Québec.

—MM. Joseph, Napoléon. Ovide et Treffié Boucher, Joseph Dupont. ainsi que Mlle Clara Fontaine, de Saint-Philémon, étaient. la semaine dernière, les hôtes de M Elzéar Boulet.

LA DURANTAYE

Le 1er mars, M. François Vachet donnait ici une intéressante conférence sur les causes de la guerre. Beaucoup de personnes y assistaient et en furent très satisfaits.

—Le 4 a été inhumé M. Firmin Asselin, décédé le 1er mars à l'âge de 56 ans. Nous offrons nos profondes sympathies à la famille

—Mlle Valérie Roy est partie à Chicoutimi pour y passer la saison du printemps.

—Les cours de coupe et confection du gouvernement sont maintenant terminés. Nous espérons que l'an prochain cette innovation se continuera selon le bon désir de tous.

—Mardi le 16 mars ont été vendues à la porte de l'église de la Durantaye, les terres de MM. Alph. Montminy et Alphonse Bélanger.

NO ALUM MAGIC READ THE LABEL BAKING POWDER

Acheteurs: MM. C. Montminy. M. Boutin, de Saint-François

—M Paul Emile Pouliot, et Archillas Lemelin sont allés passer quelques jours à Beauport

—Nous souhaitons la bienvenue à la famille Dubuc, de Saint-François qui vient s'établir dans notre village.

SAINT-RAPHAEL

DECES.—M. Pierre Dubreuil a eu la douleur de perdre son fils, Josaphat. âgé de 7 ans et 9 mois

—Mme Alvine Rémillard, épouse de M. Philippe Théberge, est décédée la semaine dernière. Elle était âgée de 24 ans. Elle laisse un mari et deux enfants.

—Le jeune Chabot, fils de M Xavier Chabot. s'est noyé accidentellement; il n'avait que 15 ans

Nous prions ces familles si cruellement éprouvées de bien vouloir agréer nos plus sincères condoléances.

DIVERS.—La semaine dernière, nous avons eu la retraite pascale; MMfl les curés des paroisses avoisinantes sont venus prêter leur généreux concours à M. le curé et M le vicaire

—Cette semaine M. et Mme J. V. Côté, du Cap Saint-Ignace. étaient en visite chez des parents

CHOSES ET AUTRES.—La semaine dernière a eu lieu l'élection des conseillers du village Saint-Charles, nouvellement érigé en municipalité. Voici les noms: MM. Urbain Plante, Joseph Ruel. Joseph Couture. Thomas Roy. Adélard Lacroix, Edouard Therrien, Georges Chabot.

M. Urbain Plante a été élu maire.

Le nouveau conseil se réunira dans la semaine de Pâques.

—Mlle Marie Ange Thivierge, de Québec, est en visite cehz son oncle, M. Adélard Royer.

CAP SAINT-IGNACE

(Spécial)

A la douce mémoire de Marie-Aline et Aimée Boulet, (âgées de 8 et 9 ans) enfants de M. Ferdinand Boulet.

Elles sont parties vers les rêves du ciel. les chères petites. souriant à leurs parents désolés. Un ange est venu et a transporté sur ses blanches ailes les âmes-soeurs où s'épanouissaient l'innocence et la candeur.—Maintenant que les cercueils tout blancs des deux petites disparues reposent dans le vaste champ du repos, elle est bien triste la demeure d'où elles se sont envolées. Souvent un père et une mère affligés versent des pleurs amers sur le départ de leurs enfants chéries...

" Je voudrais adoucir votre angoisse, amis, mais dans mon impuissance, je demande à Celui qui ne frappe que pour mieux récompenser les siens, de vous donner en partage les plus douces consolations de son Coeur divin. C'est le souhait que, en vous dédiant ces quelques lignes, je forme bien affectueusement.

M. A. M.

CAP SAINT-IGNACE

Ayant décidé d'abandonner le commerce, je vendrai au prix coûtant tout ce qui me reste en fait de chapeaux de feutre, velours, paille, etc.

Soyez persuadés que vous économiserez beaucoup en venant faire une visite au magasin de

Mlle ALVINE BELANGER,
Modiste,
Cap Saint-Ignace.

GROSSE-ILE

R. I. P.

Dimanche soir, le 14 du courant, les habitants de la Grosse-Ile furent aussi douloureusement émus que surpris en apprenant la mort subite et foudroyante d'un de leurs concitoyens les plus estimés, M. Georges Bilodeau, ingénieur, à peine âgé de 52 ans et quelques mois, et qui demeurait depuis 6 ans au milieu de nous.

Le défunt, qui passait ses hivers à Berthier et nous revenait au commencement de mars pour la saison d'été, était arrivé depuis six jours à peine, accompagné de son épouse, de sa fille et de son beau-fils, M. et Mme Johnny Jacques. Il était en parfaite santé et assista dimanche à tous les offices religieux. A la prière du soir, qui a lieu à 6.30 hrs, il implora avec tous les autres fidèles, la protection de St-Joseph, le patron de la bonne mort. En revenant chez lui, il entra gaiement en compagnie de sa femme, chez un ami, M. Pierre Masson, notre sympathique charretier, pour y faire un bout de veillée. Il s'était à peine installé sur son siège qu'il se pencha tout à coup, puis, sa tête se renversa en arrière. On courut à lui, et, pendant qu'une personne de la maison téléphonait en toute hâte pour demander le prêtre, il rendait le dernier soupir dans les bras de ceux qui le soutenaient.

On fit tout ce que l'on pût pour rappeler ce brave homme à la vie. On espérait toujours que ce ne serait qu'un évanouissement passager. On s'empressa autour de lui durant des heures, lui prodiguant tous les soins imaginables, mais tout fut inutile. Pas le plus léger indice ne vint révéler que la vie existait encore dans ce corps jusque là si robuste et si plein de force.

La dépouille mortelle de notre brave concitoyen quitte aujourd'hui même notre île pour être conduite à Montmagny d'abord où doit avoir lieu l'enquête du coroner, puis de là à Berthier où les obsèques seront célébrées jeudi, le 18.

Nos plus sincères sympathies accompagnent, dans leur funèbre voyage, les membres de la famille affligée.

M. Bilodeau a été ici un excellent employé et un chrétien exemplaire. Sa maison de Berthier étant quelque peu éloignée de l'église, il avait hâte de revenir à la Grosse-Isle pour être plus à proximité de la maison du Seigneur. Il avait pieusement accompli son devoir pascal avant de quitter Berthier, et saint Joseph le voyant prêt a voulu, sans doute, le faire entrer, pour sa belle fête du 19, en possession de la félicité des élus.

Cet événement si soudain, ne nous montre pas moins, une fois de plus, que nous devons nous tenir toujours prêts à répondre à l'appel de Dieu, appel qu'Il peut nous faire entendre, à nous aussi, au moment où nous y penserons le moins.

UNE PAROISSIENNE.

L'ISLET

SEANCE DRAMATICALE ET MUSICALE.—Le 25 mars les élèves du collège donneront, dans leur salle, une séance dramatique et musicale, laquelle sera désopilante du commencement à la fin. On y jouera "Pattes Blanches," opérette en un acte, presque toute chantée, musique de Laurent Rillé. Il s'agit de deux Français, futurs gendre et beau-père (ce qui ajoute au comique), en voyage en Afrique, se trouvant pris dans une insurrection de nègres et qui sont obligés de se déguiser en nègres et de jouer de terreur pour sauver leur vie. Ce n'est qu'à la fin qu'ils se reconnaissent à leurs pattes blanches, quand ils enlèvent leurs gants pour se battre. Puis viendra "Tête Folle" comédie en deux actes par Antony Mars C'est là qu'on rira; nous rirons, vous rirez, ils riront. Tête Folle est un employé de bureau qui se trompe toujours dans tout ce qu'il fait, et met bien du monde dans l'embarras, puis pour réparer ses bévues il en commet d'autres. Que ceux qui veulent passer une joyeuse soirée et s'en donner à coeur joie ne manquent pas cette occasion. Qu'on se le dise. Les amateurs de musique en auront aussi à leur goût, car nos jeunes musiciens ont un beau programme tout nouveau à exécuter. Entrée 25 cts. Sièges réservés: 50 cts et 35 cts.

ELGIN ROAD

Mme Joseph Fortin, après quelques jours passés chez sa fille. Mme Joseph Grenier, est retournée samedi, dans sa famille, à Saint-Jean Port-Joli.

—M. Georges Fortin, est revenu d'une promenade à Saint-Cyrille, où il était l'hôte de son frère, M. Auguste Fortin.

—M. Joseph Grenier, est parti lundi pour un voyage d'affaires à Sainte-Perpétue. Nous lui souhaitons un heureux voyage.

—M. et Mme François Grenier, de Sainte-Louise, étaient dimanche dernier, en visite chez M. Pierre Gaudrault.

—M. Philias Gagnon, de Sainte-Perpétue, était dimanche dernier chez M. Joseph Bernier.

—M. et Mme Emile Bernier, sont venus, dimanche, visiter leur mère, Mme Godfroy Bernier.

—Mlle Emma Fortin, est partie jeudi dernier, pour Saint-Cyrille, en visite chez son frère, M. Auguste Fortin.

RIVIERE-DU-LOUP

Les contrats pour les travaux à l'église Saint-Patrice viennent d'être accordés et ces travaux vont commencer cette semaine. Le contrat pour le bois a été donné à MM. Lachance et Fils, de cette ville, et le peinturage a été confié à M .O Lachance, de Lévis.

—Le Dr Savard médecin hygiéniste du district, a donné aux dames de cette ville, mercredi, une intéressante conférence sur la mortalité infantile.

—Parmi les dernières nominations de juges de paix. nous voyons le nom de M. S. Belle, de cette ville.

—L'hon. juge Belleau ayant été empêché de se rendre ici pour le 8, le terme de cour qui devait s'ouvrir ce jour-là a été remis au 15 du courant.

—Le conseil en est venu à décider de faire subir certains amendements aux réglements des taux et heures et de la lumière électrique et par suite, augmenter les taux. Il serait questions de mettre le prix de la lumière électrique à 12 sous au lieu de 10 pour l'heure kilowatt.

—A Saint-François-Xavier est décédée, la semaine dernière, l'épouse de M. Omer Thériault (née Marie Dubé) à l'âge de 32 ans. Elle laisse deux enfants.

—M. J. O. Girard, ancien marchand, vient d'être nommé shérif en remplacement de feu P. E. Martin.

—Le Frère Marc des Ecoles Chrétiennes était de passage en ville la semaine dernière. Il a fait la visite de nos collèges où il a en même temps fait des instructions sur la vocation.

—Un groupe de citoyens vient de décider la création d'une compagnie à fonds social de $20,000 pour l'exploitation d'une buanderie et teinturerie. C'est certainement une bonne industrie qui va employer une trentaine de mains dès l'été prochain.

—M. J P Michaud est parti pour un voyage d'affaires à Québec et Montréal dans l'intérêt de la Compagnie d'assurance "La Protection."

—Etaient de passage en ville cette semaine: Dr N. A. Sirois, de Sainte-Anne; Wm Dumas, de Montréal; M. l'avocat Dufour, de la Beauce.

CACOUNA

Vendredi le 12, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis eurent lieu les funérailles de M. Honoré Langlais décédé à l'âge de 84 ans.

M. Guill. Robichaud portait la croix. Les porteurs du corps étaient MM. Théo. Marquis, Zéph. Ouellet, Louis Lévesque, Thom. Michaud. Porteurs des coins du poêle MM. François Ducman, Joseph Desjardins, Philippe LeBel et Narcisse LeBel.

Le service fut chanté par M. l'abbé L. T. Landry, curé de la paroisse.

L'église était revêtue de ses plus beaux ornements de deuil.

M l'abbé C Roy, curé de Saint-Arsène. Mlle Roy. M. G. Bte Laforest, Mlle Laforest, et M. A. Bérubé, aussi de Saint-Arsène assistaient au service.

MM. J. Bte Laforest et A. Bérubé faisaient partie du choeur de l'orgue.

Nos sympathies à la famille en deuil.

—M. et Mme Nap. Pelletier ainsi que leur famille de Fraserville étaient en visite chez leur parent. M. E. Rivard, jeudi et vendredi.

—Dimancre après la messe a eu lieu une conférence en faveur de l'Union Saint-Joseph du Canada donnée par M. le Docteur J. Rochon et M. E. Sauvé d'Ottawa.

Cette conférence fut très intéressante et l'assistance a été très considérable.

—Mardi dernier, Mme Alf. Guay est revenue de l'hôpital où elle a subi une grave opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

M. l'abbé A. Leblanc est allé visiter des parents à Sainte-Angèle.

—Nous avons cette semaine la visite de M l'inspecteur Chabot.

—M. et Mme G. Parent font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptosée sous les noms de Marie Antoinette. Parrain et marraine, M. et Mme A. Gagnon.

Le Rhumatisme est un Poison Lent

parce que le système se pénètre d'acides nuisibles.

L'EMULSION SCOTT

a un double effet bienfaisant sur le rhumatisme—elle est riche en aliments nourriciers du sang, donne de la vigueur aux organes, et fournit le véritables aliment gras nécessaire aux rhumatisants.

L'EMULSION SCOTT a soulagé des milliers de cas là où d'autres remèdes avaient failli.

Refusez les Substitutions.

14-48 Scott & Bowne.

SAINT-GABRIEL

M. et Mme J. A. Blais. de Saint-Pie de Bagot, étaient, la semaine dernière, les hôtes de M P. E. Blais.

CAP ST-IGNACE STATION

M. Anselme Guimont, de Normandin, était de passage ici la semaine dernière, pour assister aux funérailles de son beau-père M. Onésime Bernier. (Désilets).

—Mlle Yvonne Blanchet, modiste, est revenue d'un voyage à Québec et à Montréal, où elle a visité les expositions de modes. Comme précédemment, elle s'efforcera de donner satisfaction à toutes celles qui voudront bien l'encourager.

—L'épouse de M. Jos. Boulet, une fille, Marie Blanche Annette Angèlina. Parrain et marraine, M. et Mme Adolphe Fournier.

—M. Léopold Labbé était de passage à Québec, la semaine dernière, pour affaires.

—M. Ferdinand Frégeau est à reconstruire son moulin à scie qu'un malheureux incendie avait détruit il y a quelque temps.

SAINT-JEAN PORT-JOLI

M. l'abbé E. Roy, professeur au collège de Lévis sa nièce Mlle Lucienne Giroux, de Lévis, sont venus assister au service anniversaire de Mlle Roy, tante de M. le curé Lachance.

—M. Joachim Bois est retourné à Québec après quelques jours de repos dans sa famille. M. Joseph Bois est aussi retourné à Montréal le 7 mars.

—Mlle Jeanne Dupont est partie pour Québec où elle assistera le 19 mars à la prise d'habit de sa cousine, Mlle Rosanne Dupont, chez les Soeurs de Saint-Joseph de Saint-Vallier.

—Les Révérendes Mères Sainte-Claire et Sainte-Thérèse de Jésus, passeront quelques jours à Québec.

—M. et Mme Beaulieu, de Kamouraska, ont assisté le 16 mars au service anniversaire de M. Antoine Desjardins, chanté par M. l'abbé H. Bois, du collège d'Agriculture Sainte-Anne.

—Mlle Irène Verreault des Aulnaies, passe quelques jours parmi nous.

—Mlle Alexandrine Fortin nous quittera le 19 du courant pour Montréal où elle entrera au monastère des Soeurs de Marie de la Réparation.

Nous souhaitons la persévérance à notre amie.

DECES.—Le 16 mars a été inhumé au cimetière de cette paroisse, M. Joseph Bourgault, cordonnier, (époux de Madame Elmina Bourgault), décédé le 13 mars à l'âge de 46 ans. M. Bourgault, qui avait su conquérir l'estime générale, a succombé après une longue et cruelle maladie. Il laisse pour le pleurer une épouse, 12 enfants, plusieurs frères et soeurs. M. le curé a chanté le service. A l'orgue, M. Benjamin Bourgault rendit bien le solo de "O Salutaris," et M. Odilon Ouellet celui de "Miserémini."

MM. Alfred, Magloire, Delphis et Antoine Bourgault, frères du défunt, portaient le corps.

M. Girard Bourgault portait la croix, et M. Gaspard Duval conduisait le corbillard.

Nos plus profondes sympathies à la famille Bourgault si tristement éprouvée.

—Le 8 mars ont eu lieu le service et la sépulture de Mme Vve Achille Ouellet, décédée à l'âge de 87 ans.

Nos condoléances

NAISSANCE.—Le 6 mars a été baptisé Joseph Ernest, fils de M. Napoléon Saint-Pierre.

Parrain et marraine, M. et Mada me Ernest Dubé.

LES BLESSES D'ONTARIO.—Immédiatement après la grand'messe, dimanche dernier, MM. Mackay et Amédée Fortin, membres de l'A. C. J. C., et étudiants en droit à l'Université Laval de Québec ont donné une intéressante conférence sur la question des écoles bilingues de l'Ontario.

M. Mackay fit l'historique de l'injuste campagne que le gouvernement Whitney mène contre les Canadiens-français de la province d'Ontario.

M. A. Fortin parla des droits du français au Canada, puis il termina par une brillante péroraison dans laquelle il exprime l'espoir dans le succès de la cause d'Ontario et il invite tous les Canadiens-français de Québec de ne pas rester indifférents à ce mouvement en faveur de nos frères persécutés et de donner généreusement à la quête qui sera faite à domicile pour nos "Belges ontariens."

AUTRE REUNION.—Le soir, sur l'invitation des Révérends Frères du collège, nos jeunes conférenciers ont bien voulu adresser la parole aux collégiens. M. Mahy entretint son jeune auditoire de l'origine, du but de l'A. C. J. C., et développa la devise de l'Association: "Piété, Etude, Action"; puis il manifesta le désir qu'un Cercle soit fondé avant longtemps au collège de L'Islet.

M. Aimé Fortin prit ensuite la parole. Il rappella en termes émus quelques souvenirs de sa vie de collège au Séminaire de Chicoutimi et termina en demandant aux jeunes gens de bien profiter de leurs années d'étude et plus tard conserver pour leurs maitres une sincère reconnaissance et une profonde sympathie. Somme toute, le dissert. conférencier s'est acquitté de sa tâche avec une éloquence et un enthousiasme assez rares à un débutant dans le maniement de la parole.

SAINT-ADALBERT

EUCHRE ET QUATRE-SEPT

Nous apprenons qu'il sera donné à Saint-Adalbert, lundi prochain, le 22 mars courant, au soir, une grande partie de cartes "Euchre et Quatre Sept," au profit de l'église paroissiale. Plusieurs beaux prix ont déjà été donnés par de généreux amis. Nul doute qu'un grand nombre de paroissiens de Saint-Adalbert, de Saint-Pamphile et des autres paroisses voisines ne manqueront pas de se rendre à cette partie de cartes.

VOS TACHES DE ROUSSEUR

Portez-y attention en février et en Mars, Autrement Votre Figure restera Marquée

C'est le temps de prendre un soin spécial de votre teint si vous voulez qu'il paraisse bien le reste de l'année. Les vents de février et de mars ont une forte tendance à causer des rousseurs qui peuvent rester tout l'été, si l'on ne les enlève pas. C'est le temps

Cette prescription pour faire disparaître les rousseurs a été écrite par un médecin éminent et elle est généralement si efficace qu'elle est en vente chez tout pharmacien avec la garantie de remise d'argent si elle échoue. Achetez une once d'othine-double force, et quelques applications devraient montrer une merveilleuse amélioration; certaines des plus petites rousseurs disparaissent même entièrement.

GRATIS

Sur réception de 5 centins pour payer les frais de poste, nous enverrons gratuitement notre catalogue français illustré d'articles de Librairie, Toilette, Nouveautés, Articles Religieux, Produits Pharmaceutiques et Trucs, etc. Ce catalogue devrait être dans chaque famille.

UNIVERSAL PROVIDERS Co. Ltd.
Département 14
61 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

APPRENEZ L'ANGLAIS

Au moyen du Phonographe Edison, méthode I. C. S. agréable, facile, peu coûteuse. Demandez notre catalogue descriptif.

J. P. TARDIF,

ATTENTION

Nous voulons introduire NOS BAS

de soie américains.
de cachemire américains
de coton américains

Ils ont supporté l'épreuve. Ils donnent aux pieds un confort réel. Pas de coutures qui ouvrent ou se défont. Ils ne se dégonflent jamais ni ne se dégonflent, car ils sont tricotés par l'intérieur et non pas simplement pressés.

Ils sont garantis pour leur belle apparence, leur forme, la supériorité de la matière première. Ils sont absolument sans défaut. On peut les porter six mois sans qu'ils se percent, sinon nous les remplacerons pour rien.

NOTRE OFFRE SPECIALE

à toute personne nous envoyant $1.00 en argent ou en bon ou mandat de poste pour couvrir les frais d'envoi et d'annonces, nous enverrons franco par malle avec une garantie écrite fournie par une Cie de 5 millio de piastres soit: 3 paires de nos Bas de soie américains, valant 75cts la paire. soit: 4 paires de nos Bas de cachemire américains, valant 50 cts la paire, soit: 4 paires de nos bas de coton américains, valant 10cts la paire, soit: 6 paires de bas d'enfants.

Donnez la couleur et la grandeur désirées et dites si ce sont des bas d'hommes ou de femmes que l'on désire.

Ne retardez pas. Cette offre expire dès que nous aurons choisi notre marchand dans votre calité.

The International Hosiery Co.
P. O. Box 244
DAYTON

Toutes les Machines Requises

POUR LES SEMENCES

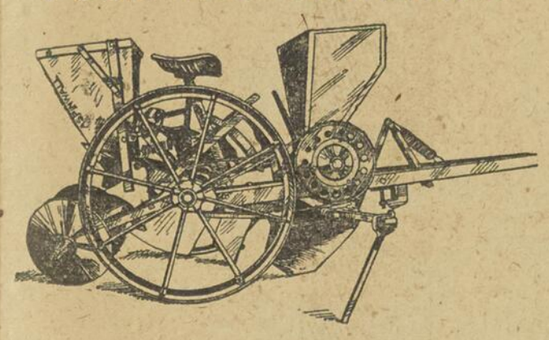

Vous les trouvez au magasin "LEGARE" plus perfectionnées à des prix plus avantageux que toute autre.

Le Planteur " Aspinswall " fut la première machine qui sema les patates correctement et c'est encore le planteur qui fait l'ouvrage le plus parfait.

IL SEME, avec une personne et deux chevaux, de 80 à 100 minots de patates par jour, creuse le sillon, enterre les patates, dépose l'engrais chimique, finit tout le travail et assure les récoltes les plus abondantes.

Planteur de Ble-d'Inde

Notre modèle peut-être employé pour semer le blé-d'Inde, les pois, fèves et autres graines et pour distribuer l'engrais chimique.

Il s'ajuste aussi pour semer dans un même rang, à tour de rôle des pois et des fèves, ouvre le sillon et enterre les graines.

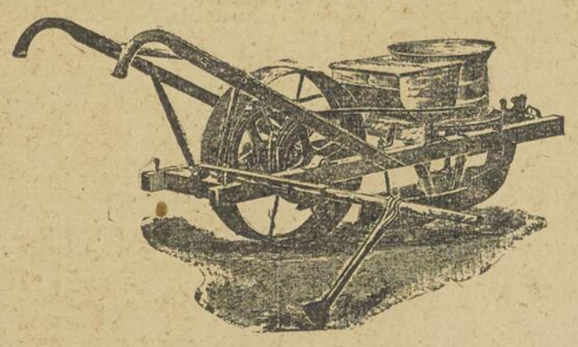

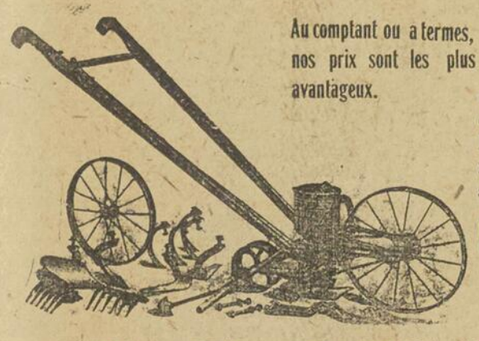

Au comptant ou a termes, nos prix sont les plus avantageux.

SEMOIRS

Nous fournissons plusieurs modèles différents de petits semoirs à la main ou pour un cheval, pour ensemencer les petites graines, ces mêmes semoirs s'utilisant aussi pour le sarclage.

DEMANDEZ NOTRE NOUVEAU CATALOGUE qui vous fournira une description complète de nos marchandises

P. T. LEGARE Ltée.,

273, Rue St-Paul, Québce.

Magasin à Montréal : 180 AMHERST.

Succursales et Agences par toute la Province.

Merveilleux exploit des chasseurs alpins

Les combats autour du Reichsackerkopf ont été acharnés.

Paris, 15—Une dépêche de Genève donne des détails sur le combat que se livrèrent Allemands et Français pour la possession des hauteurs de Reichsackerkopf et le cite comme le plus sanguinaire de tous ceux qui ont eu lieu en Alsace depuis le début de la guerre.

Chacun des adbersaires y employa plusieurs régiments et chacun reçut des renforts.

Le général Deimling dirigeait en personne les contre-attaques allemandes lancées sur la crête des hauteurs dont les chasseurs alpins français s'é-

IL NE POUVAIT VIVRE AVEC L'ASTHME.—C'est ce qu'écrit un homme qui après des années de souffrances a trouvé un soulagement complet grâce au remède pour l'asthme du Dr J. D. Kellogg ; maintenait il sait combien inutile a été sa souffrance. Ce remède sans égal donne de l'aide sûr à tous ceux qui sont affligés de l'asthme. Respiré comme la fumée ou la vapeur, il amène la santé depuis si longtemps désirée. Tout marchand l'a ou peut l'avoir pour vous chez son fournisseur.

Le Dr J. E. Colin, maire de St-Théophile du Lac a été réélu préfet du comté de Champlain à l'unanimité, lors de la dernière réunion du Conseil de Comté, le 10 mars dernier.

Contrat de la malle

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 23 avril 1915, pour le transport des malles de Sa Majesté sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années 6 fois par semaine Sur une route rurale qui sera connue sous le nom de

"ROBERVAL No 2"

à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Roberval et Val Jalbert et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,

Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes.

Québec, 14 mars, 1915.

16-4311B—16-23-30

Contrat de la malle

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 16 avril 1915, pour le transport des malles de Sa Majesté sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années 6 fois par semaine, sur une route rurale qui sera connue sous le nom de

"ROBERVAL No 1"

à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes,

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Roberval, Roberval Ouest et Thibault, et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,

Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes.

Québec, 25 février 1915

2-4027B—3-10-17

Contrat de la malle

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 9 avril 1915, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine, sur une route rurale qui sera connue sous le nom de

"HEBERTVILLE STATION No 1,"

à commencer au bon plaisir du Ministre de Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Hébrrtville Station et au bureau de l'Inspecteur desP ostes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,

Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes.

Québec 24 février 1915.

27-3853B—27-3-10

Contrat de malle

Des soumissions cachetées adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa jusqu'à midi, vendredi, le 9 avril 1915 pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un rme de quatre années 6 et 12 fois par saine, aller et revenir entre

HOPETOWN & PASPEBIAC ET PASPEBIAC ET STATION

à commencer le 1er juillet prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Hopetown et Paspébiac, et au bureau de l'Inspecteur des postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,

Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes.

Québec 24 février 1915.

27-3856B—27-3-10.

M. J. C. FELIX

LOST-RIVER, Que.,

souffrait atrocement de l'estomac, mais depuis qu'il a pris les PILULES MORO il n'a plus aucune douleur.

dit : " Je ne pouvais rien manger ni boire d'eau chaude ou froide sans avoir le feu dans l'estomac, et cela durait des heures."

La question qui se présente aux ommes souffrants de leur estomac : celle-ci :—Que dois-je prendre ur me guérir ? Les médecins ne e font rien ; plus je vais, plus je uffre. Je maigris à vue d'œil, affaiblis tous les jours, je ne puis n digérer et il faut que je travaille pour gagner ma vie et celle mes enfants. Que dois-je faire? A ces hommes nous dirons : Lisez témoignage suivant et vous verz que si vous voulez revenir à la nté, le chemin à suivre est tout acé :

"Je dis avec plaisir, à tous les mmes, que depuis que j'ai pris Pilules Moro, je n'ai plus aune douleur à l'estomac. Avant me traiter ainsi, c'était un rai martyre que je souffrais ; je pouvais rien manger ni boire au chaude ou froide sans avoir feu dans l'estomac et cela dut des heures. Parfois j'avais llement faim que je ne savais o faire ; je mangeais alors un , mais ce que je souffrais ente était atroce. Avec cela, j'és très faible, très nerveux et jet à des accès de fièvre. Je is donc des plus heureux que t cela soit passé. Je mange intenant ce que je veux et les ments froids ou chauds ne me t plus de mal. Puis, ayant us de force et mes membres tant plus souples, je me trouve onc grandement rajeuni aujourd'hui, je puis travailler facilement. Je prends encore de temps en temps quelques boites de Pilules Moro." M. J. C. Félix, Lost-River, Co. Argenteuil, Qué.

M. J. C. FELIX

L'estomac est l'organe le plus important du corps humain et, sans son bon fonctionnement, il est impossible à l'homme d'être en bonne santé.

Lorsque les vivres digèrent mal, tous les autres organes se ressentent de ce dérangement et l'homme qui souffre de dyspepsie, d'indigestion devient bientôt épuisé dans tout son être.

Quelques boites de Pilules Moro, prises à temps, font toujours un grand bien, ramènent l'appétit, donnent une bonne digestion et, en ce faisant, rétablissent la constitution affaiblie par le mauvais fonctionnement de l'estomac.

Les Pilules Moro guérissent aussi le mal de rognons, le battement de cœur, les douleurs de rhumatisme, les langueurs, les troubles nerveux et toutes ces maladies si communes chez les hommes qui ont abusé de leur santé de quelque façon.

CONSULTATIONS GRATUITES. —Hommes malades qui souffrez depuis longtemps, écrivez à nos médecins ou mieux venez les voir ; faites-leur bien connaître votre cas et ils trouveront le moyen de vous ramener à la santé. Les consultations de nos médecins se donnent tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au No 272 rue Saint-Denis.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boite, $2.50 six boites.

Toutes les lettres doivent être adressées : COMPAGNIE MÉDICALE MORO, 272 rue Saint-Denis, Montréal

L'hon. T. C. Casgrain donne un diner

Le chef de l'Opposition à la Législature et plusieurs députés conservateurs provinciaux assistent à ce diner.

Ottawa, 17—L'hon. T. Chase Casgrain a donné, hier soir, un dîner au restaurant de la Chambre des Communes, aux ministres et députés de la province de Québec, ainsi qu'a quelques visiteurs à Ottawa. Ces derniers étaient M. Philémon Cousineau, leader conservateur à la Législature de Québec, MM. Alph. Bernier et Arthur Sauvé, députés provinciaux. Les autres invités étaient les honorables MM. Coderre, Blondin, Sévigny, Sir Rodolphe Forget, MM. D. O. Lespérance, Robidoux, Brabayon, Cromwell, Dr Paquet, Bellemarre, Barrette, Mondou, Achim, Lavallée, Rochon, Descarries, Boulay, Dr Gauthier. Guilbault, Girard et Rainville.

Joseph Dion s'enrole

Ce jeune homme qui fit tant parler de lui lors de la tragédie de la rue Sauvageau, part à la guerre.

Joseph Dion, qui pendant la dernière partie de l'année dernière, a tant fait parler de lui à la suite de l'assassinat de Marie-Blanche Dubois, dans les circonstances terribles que l'on sait, vient de s'enrôler dans le 41e Régiment canadien-français. On sait que Dion a subi un long procès aux Assises Criminelles, où il fut acquitté.

PARTIS POUR L'ANGLETERRE.

Le caporal Ferdinand Martineau, âgé de 21 ans, fils du sergent quartier-maître Ferdinand Martineau, du 6e Régiment, est parti hier par voie de l'Intercolonial. avec le jeune Rosario Bourget, fils de M. Wilfrid Bourget de cette ville, pour l'Angleterre, en compagnie du Capitaine Harris, de la Citadelle, du Lieutenant Hamel, de Lévis et du Lieutenant Rosario Samson, de Bienville.

Sont aussi partis avec eux, les Sergents-majors Dallaire et Gagné, de Québec ; le canonnier Ed. Robitaille, de Lauzon, les soldats Bonneau, de St-David de l'Auberivière, Roy de Lauzon, Lemay, de Lévis, les deux jeunes Nolet, de Bienville, fils de M. Nolet, gardien de nuit, aux bâtisses des anciennes usines Carrier, Lainé & Cie, le jeune Fréchette, fils d'Adélard Fréchette, conducteur sur l'I. C. R.

Tous ces soldats font partie du 6e Régiment, commandant, capitaine Harris.

Les officiers présents au départ du convoi, étaient : le colonel Gelly, commandant du 6e Régiment, le capitaine Félix Carrier, les lieutenants Eudore Dion, Henri Dion aussi du 6e et plusieurs autres officiers de Québec.

La fanfare de la Citadelle était venue reconduire les militaires jusqu'au bateau, à Québec.

A la gare de Lévis, il y avait foule de parents et amis, hier après-midi au départ du convoi, à 2.45 hrs, pour souhaiter bon voyage à nos braves pioupious, en route pour Halifax, et de là pour l'Angleterre.

Nous souhaitons à nos soldats lévisiens, particulièrement, un bon voyage et un heureux retour.

BUREAU DE SANTE

AUX LAITIERS DE LA CAMPAGNE

Il ne faut pas oublier que, d'après la nouvelle loi, toutes les vaches en dehors de la Cité dont le lait est vendu ou utilisé dans la ville, doivent être inspectées et inoculées par le Médecin Vétérinaire du Bureau de Santé.

Cette nouvelle loi n'est pas une expression de non-confiance pour les autres vétérinaires, mais c'est que l'expérience a démontré que c'était là la seule manière pratique d'exercer un contrôle complet e efficace sur ce commerce.

Du reste le Bureau ne fait que suivre en cela l'exemple des compagnies d'assurance sur la vie, qui n'admettent que les certificats de leurs médecins examinateurs.

Qu'il soit donc bien compris que le Bureau de Santé ne pourra délivrer à l'avenir aucune licence ou aucun permis pour commerce de lait en ville, à moins que tout certificat d'inspection et d'inoculation ne soit signé par le Médecin Vétérinaire de la Cité qui doit commencer incessamment la visite des étables de la campagne.

Dr C. R. PAQUIN.

Médecin Municipal.

Que le cor soit de vieille date ou récent, il faut qu'il cède au "Holloway's Corn Cure", le remède le plus simple et le meilleur offert au public.

Cinq de ses membres, Allemands et Autrichiens, sont envoyés en prison.

Londres, 17.—Cinq soutiers du paquebot "New-Yor," de la Ligne américaine, arrivé hier à Liverpool, ont été arrêtés sur le navire et accusés d'avoir fait de fausses déclarations.

Ces hommes seraient des Allemands et des Autrichiens ; ils ont été condamnés à six mois de prison.

Un sixième soutier, répétant avec insistance qu'il était Américain, a été renvoyé à une autre audience pour être entendu de nouveau.

UN REMEDE ET UN TONIQUE

--- POUR LES ---

CHEVAUX

Tel est le fameux spécifique

VIGORA

Guérit la Toux et le Souffle, la Vermine et les Maladies de la Peau. Redonne de la Vigueur aux chevaux fatigués et surmenés. Il les tonifie et leur donne un poil lisse, brillant et soyeux. C'est un aide précieux dans l'élevage du poulain

Ecouté ce qu'en dit M. R. C. Pelletier, de St-Roch de Québec.

"Mon cheval avait le souffle depuis deux ans; je l'ai traité avec le **Vigora** et à ma grande joie l'animal a promptement guéri. Avec le même remède j'en ai aussi guéri un autre de la toux".

Prix 50c la bouteille—En vente partout.

Demandez circulaires à J.-B. MORIN, pharmacien et chimiste 318½, rue St-Joseph, Québec, Canada.

PEINTURES CHIMIQUES.—10 cts et plus au gallon. Toutes les couleurs pour bois, fer et pierre. iLvre d'instructions enseignant comment faire chez soi, plus le dix portes de peintures. Prix du livre 10 cts.

EDMOND LAMBERT,

20-4329B—2 Greenville, N. H.

Bravoure d'un évêque

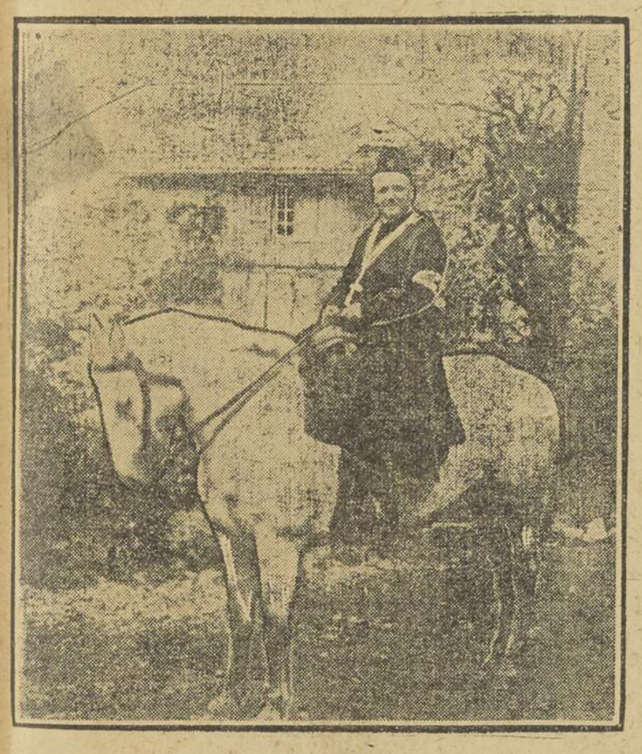

L'évêque d'Amiens qui, chaque jour, fait à cheval une tournée dans les tranchées près de sa ville épiscopale, y célèbre la messe, et donne au besoin l'Extrême Onction aux mourants, sans souci des dangers qu'il court.

Le lièvre en paix dans son terrier

Paris, 16 (Spéciale).— On sait que le Kaiser et le grand état-major du front allemand occidental ont fixé leur résidence à Charleville.

Un correspondant, qui a quitté le département des Ardennes tout récemment, adresse, sur le séjour de Guillaume II et de ses officiers généraux dans cette ville, des renseignements extrêmement intéressants.

C'est, dès la première quinzaine de septembre, que le grand état-major choisit Charleville comme point de concentration. Le général von Haeseler, ancien chef du 15e corps, à Metz, (celui qui, on se rappelle, fit, au cours de récentes manoeuvres, prisonnier le Kaiser lui-même), habite la maison de M. Jacquet, notaire. Le général von Haeseler, qui est actuellement âgé de quatre-vingt quatre ans, dirige, du fond de son fauteuil, les opérations. Dans les locaux du journal "Petit Ardennais", réside le ministère de la guerre, avec tous ses bureaux. Chez M. Longueville, minotier, se tient la kommandatur. Chez M Masson, directeur des Magasins-Réunis, logent les deux généraux commandants d'armée. Enfin, chez M. Marcadet, place de la Gare, on peut encore lire sur la porte, écrits à la craie, ces mots : "De Moltke, généralissime."

C'est sur cette même place de la Gare, chez M. Georges Corneau, directeur du "Petit Ardenanis", que le kaiser, en personne, a élu domicile.

Comme c'est un homme qui a surtout le souci de sa sécurité, il a fait installer pour sa protection personnelle, sur le toit de la gare proche, des mitrailleuses, et un peu plus loin, sur la côte de Bertaucourt, de l'autre rive de la Meuse, un appareil de télégraphie sans fil et des canons contre les avions.

Mais ces précautions ne lui suffisent pas.

Le kaiser n'ose pas coucher à Charleville.

Nuitamment, tous phares éteints, son automobile, chaque soir, le conduit dans une propriété près Vrigne-au-Bois, à quinze kilomètres de toute habitation. Là, au fond de la forêt se cache un joli petit château, le château du Sautou, qui, récemment encore, était le rendez-vous des rudes chasseurs de sangliers.

L'empereur, quand il va se terrer au château du Sautou, n'oublie pas de se faire précéder de domestiques qui veillent à ce que toutes les lumières soient éteintes.

Impossible de répérer l'habitation. Le lièvre craintif qu'est le kaiser peut donc, à l'abri des fourrés impénétrables, dormir en toute tranquillité dans un gîte qu'il a choisi et usurpé.

Le 41ème Canadien-français est maintenant en uniforme

Six cents volontaires sont arrivés et le reste est attendu ces jours-ci

Les quelque six cents soldats du 41ième Canadien-français qui sont arrivés jusqu'ici à Québec ont reçu hier leurs uniformes.

Ils logent dans l'édifice de l'Immigration, sur la Jetée Louise, où les rejoindront dans quelques jours des détachements de divers endroits de la province, Hull, Trois-Rivières, Rivière-du-Loup, etc., qui compléteront l'effectif du régiment.

On a recruté plus de 1200 hommes pour ce régiment qui n'en comptera que 1033. Et même après la fermeture des bureaux de recrutement, on a reçu un grand nombre de demandes.

Quant aux officiers, il n'y a de choisis jusqu'ici que le commandant, le lieut-colonel Henri Archambault, et le commandant en second, le lieut-col. L.-T. Bacon. Il reste donc 33 autres officiers à nommer, mais on n'aura que l'embarras du choix, car quatre-vingts officiers aspirent à l'honneur d'obtenir des commissions dans ce régiment.

Le lieut-colonel L. T. Bacon, dont nous avons annoncé hier la nomination comme commandant en second du 41ème, est né à Montmagny en 1875. Il fait de la milice depuis 25 ans. Il a successivement occupé tous les postes dans le 61ème Régiment de Montmagny, depuis celui de clairon jusqu'à celui de commandant. Il a commandé ce régiment depuis 1907 jusqu'à 1912, alors qu'il a été nommé commandant de la 15ième brigade d'infanterie.

Le soldat Frank Ferland meurt glorieusement en France

Un Canadien-français est frappé d'une balle allemande sur le sol français

Frank Ferland, un Canadien-français, vient de tomber glorieusement sur le sol français, frappé par une balle allemande.

Son nom apparaît aujourd'hui sur la liste des soldats canadiens morts au champ d'honneur, en France.

Contrairement à ce que disent les dépêches qui paraissent dans les journaux, Frank Ferland n'est pas un québecois.

Né à Boston, de parents canadiens-français, il demeurait depuis quelques années à Mansonville, comté de Brome où il était employé comme mécanicien.

Son père, Napoléon Ferland, demeure encore à Boston. Sa mère est décédée il y a une dizaine d'années. Il était âgé de 24 ans.

Dès qu'il apprit que le Canada enverrait des troupes en Europe, il décida de s'enrôler. Il s'enrégimenta avec des troupes recrutées dans les Cantons de l'Est et vint passer le reste de l'été à Valcartier.

Il a des parents à Québec.

M. Pierre Ferland, comptable de la police municipale de Québec est son oncle paternel. Il a aussi à Québec deux tantes du côté paternel ; l'une d'elles est Mademoisele Odélie Ferland, demeurant au No. 12 de la rue Morin, à St-Sauveur..

C'est le nom de cette dernière qu'il a donné à ses chefs comme étant la personne qui devait être informée de sa mort ou des blessures qu'il pourrait recevoir à la guerre.

Hier après-midi, Mademoiselle Odélie Ferland a reçu d'Ottawa un télégramme de l'adjudant-général disant qu'il regrettait profondément de l'informer de la mort du soldat Frank Ferland, ajoutant qu'il lui enverrait des détails sur ce triste événement aussitôt qu'il le pourrait.

Le jeune Ferland avait toujours aimé les aventures. Il était aussi très brave

Dans les Dardanelles

New-York, 12.—Les Turcs, tout disciples et successeurs du prophète qu'ils s'intitulent, ne sont certes pas doués d'une aptitude bien remarquable à lire dans le livre de l'Avenir. La cartomancienne la plus obscure, la pythonisse la moins en renom leur dament le pion. En effet, plus ils nous disent que leurs forts des Dardanelles sont imprenables, plus les défenseurs de ces forts paraissent enclins à faire mentir leurs ridicules et effrontées affirmations. Dans la seule journée de mardi 5 nouveaux forts, trois du côté européen et deux du côté asiatique du détroit, ont été réduits au silence par la flotte anglo-française. La veille, deux forts et une redoute avaient subi le même sort. "That's going some," comme dirait le faubourien new yorkais. Où sont donc les torpilleurs de Mehemet Ali. Où est donc le célèbre amiral Buchman Pacha.

A propos de ce Buchman Pacha, il y a quelques semaines, c'est-à-dire alors que rien ne faisait prévoir une action navale des Alliés dans les Dardanelles, on parlait beaucoup de ce brave Buchman Pacha. Un de nos collègues locaux—Buchman a habité Worcester jadis, et y a même, dit-on, exercé la profession de portefaix avant de voir s'ouvrir devant lui les antichambres de l'Amiralat ottoman.—Un de nos collègues locaux, se plaisait même à nous rappeler périodiquement tous les mérites de ce grand sauveur de la marine turque. Il paraît que Buchman était devenu à la fois un Jean Bart et un Nelson. A la grande intrépidité et à la profonde insouciance de la mort qui distinguaient le premier, il alliait le génie admirable et le sang-froid légendaire du second. Bref, avec lui, l'Armada du Commandeur des Croyants était en bonnes mains et personne n'oserait se frotter à elle.

Or, depuis que la flotte alliée est entrée dans le détroit, **Buchman** semble être oublié. On ne parle pas plus de lui que s'il n'eut jamais existé. Aurait-il, à l'instar de certains flibustiers d'antan, encouru momentanément la défaveur de ses équipages et gémirait-il, ignoré, le boulet au pied dans quelque fond de cale, n'ayant pour toute compagnie que les rats et la vermine, ou bien, nouveau reconquistador, fidèle aux caprices de son inconstante étoile, serait-il allé jeter l'ancre devant d'inexplorés rivages? Mystère. Le padichah seul qui, après Mahomet, est dans les confidences d'Allah, pourrait élucider cette troublante énigme, à moins que, à l'aide du spiritisme on ne consulte Lecoq ou Sherlock Holmes.

Quoiqu'il en soit, si Buchman est à la hauteur de sa réputation, le Commandeur des Croyants devrait remuer ciel et terre pour le retrouver, car il a plus besoin que jamais d'un habile marsouin s'il entend vraiment empêcher les dreadnoughts anglais, français et Russes de venir se livrer à des exercices de tir dans la rade de Stamboul.

Et si Buchman Pacha peut sauver la capitale ottomane du siège qui la menace. Enver Bey qui fait la pluie et le beau temps—plus de pluie que de beau temps, hélas—à Constantinople, fera bien de le recommander à son ami Dillaume pour aider au père Tirpitz à mener à bonne fin le blocus des côtes anglaises. Car il est rudement malade, ce blocus. John Bull vient encore d'expédier dans les profondeurs de la mer deux autres sous marins du kaiser. C'est étonnant comme le potentat berlinois est heureux dans ses entreprises.

La postérité lui décernera sans doute le surnom moins glorieux que bien mérité de "Guillaume la Gut. gne."

Le martyre des non-combattants

Paris, 12—Un rapport publié aujourd'hui par le ministère des affaires étrangères parle de la manière dont les hommes, femmes et enfants, emmenés captifs en Allemagne ont été traités par les Allemands.

Ce rapport est l'oeuvre de la commission permanente nommée par le gouvernement français pour faire une enquête sur les violations des lois internationales, dont les Allemands se sont rendus coupables. Ce raport fait savoir qu'environ 10000 Français, hommes, femmes et enfants ont été renvoyés d'Allemagne en France avant le 28 février, après avoir été internés comme prisonniers de guerre sur le territoire allemand.

Ces prisonniers ont été interrogés par les membres de la commission d'enquête. Les seuls hommes qui se trouvaient parmi eux avaient plus de soixante ans, ou étaient des adolescents de moins de dix-sept ans. Les personnes chargées de l'enquête donnent de nombreux détails sur les privations, les mauvais traitements et les souffrances de ces malheureux, dont des dépositions recueillies séparément, concordent d'une manière frappante.

La commission était composée de MM. Georges Payete, président de la cour des comptes ; Georges Maringer, conseiller d'Etat ; Armand Mollard, ministre plénipotentiaire et Edmond Paillot, conseiller à la cour de cassation. Leur rapport, dont voici quelques extraits, est adresé à M. Viviani, président du conseil :

" Nous avons interrogé en leur faisant prêter serment 300 des premiers prisonniers envoyés en Allemagne. Certains d'entre eux déclarent qu'ils ont été arrêtés sous le faux prétexte que l'un de leurs concitoyens avait tiré sur les soldats allemands alors que les autres furent arrêtés sur les routes, dans les champs ou dans leur maison sans qu'on leur en donnât la raison. Un grand nombre supposèrent qu'on les conduisaient dans les communes voisines pour échapper au danger d'une bataille imimnente. Des membres de la même famille ont été séparés et envoyés dans différents camps. Les enfants se trouvèrent ainsi séparés de leurs mères et les femmes de leurs maris. Bien des femmes ignorent encore ce que sont devenus leurs époux.

" Tous les prisonniers furent obligés de parcourir de longues distances à pied, passant la nuit en plein air, dans les stations de chemin de fer ou dans les églises. On les fit monter alors dans des wagons à bestiaux et ils furent ainsi conduits en Allemagne.

" On ne leur a fourni en général aucune nourriture durant leur voyage et la plupart d'entre eux sont restés plusieurs jours sans boire ni manger.

" Bon nombre d'entre eux seraient morts s'ils n'avaient pas été secourus en cours de route par des femmes belges."

Le rapport de la commision contient environ 7000 mots.

Entrant dans les détails, au sujet de certaines privations et cruautés éprouvées par ces Français prisonniers civils, les personnes chargées de l'enquête se sont exprimées ainsi :

" On a fait monter les prisonniers emmenés de Roubaix, dans des wagons à bestiaux où ils étaient si à l'étroit, qu'il leur était impossible de s'asseoir. Ils restèrent 72 heures dans ces affreux wagons et ne reçurent que deux fois de la nouriture durant ce laps de temps. Dix-neuf hommes furent faits prisonniers à Varennes quand les Allemands commencèrent à battre en retraite après la bataille de la Marne. L'un d'entre eux nommé Jourdaine, fut tué à Coulommes (Ardennes). Un nommé Lieven âgé de 61 ans, fut traîné dans le cimetière de Chouv (Aisne) et exécuté. Un nommé Menil âgé de 67 ans, a été tué d'un coup de fusil à la même place. Milliardet, âgé de 78 ans, a été exécuté à Chazy-en-Orxo. Tous les trois furent tués parce qu'ils étaient incapables de suivre la colonne des prisonniers. Le 28 septembre, Coimbé, âgé de 61 ans, souffrant d'une fracture du pied et Fortin, âgé de 65 ans, perclus de rhumatismes qui le rendaient incapable de marcher sans canne, ont été arrêtés sous le prétexte qu'ils faisaient partie d'une troupe de francs-tireurs. Fortin fut attaché avec une corde, dont l'extrémité était tenue par un cavalier. On le traîna ainsi et on l'obligea à suivre les chevaux. Après être tombé plusieurs fois les cavaliers le frappèrent à coup de lances. Enfin couvert de sang, le malheureux supplia les soldats de l'achever.

" A Saint-Maurice-dans-les-Côtes (Meuse) deux hommes ont été faits prisonniers dans une maison. On les força à se tenir devant un mur, les bras en croix. On les laissa ainsi pendant deux heures, alors que les soldats qui les avaient fait prisonniers, faisaient manoeuvrer les culasses de leurs fusils pour leur faire croire qu'ils étaient sur le point d'être exécutés."

La comission cite l'exemple de nombreux prisonniers, qui se sont vus forcés d'effectuer de longs voyages sans recevoir aucune nouriture.

Comme conclusion, le rapport décrit longuement la condition des prisonniers dans certains camps de concentration en Allemagne, en faisant remarquer que, dans quelques endroits, les prisonniers qui sont sans argent, meurent presque de faim.

En août et septembre dernier l'Allemagne a reçu de la Hollande 16,000 000 livres de thé.

Troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada

Lettres intéressantes.--Sympathiques adhésions

Malgré les préoccupations de l'heure actuelle, l'idée de célébrer le troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada et de glorifier nos premiers missionnaires fait son chemin et suscite de nouveles et importantes adhésions ; ce qui permet au Comité d'annoncer que dans peu de temps le trésorier publiera des listes de souscriptions intéressantes. Le Comité a pleine confiance que non seulement ceux qui ont reçu ou recevront une circuaire l mais d'autres encore, voudront participer au succès des fêtes de l'action de grâces.

Pour faire suite aux extraits de correspondances déjà publiés, nous continuons à dépouiller le courrier des souscripteurs au monument de la foi.

Les lettres que nous allons citer en tout ou en partie ont été écrites par des Supérieurs d'Ordre ou d'Instituts religieux.

Voici tout d'abord l'éloquente lettre du T. R. P. Hage, Provincial des Dominicains du Canada, à M. J. T. Lachance, trésorier du Comité :

Monsieur,—Veuillez trouver sous ce pli la modeste obole que je suis trop heureux de vous adresser pour le monument qui doit être érigé à Québec en souvenir de l'année 1615 si glorieuse pour notre foi et si féconde pour notre pays. De toutes parts vous viendront, j'en suis sûr, des félicitations pour votre généreuse initiative, et des ressources pour la conduire à bonne fin. Je fais les voeux les plus sincères pour que Dieu bénisse votre sainte entreprise. Religieux Français, je ne puis qu'applaudir à votre magnifique pensée et m'en réjouir comme d'un hommage rendu à cette France qui accomplit autrefois les gestes de Dieu et qui, je veux l'espérer, sera de nouveau appelée à les accomplir. Agréez, monsieur, l'expression de mes religieux sentiments.—Fr. H. Hage, O. P., Provincial.

Les Révérendes Mères de la Congrégation de Jésus-Marie Couvent de Sillery, près Québec, écrivent au trésorier du Comité :

Les religieuses de Jésus-Marie à Sillery sont heureuses d'exprimer à Monsieur le Trésorier du Comité du monument, et par lui à tous les membres du Comité Général, leurs hommages de très sincère reconnaissance. La joie nationale suscitée par cette grandiose entreprise de la foi canadienne et de sa gratitude va croître avec les semaines et les mois, jusqu'à ce que cette nouvelle fleur de granit ou de bronze soit éclose sur le sol et sous le ciel de la patrie.

La Révérende Mère Supérieure Générale des religieuses du Bon Pasteur, Québec, écrit à Monsieur le Secrétaire Général :

Sous ce pli une modeste offrande que je vous prie d'agréer pour l'oeuvre que vous préconisez au profit de la religion et de la foi dans notre cher pays. Veuillez nous permettre de vous féliciter de ce nouveau geste patriotique qui fait honneur aux sentiments religieux des nôtres et les grandira dans l'estime de tous.

Montréal.—Les Frères de la Charité écrivent : Ci inclus vous trouverez un chèque pour souscription aux Fêtes du Troisième Centenaire de la foi au Canada. Nous formons des voeux pour le succès de cette belle oeuvre.

Québec.—Le Supérieur des Révérends Pères Blancs d'Afrique, écrit : J'ai l'honneur de vous faire parvenir l'humble contribution des Pères Blancs d'Afrique à l'érection du monument que vous avez eu l'heureuse idée de projeter.

Comté de Kamouraska.—La Supérieure d'une communauté écrit : Vous trouverez sous ce pli mon obole accompagnée d'un désir sincère de voir réussir votre grande et belle entreprise.

S..Norbert, Manitoba.—De Notre-Dame-des-Prairies, Monastère des Pères Trappistes, le Comité a reçu une souscription avec une lettre dont voici quelques extraits : Il m'est doux de répondre à votre honorée circulaire du 5 février à l'occasion du troisième centenaire de l'établissement de la foi au Canada.

Certes, c'est une noble et chrétienne pensée de remercier Dieu de ce bienfait le plus grand de tous que Dieu puisse accorder à un peuple, car ce n'est point l'effet du hasard de naître catholique, mais c'est l'amour de Dieu qui dans sa divine miséricorde accorde cette grâce à qui bon lui plaît.

Espérons que le Canada tout en bénissant Dieu de qui tout bien découle, n'oubliera pas de prier Dieu pour le salut de la France qui de par Dieu a été destinée à implanter la foi au Canada.

L'achat d'une neutralité

L'Allemagne trouverait naturel que l'Autriche cédat du territoire à l'Italie pour acheter la neutralité de cette dernière

Berlin, 12.—La situation italienne occupe maintenant les personnages politiques qui aiment à réfléchir sérieusement.

..De nombreux journaux, y compris les "Gazettes de Cologne et de Francfort" et le "Local Anzeiger", apportent le plus grand intérêt aux longues dépêches de leurs correspondants de Rome, qui s'étendent longuement sur l'insistence que montre l'Italie dans ses demandes de compensation territoriale, en cas d'une victoire possible de l'Autriche dans les Balkans.

Ces dépêches appuient sur l'étendue des sentiments populaires à ce sujet, qui, comme on s'y attend, trouveront écho dans la politique du gouvernement.

Autant qu'on puisse l'assurer, il n'y a pas encore de négociations entamées à ce sujet entre l'Italie et l'Autriche.

On déclare, dans les milieux autrichiens bien informés, que l'Italie n'a présenté aucune demande ni fait aucune suggestion au sujet de la cession du Trentin ou d'une autre partie du territoire autrichien.

L'attitude de l'Autriche, dans le cas où telles demandes seraient faites, est problématique. Il y a quelques semaines, il semblait que toute suggestion faite pour amener l'Autriche à céder un pouce de son territoire serait accueillie par un refus pur et simple, quelque soit la tournure de phrase (telle que "réglementation de frontière") sous laquelle cette suggestion puisse être présentée.

A présent, cependant, certaines indications montrent que l'Autriche serait mieux disposée à entamer la discussion, pourvu que les propositions de l'Italie ne soient pas présentées sous une forme trop brusque.

Un article paru hier dans le "Taegliche Rundschau" représente l'opinion d'une partie influente du public allemand. Cette opinion est qu'il serait bon pour l'Autriche de céder à l'Italie la province du Trentin et une étroite bande de territoire, à l'ouest de l'Isonzo, qui se jette dans le golfe de Trieste.

Ceux qui approuvent cette politique croient cependant que l'Autriche devrait être soutenue dans son refus d'abandonner Trieste, quand même un tel refus devrait rendre impossible tout règlement à l'amiable de la question.

MADAME CURIE

Paris, 12.— Madame Slodowska Curie, la fameuse savante qui, avec son mari, le professeur Curie, de l'Université de Paris, découvrit le radium, est actuellement en service sur la ligne de feu avec un équipement complet de radiographie. On déclare qu'elle est très intéressé à son travail et que les chirurgiens militaires ont souvent recours à ses services.

Feu au Palais de Justice a Montreal

Montréal, 12—Une sinistre rumeur se répandait, hier, vers deux heures, Le Palais de Justice était en feu. Ce fut comme un arrêt subit de toute vie dans le centre de la ville. Pour vérifier l'exactitude de la rumeur, la foule accourait de tous côtés.

Malheureusement, une épaisse fumée sortait en tourbillon de la toiture, du côté ouest de l'édifice, et l'arrivée de tous les appareils de la brigade des pompiers confirmait au-delà de tout doute que l'imposant édifice était dans sa partie supérieure ouest, la proie des flammes.

Les pompiers, sous les ordres du chef adjoint St-Pierre et du chef de district Lussier, organisèrent les premiers moyens de défense.

Les premiers pompiers rendus en haut de l'édifice trouvèrent un homme privé de connaissance et tout ruisselant d'eau. C'était le crieur de Son Honeur le juge Guérin,un nommé Patrick Gleason. Il fut sur le champ descendu et dirigé sur l'hôpital Notre-Dame où il expirait peu après.

Voyant le feu faire de rapides progrès, le sous-chef Lussier sonna une deuxième alarme et presque aussitôt une troisième. De toutes parts on vit alors accourir les pompiers et leurs chefs, parmi ceux-ci, le chef Tremblay, le chef adjoint Mann les sous-chefs Marin, Favreau, Gauthier, Carson, le Capt. Lapointe.

Onze pompes furent mises en position et des torrents d'eau furent déversés sur le foyer de l'incendie.

Le feu faisait particulièrement rage au quatrième étage, du côté sud-ouest de la bâtisse : Là se trouvent les chambres des juges, qui la plupart, ont été ravagées par le feu, un petit réduit servant de vestiaire aux crieurs et messagers de la cour, une chambre servant à ces mêmes employés ; c'est dans cette pièce que fut trouvé Gleason.

Le feu semble avoir originé dans le vestiaire des crieurs, c'est en effet cette pièce qui se trouve complètement brûlée et dont le plafond troué par l'action des flammes, permit à celle-ci de se communiquer à la toiture, dont la charpente en bois, fut un élément propice aux flammes.

Le travail des pompiers fut en tout point d'une très grande efficacité. Et c'est grâce à l'incomparable organisation de la brigade des incendies, si le feu n'a pas pris des proportions plus grandes et causé des pertes irréparables. Etablis sur les toits des maisons avoisinantes, sur le toit de l'annexe, monté sur les échelles, avec les tours d'eau les pompiers firent des prodiges. Deux d'entre eux, les pompiers Filion et Pauzé de la station No. 20, dûrent être secourus par les Drs Morrison et Lafleur, de la brigade, qui dûrent par les échelles, grimper jusqu'au deuxième étage, pour les atteindre ; la respiration artificielle fut rapidement appliquée et quelques instants après les deux malades furent dirigés sur l'Hôpital Général.

Enfin vers trois heures, le shérif déclarait que le feu était complètement limité dans la partie ouest et que au bout d'une heure il serait circonscrit. Ce fut un soulagement pour les personnes qui redoutaient voir les flammes atteindre la bibliothèque qui se trouve sous la coupole et dont la destruction aurait été une perte irréparable.

Vers quatre heures, en effet, les chefs, sous-chefs et pompiers réapparaissaient de l'intérieur de l'édifice ; la fumée jusqu'alors si dense, diminua presque subitement, donnant l'impression que l'élement dévastateur était maîtrisé et que tout danger avait disparu.

Les causes de ce feu ne sont pas encore très bien établies ; toutefois, M. le shérif Lemieux a fait l'inspection des ruines, dans la partie ouest du quatrième étage, et constatant la façon dont sont calcinées toutes les boiseries du vestiaire des crieurs, il en est venu à la conclusion que le foyer de l'incendie était là. C'est par le plafond de ce vestiaire que les flammes ont gagné les combles, où elles se sont propagées avec une grande facilité et où aussi il a été si difficile de les combattre. Au rez-de-chaussée, le bureau d'enrégistrement de Montréal-ouest, les archives tout est également inondé Les pompiers du service de sauvetage, malgré la grande dextérité qu'ils ont mis à établir et tendre des toiles imperméables, partout, n'ont pas pu préserver des atteintes de l'eau certains bureaux ou chambres de juges.

Le feu et les dommages causés par le feu, l'eau et la fumée se confinent uniquement dans l'aile ouest du Palais de Justice. Dans l'annexe des dommages ont été causés dans le bureau du Greffe de M. P. A. Archambault ; ce dernier avait eu la précaution de faire placer dans les voûtes, tous les dossiers, plumitif, régistres, etc, etc., dans le bureau de M. R. A. Brassard, architecte du gouvernement. L'eau a aussi causé des dommages. Il en a été de même au bureau de naturalisation, de M. Albert Chabot.

Dès que l'on sut que le feu menaçait de destruction le Palais de Justice, ce fut une course échevelée à l'intérieur du Palais par des avocats, des fonctionnaires des juges mêmes qui voulaient à tout prix sauver ce qui leur appartenait Aussi voyait-on apparaître les disciples de Themis, dossiers, documents, tricornes et togas sous le bras protégeant de la sorte leurs biens. Les dommages causé par cet incendie sont très élevés : On les évalue à $500 000.

M. le shérif Lemieux nous a déclaré lui-même qu'il était presque certain que les pertes dépasseraient ce montant, car, dit-il, toute la partie ouest du palais est à refaire ainsi que la toiture, sans compter les dégâts causés au mobilier etc., etc.

Au plus fort de l'incendie, le shérif a adressé un télégramme à Sir Lomer Gouin, l'informant de la catastrophe.

Le procureur-général a répondu dans le courant de l'après midi qu'il serait ici ce matin.

EN TURQUIE

Le général D'AMADE, commandant des troupes alliées qui se préparent à attaquer Constantinople. Il commande des forces composées de Français, d'Anglais, d'Australiens, de Sénégalais. On dit aussi que des Canadiens se trouvent parmi ces troupes.

LA QUESTION DE L'ALSACE

UN ARTICLE DE M. MAURICE BARRES

Que les chefs du socialisme international se réunissent pour réciter leurs formules consacrées et pratiquer leurs exercices rituels, il est possible comme nous le disent certains d'entre eux, que ce soit une sorte de nécessité, une innocente formalité et le fait d'un parti organisé en quelque sorte religieusement. Nous n'avons pas envie de chercher chicane à aucune des chapelles où nos compatriotes aiment à se grouper. Tout ce qui est français nous plaît, nous semble bien supérieur à nos critiques, et voilà des mois que nous ne songeons aux socialistes que pour admirer comme ils ont rompu avec la social-démocratie de Guillaume et répondu unanimement à l'appel des tambours et des cloches sonnant le mobilisation.

Mais que'st-ce que ces déclarations de Londres, qui ne peuvent rendre service qu'aux Allemands? Et à quoi rime-t-il de venir subitement dire à nos soldats qui délivrent l'Alsace, qu'après les coups de fusil il y aura le coup du referendum? C'est insensé! Les Allemands disent : " Je prends la Belgique, je prends le Nord, je prends la Lorraine!" Et voilà que les chefs socialistes français déclarent: " Avant de reprendre l'Alsace et la Lorraine, nous demanderons l'agrément des Boches, qui s'y sont installés en chassant nos frères! '

Joffre et Poincaré viennent d'aller dire aux Alsaciens de Thann: " Vous revoici Français pour toujours! " Mais Sembat et Guesde interviennent pour dire: " Non pas! Il faudra d'abord voter "!

Je le demande au plus collectiviste de tous les collectivistes qui versent leur sang sur la terre d'Alsace en quoi cette déclaration des chefs du socialisme sert-elles les intérêts de la France ou du prolétariat? Elle ne tend qu'à nous empêcher de profiter de la victoire et des effroyables sacrifices qu'elle exige.

Nous félicitons le président du conseil d'avoir rétabli la vérité en déclarant à la Chambre que l'Alsace-Lorraine nous reviendra " non par l'effet d'une conquête mais par l'effet d'une restitution."

Le manifeste de Londres le président du conseil desire que nous ne tenions pour un " malentendu ". Je veux bien. Nous n'y insisterons donc pas sinon pour remplir le devoir que cet incident nous fait reconnaître.

Peut-être nous tous, gens de l'arrière, avons-nous mollement servi ceux qui se battent, quand, tout entiers à les assister de notre mieux dans le présent, nous avons ajourné de considérer l'avenir. Il y a six mois encore, nous nous laissions duper par les mots; est-ce que demain nous allons recommencer? On peut le craindre quand on voit qu'au milieu des cruelles réalités de la guerre, une pensée germanique, qui cherche à nous priver du fruit de la victoire et à nous soustraire le prix de notre sang, est contresignée par l'un des chefs du gouvernement. Mettons-nous en travers de ce courant de ruine. Allons des formules allemandes aux réalités françaises.

Il importe que l'opinion publique s'habitue dès maintenant à remuer certaines idées concernant le traité de paix futur, à les vérifier, à les éprouver, dans de nombreuses conversations afin que nous voyions ce qu'elles contiennent et que nous ne nous laissions pas prendre à l'éternelle logomachie qui nous vient d'Allemagne.

Nous fûmes unanimes à l'heure terrible de la semaille. Les socialistes confondus avec tous les autres se sont offerts dans l'holocauste de la jeunesse française. Comment certains de leurs chefs viendraient-ils empêcher les fils des morts de récolter la sainte moisson du sacrifice?

Ils n'empêcheront rien du tout. L'Allemagne en prenant l'initiative de déclarer la guerre à la France a déchiré le traité de Francfort et, par là même, l'Alsace-Lorraine redevient ce qu'elle était avant le traité de Francfort: une partie de la France. Ce serait une effroyable offense aux Lorrains et aux Alsaciens de les obliger à demander la permission d'être Français à leurs odieux geôliers boches. Nous ne pouvons pas croire que les chefs socialistes s'obstinent à nous faire cette injure. Le gouvernement nous a donné une satisfaction. Mais il est bon que l'opinion que l'on vient de chercher à fausser examine toutes les données du problème de la paix future, afin de comprendre et d'appuyer les justes exigences de notre diplomatie.

MAURICE BARRES
De l'Académie française

Ils avouent leurs atrocités

Un article de la " Gazette de Cologne"

La "Gazette de Cologne", sous la signature de M. Walter Bloem, le romancier bien connu, auteur de "Peuple contre peuple," publie ce qui suit:

A peine étions-nous revenus de la stupeur dans laquelle nous avait jetés la brutalité inouïe de l'attaque que nous avons subie de tous côtés que, sur l'ordre de nos chefs, nous avons passé la frontière de la Belgique avec la certitude confiante que c'était le seul moyen de tenir tête au complot infernal de nos ennemis. Et déjà, plus d'un entre nous se rendait compte que la Belgique était également du complot. Cependant, nous pouvions espérer que le bon sens amènerait les Belges à tolérer, tout en protestant pour la forme, le passage de nos troupes par leur territoire.

"On pouvait à la rigueur s'attendre à une résistance de l'armée belge, résistance qui eût été aisément vaincue par nos premiers corps d'armée dans un combat chevaleresque. Mais il en fut autrement, car si l'armée belge nous tint tête dans ses forteresses à la frontière, nous rencontrâmes le peuple belge, c'est-à-dire la population civile qui, cachée en embuscade, la carabine en arrêt, assassinait nos patrouilles en reconnaissance et qui, cachée dans les forêts ou dans les greniers des maisons, tirait sur nos colonnes.

"Le gouvernement belge est responsable de ces atrocités.

"Cette terrible façon de faire la guerre était la seule à laquelle notre magnifique armée n'était pas préparée.

"Ce que doivent être, dans une semblable occurrence, le droit et le devoir du soldat, personne me l'avait établi; aucun principe constant ne fixait l'attitude du chef de la troupe. Il devait en résumer un flottement. L'instinct de chaque chef, de chaque troupe, même de chaque homme devait décider en dernier ressort.

"Il est cependant un principe fondamental: la faute de l'individu devait être expiée par la communauté, et lorsque, dans un village, on tirait sur nos troupes, ce village était incendié. Si le coupable ne pouvait être découvert, nous choisissions quelques représentants de cette communauté pour les passer par les armes.

"Tel fut le sort du pauvre peuple belge induit en erreur.

"Certes, à l'étranger, on a beaucoup exagéré tout ce qui s'est passé en Belgique. Cependant, quiconque ment n'invente jamais complètement, et il sera possible à nos ennemis de trouver quelques cas où nos troupes ont dépassé le droit de la légitime défense, mais il leur sera difficile de trouver que nous ayons jamais dépassé le droit et le devoir de terroriser."

Le Roi FERDINAND de Bulgarie qui, comme le roi de Grèce, voudrait empêcher son pays d'entrer dans le conflit à côté des alliés.

Londres, 12. (Spéciale).— Une dépêche de Salonique, au Daily Mail, dit que la Bulgarie transporte des troupes et de la grosse artillerie à Janthe, près de la frontière grecque.

La villa de Herr Bender

L'espion travaillait tranquillement

Il y a à Epinay, une villa [illegible] mante.

Elle dresse ses étages élevés sur le coteau qui domine la Seine. De ses fenêtres, le spectacle qui s'offre est enchanteur et varié : c'est le fleuve et ses deux bras, au cours nonchalant et aux berges peuplées ; c'est, au loin, Paris et ses toits ; c'est, de-ci de-là, une touffe de bois, une masse de villas coquettes et colorées ; c'est le va-et-vient des bateaux et des trains ; ce sont de hautes cheminées qui jettent dans le ciel d'épaisses fumées dont les floçons emportent le rêve et soutiennent la songerie.

C'est vraiment une " belle vue" la belle vue que souhaitent, pour leurs vieux jours les commerçants qui, trente années durant, ont mélancoliquement aspiré, dans les rues étroites et grises du Maroc, vers les horizons larges et clairs.

L'homme qui vint il y a un peu plus de deux ans, s'installer là, dans une villa qu'il fit construire sur un plan par lui dressé, n'était cependant pas un négociant fatigué des affaires et convoitant, avec le grand air, les joies sereines de la campagne, la pêche et le jardinage.

C'était un peune homme de vingt-cinq ans. Sur les quelques mètres de bonne terre qui entourent la maison, il ne piqua pas le plus maigre plant de salade ni la plus chétive bouture de rosier. Cette terre, plutôt portée à descendre vers le fleuve, entraînée par l'eau de pluie, il la rendit, par d'obscurs travaux, dure et résistante, si dure et si résistante qu'elle eut bien vite la force d'une robustep lateforme et qu'elle aurait sans fléchir supporté le poids lourd des grosses pièces d'artillerie.

Et s'il s'attardait à sa fenêtre, le soir ou le matin—car, encore qu'il se donnât pour employé dans une maison parisienne d'exportation, ses loisirs étaient grands, —ce n'était point pour laisser son rêve flotter avec les remorqueurs jusqu'à Paris ou jusqu'à la mer ; son regard ne voyageait pas capricieusement avec les nuages difformes ; ses pensées ne jouaient point avec les joyeux gaillards des berges et ne se délassaient point aux innocents plaisirs des pêcheurs pacifiques. Non ! Ce qui intéressait Bender, semblait-il c'était surtout, en face, la tour Eiffel et ses antennes, c'était le fort d'Epinay et le mont Valérien, c'étaient les ponts et les voies.

Qu'était Bender ? On ne s'en inquiéta guère. Il ne parlait à personne ; sa jeune femme non plus. Il fallut l'émotion des derniers jours de juillet pour le rendre loquace.

Le 28 juillet, cet homme silencieux, s'étant rendu chez un de ses fournisseurs, ouvrit la bouche et dit, tout de go :

—Mon brave homme, je vous conseille de vous trotter, car, avant quatre semaines, nous serons ici.

Bender avait dit " nous."

Washington, 13 mars.—La disette de vivres à Mexico est devenue plus grande. Il n'y a pas encore de moyens de transports faciles pour les Américains ou les autres étrangers qui désirent quitter Mexico. Ce sont les deux faits saillants dont le département d'Etat avait été informé jusqu'à ce matin.

La nouvelle que Mexico aurait été évacué par les constitutionnalistes et aurait été occupé immédiatement par les Zapatistes n'a pas été confirmée par les dépêches envoyées au département d'Etat. Le général Obregon se trouvait encore à Mexico hier à 10 heures du matin. On croit, cependant, que l'évacuation de la ville n'est qu'une qeustion d'heures.

L'administration attend encore la réponse de Carranza aux représentations américaines concernant les conditions à Mexico. Il semble maintenant probable cependant, que la capitale mexicaine ne sera plus longtemps sous le contrôle de Carranza après que cette note aura été reçue à Washington et que les Etats-Unis reprendront avec les Zapatistes les communications sur le sujet traité dans les notes envoyées à Carranza.

Du 21 janvier au 12 mars, d'après u bulletin de l'Amirauté anglaise, les ler que 24 navires sur un total de sous-maris allemands n'ont pu couler 8734 paquebots, ayant chacun une capacité de plus de 350 tonneaux, arrivés ou partis des ports de la Grande-Bretagne. Ce chiffre comprend les navires de différentes nationalités excepté ceux utilisés par l'Amirauté pour fins militaires ou navales.

Trente-cinq matelots perdirent la vie à bord des navires torpillés.

Paris, 12—Un correspondant du " Matin " dit avoir appris d'un réfugié de Lille que M. Trépont, préfet du Nord ainsi que son secrétaire M. Horromoi, ont été récemment mis en prison par les Allemands pour s'être opposés à la façon dont les Allemands voulaient prélever les fonds nécessaires à payer les contributions de guerre imposées aux villes capturées.

La population reste courageuse, mais on dit que le moral des Allemands est, d'une façon notoire, plus abattu.

Les troupes envoyées sur le front, affirme-t-on, montrent un certain découragement. Le nombre de déserteurs était tel, que le commandant de la ville a ordonné que tous les vêtements des civils soient déposés à la citadelle, de manière à empêcher les Allemands de s'en servir.

Depuis le mois de décembre, le kronzprinz de Bavière occupe la maison de M. Gatry à Lille.

La Haye, 12. (Spéciale).— Le Kaiser a décidé de mettre à la retraite les trois généraux suivants : Von Glasenap, Von Grabow et Von Deohm, qu'il tient responsables de la déroute des troupes allemandes, sur les rives du Niémen. La population allemande est encore ignorante de cette défaite.

Nouvelles du district

(SUITE DE LA DEUXIEME PAGE)

SAINT-CHARLES

M. Blais, de Saint-Bernard, est venu rendre visite à son frère, M. Damase Morisset.

—M. Stanislas Routhier, de East Broughton, était de passage ici la semaine dernière.

—M. Joseph Larochelle, de Saint-Philémon, était lundi dernier, l'hôte de son cousin M. Joseph Ruel.

—M. Raoul Guay est revenu d'un voyage à la Baie Saint-Paul où il a assisté aux funérailles de sa sœur Mlle Aurore.

—Mlle Berthe Lacroix a passé trois jours en promenade à Sherbrooke.

—M. Urbain Plante est revenu d'un voyage de quelques jours à Montréal.

—Mlle Tanguay, de Saint-Valier, a passé une quinzaine chez Mlle Gaudet.

—M. et Mme Jean Goulet sont partis cette semaine, pour aller demeurer à l'hospice Saint-Joseph de la Délivrance.

—M. le Dr A. Cloutier est de retour d'un voyage à Montréal.

SAINT-LAZARE

M. et Mme Achille Lacasse, de Saint-Gervais, étaient en visite il y a quelque temps chez M. Joseph Lacasse.

—M. Arthur Chabot est en voyage à Québec, pour affaires avicoles, nous lui souhaitons un heureux voyage.

—M. Ezéar Aubé, employé au moulin de M. Jos. Goulet, est en promenade dans sa famille à Saint-Malachie.

—Ces jours derniers, M. Joseph Fradet, de Saint-Damien, a fait l'acquisition de la jolie résidence de M. Francis Labrie, du village, nous espérons qu'il viendra bientôt se fixer parmi nous.

SAINT-DAMIEN

Vendredi, le 12 du courant, après une longue maladie, est décédée Mme Joseph Mercier à l'âge de 32 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 15, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Elle laisse pour déplorer sa perte un époux et six jeunes enfants. A la famille si cruellement éprouvée, nous offrons nos sincères condoléances.

Il y a plusieurs malades dans la paroisse ; nous leur souhaitons une prompte guérison.

SAINT-PHILEMON

Les exercices de la neuvaine à St-François-Xavier ont eu lieu la semaine dernière, ils ont été suivis avec piété.

—M. Joseph Pouliot a eu la douleur de perdre son petit garçon âgé de 3 ans. Nos sympathies.

—M. le Dr Belleau a eu la visite cette semaine de sa fille aînée, qui réside à Québec.

—M. et Mme Bédard, de Québec, étaient en visite, la semaine dernière, chez M. Albert Fortin.

—M. S. Labrie, voyageur, était de passage ici cette semaine.

—M. et Mme Napoléon Lemieux, une fille. Parrain et marraine M. et Mme Joseph Cadrin, oncle et tante de l'enfant.

—L'épouse de M. Léon Fournier, une fille. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Campagna.

CAP SAINT-IGNACE

DECES.—Nous regrettons d'apprendre la mort de Mlle Léocadie Lemieux décédée chez les SS. de la Charité à Québec.

VA ET VIENT—M. J. V. Gourdeau, de la " Sun Life " est de passage ici chez son beau-frère, M. Léon Guimont.

—MM. A. Bernier, de Saint-Michel et Ludger Lemieux, de l'Islet, étaient les hôtes de M. Léandre Tremblay, dimanche.

—M. Gaudias Gaudreau, de Québec, est en visite chez son cousin, M. Roméo Gaudreau.

—M. l'abbé J. Gosselin, professeur au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, était en visite chez sa tante, Mme Vve Michaud, dimanche.

—MM. Henri Rousseau et Didace Gagnon, de Montmagny, étaient de passage ici au courant de la semaine dernière.

—Mlle Alice Lacourcière de Saint-Victor de Tring est en visite chez Mme Vve Michaud.

—M. et Mme J. V. Côté sont revenus d'une promenade de quelques jours à Saint-Raphaël.

—M. et Mme Ernest DeCourcy, de Montmagny, étaient les hôtes chez Mme Vve A. C. Guimont, dimanche.

—M. Adélard Gamache, de l'Anse-à-Gilles nous a quittés ces jours derniers pour reprendre son travail à bord du vapeur " Cascapédia."

SAINT-PACOME

Le triduum qui précède les Quarante-Heures est prêché cette année par le Rév. Père Hilarion, franciscain. Le Rév. Père n'a pas attendu le nombre des années pour être éloquent, sa parole, chaude et forte, impressionne ses auditeurs et ne peut que produire les meilleurs résultats. Les prêtres dont les noms suivent sont venus prêter leur concours à M. le curé : MM. les abbés Eug. Pelletier de Saint-Philippe de Néri, Delisle, de Rivière Ouelle, Guy, de Saint-Onésime, Lessard, de Mont-Carmel, Lemay, chapelain des SS. de la Charité de Rimouski, Shainks de Sainte-Anne de la Pocatière.

Vu la température idéale que nous avons eue une foule considérable se pressait chaque jour dans l'enceinte sacrée, tout le monde a fait trêve à ces travaux pour s'imprégner de la parole divine et faire provision de forces.

—MM. Pierre Girard, et A. D. Michaud, des Eboulements, étaient de passage parmi nous cette semaine.

—Mlle Alice Michaud est allée passer quelques jours à Québec, accompagnant son frère, M. Lorenzo Michaud à l'Hôtel-Dieu.

—Depuis quelque temps déjà, a eu lieu l'élection des officiers de l'Alliance Nationale. Voici les noms des dignitaires :

Président, M. Auguste Michaud ; vice-président, M. Jos. Chamberland ; sec-archiviste, M. J. Alp. Beaulieu ; trésorier, M. L. M. Gagnon ; médecins-examinateurs Drs T. W. Michaud et Ths. Gosselin ; Comm.-Ordonnateur, M. Thomas Lévesque, fils ; introducteur, M. Jos. Boucher ; substitut, M. Arsène Boucher.

MATANE

M. L. G. Lespérance, courtier d'assurance de Rivière du Loup, était de passage à Matane pour affaires, ces jours derniers.

—Mlle Adéla Ouellette, de Val Brillant, était de passage à l'hôtel Stevenson, ces jours derniers.

—M. E. Ainney, de Québec, était à Matane ces jours derniers.

—Mlle Marguerite Rinfret, est revenue d'une promenade à Rivière du Loup, chez sa sœur, Mme Gérard Dumont.

—Madame E. A. Leboutiller est revenue de Québec.

SAINTE-FELICITE

Le 15 a été baptisé Joseph-Omer, enfant de M. et Mme André Tremblay Parrain M. André Labrie marraine Mlle Marie-Anne Tremblay, sœur de l'enfant.

—M. J. A. Chabot, inspecteur d'écoles, est actuellement à faire les examens des classes, il est très satisfait des progrès des enfants, espérons que ces jeunes continueront dans cette voie du devoir.

—M. Achille Lavoie, de Rimouski, est actuellement parmi nous en route pour le Ruisseau-à-la-Loutre.

—M. Francis Saint-Gelais de Ruisseau-à-la-Loutre était parmi nous ces jours derniers.

—M. J. Roy, de Cap Chat, était de passage dans notre paroisse cette semaine.

—M. et Mme Félix Landry nous quitteront prochainement pour aller demeurer à Cap Chat.

PRICE

Dimanche a été baptisé Joseph-Paul-Emile, enfant de M. et Mme Joseph Simard. Parrain et marraine M. et Mme Médéric Simard grands-parents de l'enfant.

—Lundi, a été baptisé André-Albert, enfant de M. et Mme Eusèbe Imbeau. Parrain et marraine M. et Mme Edmond Imbeau grands-parents de l'enfant.

—M. et Mme Lavoie font part à leurs parents de la naissance d'un fils. Parrain et marraine M. et Mme François Ringuette, oncle et tante de l'enfant.

—Vendredi, un accident est arrivé à André-Albert, fils de M. Arthur Bourgoin, qui s'est cassé une jambe en glissant avec ses camarades. Il est sous les soins du Dr Ross, de Mont-Joli. Nous lui souhaitons une prompte guérison.

—M. et Mme Théodore Roy sont revenus d'un voyage de 2 mois dans la Baie des Chaleurs.

UNE NOUVELLE COMPAGNIE

Dans la florissante cité de Fraserville un groupe des principaux citoyens vient de décider la création d'une compagnie, à fonds social de $20,000.00 pour l'exploitation d'une buanderie et teinturerie, et autres commerces accessoires à ces sortes d'établissements.

Les lettres patentes ont été émises et plus de $10,000 sont actuellement souscrites ; ce qui démontre que bientôt la nouvelle compagnie pourra commencer ses opérations.

C'est certainement une bonne industrie qui va employer une trentaine de mains et payer de dix à douze mille piastres de salaire et ce, dès l'été prochain.

L'ancienne buanderie sera achetée et agrandie, et facilement pourra doubler ses opérations en quelques mois.

Buanderie

Lavage, Pressage, Nettoyage et Teinture . . . . .

Des Habits de Dames et Messieurs.
Nouvelle Administration.
S. V. P. Téléphonez.

La Buanderie de Fraserville, Limitée
FRASERVILLE, P. Q.

SAINT-MARCEL

M. l'Inspecteur L. P. Goulet a fait dernièrement la visite des classes et il a paru satisfait.

—M. Maxime Dancause, de Saint-Cyrille, et Mlle Adrienne Caron, étaient en visite chez des parents, dimanche.

—M. et Mme Polycarpe Bernier font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les noms de Marie-Blanche-Irène. Parrain et marraine M. et Mme Georges Perretier, oncle et tante de l'enfant.

—M. le curé Caron de Saint-Adalbert était de passage au presbytère ces jours derniers.

—M. le notaire Lavoie, de Sainte-Perpétue, était à son bureau lundi.

—Mercredi, M. le curé est allé à Sainte-Apolline pour le concours pascal.

—M. et Mme Napoléon Thibault, un fils. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Thibault, oncle et tante de l'enfant.

—M. Ernest Boucher, de Saint-Eugène était de passage dans notre paroisse, dimanche.

RIVIERE-OUELLE

M. Rosaire Germain, ingénieur civil, est depuis quinze jours l'hôte de son frère, le Dr Germain.

—M. Edouard Gagné, accompagné de sa sœur, Mlle Marguerite, de la Malbaie, étaient les hôtes de M. Jos. Lizotte, la semaine dernière.

—Mlle Georgette Destroismaisons, de Montréal, était en visite chez des parents, la semaine dernière.

—M. et Mme Adélard Ouellet, de Rivière du Loup étaient les hôtes de M. Jos. Bélanger, cette semaine.

—Le Dr J. Germain est à Québec pour affaires.

—Mme William Gagnon après une promenade de plusieurs semaines aux Etats-Unis chez ses enfants, est revenue dans sa famille.

—Le 13 mars, s'éteignait dans le Seigneur Mme Philippe Beaulieu—née Georgianna Pelletier—de Kamouraska. Les funérailles eurent lieu dans l'église de Rivière Ouelle, au milieu d'une assistance considérable. Conduisaient le deuil: M. Philippe Beaulieu, époux de la défunte, ses fils, MM. Joseph, Arthur, J. Baptiste, Emile. Les porteurs étaient MM. Louis Letellier de Saint-Just, François Gagnon, Alphée Lévesque, Louis Dubé. M. Godfroid Bélanger portait la croix. Dans le cortège, on remarquait MM. Emilius Blanchet, de l'Islet, Laurent et Octave Bérubé, Alphonse Dionne, L. Richard, Alfred Levesque, de Ste-Anne de la Pocatière, Alexandre Lévesque, de Saint-Pacôme, Edouard Lizotte, J. B. Polurde, Philippe Hudon, Adjutor Lizotte Louis Deschêne, Jos. Bélanger.

A la famille en deuil nous offrons nos sympathies.

NOTRE-DAME DU PORTAGE

Les réparations à l'église sont commencées la semaine dernière, on désire terminer les travaux vers la mi-juin; il y a toute apparence que notre petite église va être bien jolie: " Qui vivra verra.'

—M. et Mme Adjutor Michaud font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille. Parrain et marraine, M. et Mme Alphée Michaud, oncle et tante de l'enfant.

SAINTE-JUSTINE

Dimanche, le 14 mars courant, M. le curé se rendait à Sainte-Germaine, afin d'assister à la conférence ecclésiastique qui avait lieu à cet endroit.

—Mme J. E. Langlois est revenue à Sainte-Justine, après une quinzaine passée chez sa mère, Mme Moisan, de Saint-Georges.

—Mlle G. Moisan, qui accompagnait sa soeur, Mme Langlois, passera quelques jours ici.

—Mlle E. Cayouette, qui enseignait à Saint-Fabien de Panet, est revenue dans sa famille, pour refaire sa santé. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

—Dimanche, à l'occasion de la visite de Mlle M. Ange et Alexina Poliquin et de M. H. Poliquin, il y eut réunion intime chez M. et Mme G. E. Perron.

Outre Mesdemoiselles et M. Poliquin, de Sainte-Rose, on remarquait: M. et Mme J. A. Gagnon, M. et Mme J. Barbeau, M. et Mme C. Leclerc, Mesdemoiselles . Cayouette, A. Saindon, E. Poliquin, A. M. Boutin. Il y eut chant et musique et aussi, ne l'oublions pas, l'on joua le si passionnant jeu de " Shoo le Kaiser."

Les heures s'écoulèrent trop rapidement et il fallut se séparer, se promettant bien de revenir bientôt où l'on avait reçu un si cordial accueil.

M. le curé a annoncé dimanche que la première communion des petits enfants de 6 ans aurait lieu vendredi, fête de saint Joseph.

On ne pouvait faire un choix plus heureux pour faire communier ces tout petits que le jour de la fête de saint-Joseph, ce grand Saint qu'on nomme à juste titre l'Ami du Sacré-Coeur.

PENSEE.—Quand le soir est venu il fait bon avoir bien passé le jour, et quand la vieillesse est venue, il fait bon avoir bien vécu.

NOTRE-DAME DU ROSAIRE

Un magnifique hôtel à vendre à Notre-Dame du Rosaire, comté de Montmagny, contenant dix-sept chambres, salon, salle d'attente, salle à manger, grande cuisine, " water-closet", réservoirs à eau chaude et eau froide lumière acétylène, aussi écurie et roulant. Situés près de l'église et de la gare du Transcontinental, près du couvent. Excellente place d'affaires. Vente pour cause de mauvaise santé du propriétaire.

S'adresser à l'HOTEL PARADIS,
Notre-Dame du Rosaire,
Co de Montmagny.

Ottawa, 18.—Le comité d'enquête sur les chaussures a entendu, ce matin, les officiers des divisions de Calgary, Winnipeg et Toronto. Les officiers de l'ouest se plaignent de la chaussure tandis que ceux de Toronto déclarent qu'elle a donné un service satisfaisant. Le quartier-maître Wainwright a été le premier témoin entendu.

Intéressante conférence sur l'Ouest par M. l'abbé Ulric Martel

Dans la grande salle de l'Hôtel-de-ville où se pressait l'élite de notre société Montmagnyenne.

M. l'abbé Ulric Martel, de Québec, nous a donné, mercredi soir, un intéressant compte-rendu de son récent voyage en Orient.

Le dissert narrateur partagea sa conférence en trois parties agrémentant son récit de mots heureux, ce qui permit à son auditoire de jouir, tout à la fois de l'instructif et de l'agréable.

Les amateurs de l'art musical eurent aussi la bonne fortune d'entendre la Fanfare de Montmagny dont les membres se souviennent toujours avec reconnaissance de leur ancien et dévoué directeur, auquel ils avaient voulu prêter leur concours en cette soirée du 17 mars. Le succès qu'ils ont remporté de même que les musiciens de l'orchestre leur sera une invite à venir plus souvent nous donner des preuves de leurs talents. Le choeur improvisé par l'habile directrice, Mlle C. L'Espérance a, une fois de plus, prouvé son savoir et son mérite. Qu'il nous soit permis, en passant, de féliciter tous ceux qui ont bien voulu y prendre part.

Madame Albert Fournier, accompagnée au piano par Mlle Blanche Saint-Pierre, rendit avec âme "Connais-tu le pays", elle ne fut pas moins applaudie, lorsqu'en rappel, elle chanta "L'amour" de Miro.

Nous voudrions donner un résumé détaillé de l'intéressante conférence du distingué voyageur de Terre-Sainte. Le temps et l'espace nous faisant défaut, nous nous contenterons d'en indiquer les grandes lignes. D'ailleurs, il faudrait la plume facile du conférencier lui-même pour raconter les épisodes de ce pèlerinage qu'il eut le privilège de faire sous la direction des Pères Assomptionistes. Après nous avoir parlé de Naples, parodiant le dicton : "Voir Naples et mourir", M. l'abbé Martel nous présenta ses compagnons de voyage, tous prêtres, religieux et religieuses de diverses communautés, de différentes nationalités, mais "pas ennemis" ajoute-t-il, nous pouvons, en quelque sorte, l'accompagner dans son excursion nautique, tant il nous décrit, avec réalisme, les beautés, les charmes mystérieux, ou les dangers que présente cette grande enchanteresse qu'est la mer. "On a beaucoup parlé, dit-il, des flots bleus de la Méditerranée, ce n'est pas simplement de la poésie, car les eaux méditerranéennes sont réellement bleues, et c'est vraiment grandiose le spectacle qu'elles présentent à nos regards."

En passant près de l'île sicilienne M. l'abbé Martel nous dit quelques mots du Mont Etna dont les bouches enflammées ont causé dans ces derniers temps des ravages si tristes aux villes qu'il domine; puis il nous parle avec enthousiasme de Malte, des grandes manifestations religieuses qui ont marqué le Congrès Eucharistique dont il fut l'un des assistants.

" Tout ce qu'ont écrit des Maltais les journaux italiens est faux, ajoute-t-il; les habitants de l'île sont bienveillants, hospitaliers, animés d'une grande foi; ils en ont donné des preuves tangibles plus d'une fois durant les jours du Congrès. Si je voulais, dit-il, décrire toutes les grandeurs de ces fêtes religieuses, il me faudrait un volume. Monseigneur Emard qui a pris part à ce Congrès en a fait une admirable description dans une brochure que je vous conseille de vous procurer". Suez!... quelques mots de l'illustre ingénieur français, de Lesseps, puis Le Caire se présente à nos regards avec ses blocs énormes de pierre qui forment les Pyramides, où dorment de leur dernier sommeil les Pharaon d'Egypte. " Tamarie, où la sainte Famille se reposa à l'abri d'un sycomore", non pas, comme l'ont affirmé certains écrivains—le même qu'on voit aujourd'hui, mais un semblable".—Jaffa puis Jérusalem, où le voyageur en mettant pied sur cette terre sanctifiée par les pas du Sauveur, s'incline et baise le sol..... Nous avons envié le bonheur des pèlerins de Terre-Sainte, en entendant parler de ces lieux témoins des merveilles opérées par l'Homme-Dieu, des souffrances qu'il a endurées pour notre salut. Mais notre coeur s'est senti pris d'une indéfinissable tristesse alors qu'on nous a fait le récit des tristes scènes dont sont spectateurs les étrangers qui visitent les sanctuaires de la cité Sainte. Les profanations qu'on y fait de ces églises vénérées où Juifs et Turcs entrent comme en un marché public affligent tout bon catholique. Bethléem, que l'Enfant-Dieu immortalisa, Nazareth, l'humble petite ville où il vécut dans l'intimité de Marie et de Joseph, nous présentèrent des scènes admirables. Successivement, nous passâmes des flots dormants du lac de Tibériade au sommet du Thabor où un rayon de la gloire divine fut révélée aux disciples privilégiés. Les souvenirs historiques qui se rattachent à ces endroits furent artistement illustrés par le distingué conteur qui nous fit passer par cette route de Damas où Saul reçut miraculeusement sa mission d'apôtre de cette Foi dont il était l'un des plus ardents persécuteurs. Baalbeck, Bayrouth, villes musulmanes, nous préparèrent aux surprises de tous genres que nous réservait la capitale turque. Nous parlant des moeurs, du caractère et des usages des habitants de Constantinople, M. l'abbé Martel ne nous intéressa pas moins qu'en nous conduisant dans la mosquée de Sainte-Sophie, remarquable par son dôme immense lequel se rapproche le plus du firmament; on n'a pas oublié que ce temple où les Turcs rendent aujourd'hui des hommages publics à " Allah et à son prophète ", était autrefois une magnifique cathédrale dédiée au culte catholique..... Bientôt, après avoir admiré les riches monuments que la péninsule grecque renferme, nous revenons de ce voyage que dans un rêve enchanteur le distingué conférencier nous a donné l'heur de faire. Nous aurions désiré faire, de nouveau, halte dans la ville napolitaine, nous promener quelque peu sur les lagunes de Venise, visiter les ruines de Pompéi, mais les quelques notes que nous donnerions sur ces lieux ne seraient qu'une imparfaite ébauche de la brillante conférence que M. l'abbé Martel nous fit sur ces pays.

Nous terminerons donc ce résumé: peut-être aura-t-il pour ceux qui n'ont pu être les auditeurs de cette conférence, quelque intérêt. Quant aux autres, il leur sera un humble souvenir des quelques heures intéressantes qu'ils ont pu savourer, grâce à la bienveillance des officiers du Cercle Dramatique auquel nous offrons, de même qu'à M. l'abbé Martel et à tous ceux qui ont contribué au succès citations et mercis, nous permettant de cette soirée, nos plus sincères fe de leur dire bien cordialement " Au Revoir".

UN AUDITEUR.

NOUVEAUX LIQUIDATEURS A QUEBEC

MM. DION & NOLET

Nous apprenons que messieurs F. J. Dion et C. E. Nolet, de cette ville, viennent d'ouvrir dans l'édifice de la Banque Nationale, 75 rue St-Pierre, un bureau de comptables liquidateurs.

Outre la comptabilité et la liquidation des faillites, messieurs Dion et Nolet s'occuperont aussi d'audition, d'évaluation, d'administration de succession, de règlement de compromis entre débiteurs et créanciers, de rédaction d'annonces françaises et anglaises, de traductions dans les deux langues, de courtage de douane, de fidei-commis, c'est-à-dire : legs testamentaire ainsi que de perception de crédits.

Monsieur François Joseph Dion est un jeune journaliste de talent, très habile dans les transactions financières et commerciales. Jusqu'ici M. Dion s'est occupé de placer des débentures pour le comte de "Provincial Securities Co., Ltd" de cette ville en même temps qu'il était attaché à la rédaction de la "Semaine Commerciale." Cependant M. Dion garde cette dernière position tout en remplissant ses nouvelles fonctions.

M. C. E. Nolet est membre de la American Collection Service. Gérant de l'Echange de Crédits des Marchands : bureau de Collections établi dans le cours du mois de juin 1914. M. Nolet fut d'abord, trois ans comptable pour la Saguenay Lumber Co., à Les Escoumains, Co. de Saguenay. Il fut ensuite huit ans comptable pour la "Iberville Lumber Co. à Sault-au-Mouton. Co., Saguenay. Actuellement M. Nolet jouit de la confiance et de l'estime de tous les marchands de Québec.

Nous encourageons nos marchands à placer leur confiance en ces deux messieurs qui la méritent à tous égards.

De notre part nous leur souhaitons le plus franc succès.

CHAPEAUX

Je suis heureuse de vous annoncer que j'ai ouvert une salle de modes CHEZ M. WILLIAM SYLVESTRE. Ma marchandise pour le printemps est installée et les prix sont des moins élevés.

Je me ferai un devoir DE DONNER entière satisfaction à toutes. Venez Mesdames vous convaincre vous-mêmes de la qualité de ma marchandise au plus bas prix.

Mlle ELZIRE BERNIER, Modiste.
Cap Saint-Ignace.
Chez M. WILLIAM SYLVESTRE.

ELECTIONS MUNICIPALES A SAINT-CHARLES CO. DE BELLECHASSE

St-Charles, Bellechasse, 18. (Spéciale).—Depuis que la paroisse a été divisée en deux municipalités, la municipalité du village a eu, pour la première fois ses élections municipales. L'élection des conseillers a été faite le 8 courant et celle du maire le 15. Le nouveau maire est M. Urbain Plante.

Quant aux nouveaux conseillers élus, ce sont : MM. Joseph Ruel, Edouard Therrien, Geo. Chabot, Thomas Roy, Joseph Couture, Adélard Lacroix.

MARCHE DE QUEBEC

Aucun changement de prix dans les épiceries, les vins et les liqueurs.

Dans les grains et farines on remarque que le blé-d'Inde se vend 87½ cts, 90 cts les pois, $3.00, la farine patente Hung 98 lbs se vend $3.90, $3.95 la farine forte à levains $3.65, $3.70.

Aucune cote nouvelle dans les provisions

Dans les produits de la ferme on remarque que le beurre crémeries de choix se vend 35 cts, le beurre de second choix 32 cts.

Aucune cotation nouvele dans les poissons.

Dans les fruits on remarque que le Céleri Californie se vend $1.40 la douzaine les pommes Spy No 1 se vendent $600, les bananes au régime $2.25 et $2.50.

Aucun changemnt de prix dans les cuirs

AUX AMATEURS DE CHANT ET MUSIQUE.—Lisez bien...." Le succès du salon." (Recueil de chansons avec airs notés," suivis de monologues en vers et en prose) **40c.**

" Nouvelle Lyre Canadienne " (Recueil de chansons canadiennes et françaises) **35c.**

" Nouveau Recueil de chansons comiques " (Romances, chansonnettes, avec musique) **30c.**

En vente aux bureaux du " Peuple," Montmagny.

REDUCTION.—Nos cartes postales " glacées " " bromures " sont d'un genre nouveau et des mieux assorties. En vente chez

A. E. MICHON.

PAQUES

est la grande fête musicale de l'année. Sans musique Pâques perd beaucoup de sa signification. Le Victrola vous apporte chez vous toute la Musique Sacrée du monde entier.

Au lieu d'entendre quelques-uns de ces hymnes superbes, de ces sélections sacrées chantés une fois par année, vous pouvez les entendre fréquemment et vous arrivez à les connaître en réalité comme ils méritent de l'être—tel qu'interprétés par les meilleurs chanteurs du monde, sur le Victrola.

Voici quelques-unes des sélections favorites pour Pâques sur les Records Victor:

Angels Ever Bright and Fair. . . . . Lucy Marsh—35075
Unfold Y Portals . . . . . Trinity Choir
Christ Arose . . . . . Hayden Quartet—16008
Beautiful Isle of Somewhere . . . . Harold Jarvis
Creation—With Verdure Clad . . . . Lucy Marsh—60055
Gloria from Twelfth Mass (Mozart) . . Lyric Quartet—31589
Halle ujah Chorus (Messiah)
Chœur Victor avec Fanfare de Sousa—31770
Hosanna (Granier) . . . Herbert Witherspoon—74279
I Know that My Redeemer Liveth (Messiah)
Lucy Marsh—70071
Jesus Christ is risen . . . . Hayden Quartet—16178
Les Rameaux (The Palms) en Français Enrico Caruso—33459
Les Rameaux (The Palms) en Français Edm. Clément—74319
Les Rameaux (The Palms) en Français Pol Plançon—95020
The Palms (en Anglais) . . . . . Harry MacDonough—31601

Tout Marchand à "La Voix de Son Maître" dans toute ville ou cité du Canada se fera un plaisir de vous jouer n'importe lequel de ces superbes hymnes de Pâques ou n'importe quelle autre musique que vous désireriez entendre.

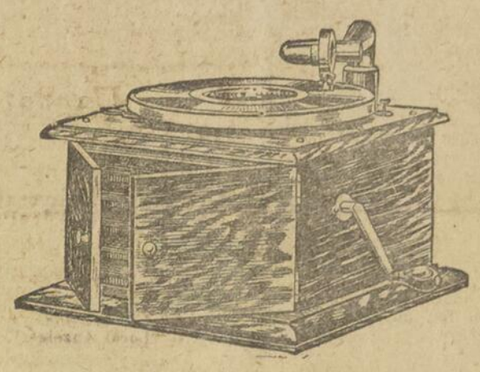

VICTROLA VI **$33.50**

Avec 15 Records Doubles Victor (30 sélections, à votre choix) $47.00

Vendu à conditions faciles, si désiré

Autres Victrolas de $21.00 à $305 (avec facilités de paiement, si désiré), et des Records Doubles Victor à 90c pour les deux sélections, chez tout marchand à " La Voix de Son Maître" dans n'importe quelle ville du Canada. Ecrivez et demandez une copie gratuite de notre Encyclopédie Musicale de 410 pages donnant la liste de plus de 6000 Records Victor.

Demandez à entendre " Le Père la Victoire ", marche merveilleuse tel que jouée par la Fanfare Militaire Victor, sur le Record Victor, No 17712, prix 90c.

Toujours en mains le plus grand choix de Registres Français par les Artistes Français les plus célèbres.

Berliner Gram-o-phone Co,
LIMITED.
RUE LENOIR
MONTREAL
Records Victor—Faits au Canada
ENCOURAGEONS nos Industries

MARCHANDS DANS TOUTES LES VILLES.

Vous trouverez un grand choix de Gramophones Victor-Victrolas, ainsi que disques, chez

C. W. LINDSAY, Limitée
204, RUE ST-JEAN, Quebec.
OU CHEZ
J. B. CHOUINARD, Montmagny, P. Q.

LA FARINE DU CANADA A L'ANGLETERRE

Ottawa, 18.—(De notre correspondant).—Dans un rapport déposé aux Communes, le gouvernement annonce que le cadeau d'un million de sacs de farine à l'Angleterre a coûté $5,005,540, dont $201,828 pour le transport. Cette farine a été achetée des maisons suivantes : Western Canada Flour Mills Limited, qui a reçu $350,000 ; Dominion Flour Mills Limited $56,000 ; Lake of the Woods Milling Co., Ltd. $280,000 ; Maple Leaf Milling Co., Ltd. $1,164,842 ; St Lawrence Flour Mills Co., Ltd. $112,000 ; Ogilvie Flour Mills Ltd. $840,000.

L'honnêteté est une clef qui ouvre bien des portes.

—o—

—Vois la fourmi; regarde comment elle agit ; et agis comme elle.

Notes historiques sur les syndicats de laiterie de Québec

Depuis plus de trente-cinq ans, j'ai été intimement lié à tous les mouvements qui se sont faits dans notre province au sujet de l'agriculture et, plus spécialement, de l'industrie laitière. Bien que cela ne représente pas une très longue période de temps, je commence à constater cependant, qu'elle l'est assez pour que beaucoup de personnes soient portées à mettre en oubli certains faits dont l'occurrence s'est produite il y a trente ou quarante ans. Un événement récent me permet d'apporter la preuve de l'affirmation que je viens de faire. C'est celui de la mort d'un homme qui a, probablement, le plus travaillé en faveur de l'industrie laitière canadienne. Par son travail ardu, fait souvent sous des circonstances adverses, il a obtenu le plus de résultats favorables à cette belle et grande industrie qui a tant aidé à rehausser le niveau de l'agriculture du Canada, après son introduction qui avait trouvé nos cultivateurs dans de très pénibles circonstances. Cet homme a rempli de son nom, répété dans presque toutes les conventions de l'industrie laitière tenues pendant trente ans dans les diverses provinces de la Puissance, les annales de l'industrie laitière de la Confédération canadienne, de même que celles des Etats-Unis et de l'Angleterre. Pourtant, depuis à peu près dix ans, il est tombé dans un profond oubli et, je suis certain que, à part quelques amis fidèles, au nombre desquels je me flatte d'être classé, bien peu de ceux qui m'écoutent actuellement, s'ils se le rappellent, en ont gardé plus qu'un souvenir vague.

Ce bon ami, auquel je donne ce titre, non seulement à mon point de vue personnel, mais encore à celui de tous les patrons de l'industrie laitière canadienne, c'est le regretté D. M. Macpherson, de Lancaster, Ont., appelé pendant plusieurs années le roi du fromage (cheese king) du Canada, dont le télégraphe nous annonçait la mort arrivée le 3 février courant, à l'Hôpital Général de Montréal (Montreal General Hospital), à la suite d'une opération chirurgicale. C'est cette mort qui m'a suggéré l'idée d'écrire les notes historiques que je me permets de soumettre aujourd'hui à messieurs les membres de la présente convention, dans le but de fixer dans leur mémoire et de consigner dans le rapport de notre société d'industrie laitière provinciale, les faits qui concernent l'organisation des syndicats de laiterie, plus communément connus sous le nom de : Syndicats de fabriques, dont le vingt-cinquième anniversaire concorde avec la date de la présente année 1915. Plusieurs s'étonneront de m'entendre rattacher le nom de Monsieur Macpherson à l'organisation de ces syndicats, mais cet étonnement ne durera pas longtemps lorsque certains faits leur auront été signalés.

C'est monsieur Macpherson qui, dès 1880, a eu le premier l'idée de l'organisation des syndicats de fabriques. En effet, je lis dans le rapport de la Commission Agricole d'Ontario, publié en 1881, que M. D. M. Macpherson disait dans une conférence donnée devant cette commission (Voir Vol. 4, Appendice J, page 19), le 22 juin 1880, alors qu'il avait déjà onze ans d'expérience en industrie laitière, ce qui suit à ce sujet.

" Avantage d'avoir un surveillant pratiqué.—Je pense qu'il y a " un grand avantage à avoir un homme " pratique pour surveiller un certain " nombre de fabriques. Je crois que " ça paierait un canton ou un certain " nombre de fabriques, de se joindre " ensemble pour employer un homme " de première classe, expérimenté, afin " de les surveiller, allant de fabrique " en fabrique et voyant à ce qu'elles " visent toutes à la production d'une " haute qualité. Si douze ou quinze " fabriques étaient réunies ensemble, " l'amélioration de la qualité et l'augmentation de la quantité du fromage " paieraient bien les gages d'un tel " homme."

(Texte anglais original) **" Advan- " tage of having one practical over- " seer.**—I think there is a great advantage in having one practical man " to oversee a number of factories. " I believe that it would pay any town- " ship or any number of factories joined " together to employ a first class, " experienced and merely to superin- " tend them, going from factory to " factory, and seeing that they were " all working to a high standard. If " there were twelve or fifteen factories, " the increased quality and quanti " of the cheese would well pay the wages " of such a man."

Cette idée de M. Macpherson était déjà mise en pratique par lui, en 1881, mais d'une manière privée, dans ses fabriques des comtés de Glengarry, Ont., et de Huntingdon, P. Q., dont l'agglomération portait le nom de: "Groupe de fabriques de fromage Allan Grove" (Allan Grove Cheese combination) qui, à un moment, a compté soixante-seize fabriques et avait pris son nom de celui d'une première fabrique organisée en 1870 ou 1871, sur la ferme Allen Grove, dans le township de Lancaster, Ontario.

Le premier surveillant ou inspecteur employé dans ce groupe fut M. W. J. Cluff, de la Guerre, comté d'Huntingdon, P. Q., puis M. W. McLeod, de Lancaster, comté de Glengarry, Ont. M. J. A. Ruddick, que la Puissance du Canada a l'avantage d'avoir actuellement comme commissaire de l'Industrie laitière et de la Réfrigération, disait en 1890, devant la deuxième convention de la société fédérale d'industrie laitière tenue à Ottawa (voir page 16 du rapport français de cette convention) que, dès 1881, monsieur Macpherson organisait le présent système d'inspections syndicales dans ses propres fabriques. Pendant cinq ans, de 1883 à 1888 (voir "Bulletin No 28, série de l'industrie laitière et de la réfrigération, 1911, page 36") monsieur Ruddick fut inspecteur privé des fabriques de ce groupe Allan Grove. Ce système d'inspection privée avait un caractère beaucoup plus efficace que celui pratiqué, à cette époque, par les inspecteurs de l'association laitière provinciale: " Je ne veux pas, dit monsieur Ruddick dans le rapport cité plus haut, à la même " page " que personne pense pour un " moment que je veux jeter aucun " blâme la dernière, car je crois que " ses inspecteurs ont été très diligents " et fidèles à l'accomplissement de " leurs devoirs. Mais la raison de la " différence dans les résultats peut " être attribuée avec certitude à une " circonstance entièrement en dehors " de leur contrôle, savoir: les patrons " de la fabrique de la combinaison " savent avec certitude que certaine- " ment l'inspecteur visitera leurs fa- " briques, au moins une ou deux fois " dans la saison, tandis que, dans l'au- " tre cas, les patrons ne connaissent " rien touchant l'inspecteur et même, " dans le cas contraire ils ne sont pas " sûrs qu'il visitera leurs fabriques, " de sorte qu'ils prennent leur chance " plus grande. Je tire de là la conclu- " sion que s'il y avait assez d'inspec- " teurs pour visiter toutes les fabriques " une ou deux fois pendant la saison, " il y aurait très peu à reprendre."

Comme on le voit par la citation que nous venons de faire des paroles prononcées par M. Ruddick, en 1889, l'inspection des fabriques dans la province d'Ontario, et l'on peut dire la même chose pour la province de Québec, se faisait d'une manière laissant à désirer, malgré la capacité des inspecteurs des sociétés d'industrie laitière de ces provinces par suite de l'imperfection du système suivi, excepté dans le groupe Allan Grove.

En 1889, lors de la convention annuelle de la Société d'Industrie laitière de la province de Québec, tenue à l'Assomption, le bureau de direction sortant, de cette société, était invité à discuter la question de l'organisation des syndicats de laiterie par son secrétaire, M. J. de L. Taché qui avait étudié le fonctionnement de l'inspection des fabriques de la combinaison Allan Grove, dans Ontario et Québec. Frappé des excellents résultats obtenus de ce système d'inspection par M. Macpherson, monsieur Taché présenta une résolution dont je donne ici le teneur en citant la partie du procès-verbal de cette réunion du bureau de direction qui concerne cette résolution.

" S. I. L.—Réunion du bureau de direction sortant, le 22 janvier 1889, à L'Assomption, hôtel Archambault.

" Présents: L'honorable président de la Société; Révd M. Gérin, vice-président; Révd M. Montminy; MM. J. C. Chapais, I. Jos. Marsan, L. T. Brodeur, Alexis Chicoine, O. Bergeron, S. Fortin et le secrétaire.

" Les résolutions suivantes sont pro- " posées et adoptées:

" "3. Proposé par M. J. de L. Tach " secondé par M. l'abbé Montmir " Que vu les excellents résultats " obtenus par l'organisation d'un s " vice d'inspection et d'enseigneme " dans les fabriques par des insp " teurs ayant sous leur contrôle " petit nombre de fabriques et " visitant constamment pendant " cours de la saison, le Comité Exé " tif de la Société ai une entrevue av " l'honorable Commissaire de l'Ag " culture pour demander que le go " vernement encourage la formatio " de syndicats de fabriques établis dan " le but de se pourvoir d'inspecteu " engagés par ces syndicats, charg " de la surveillance générale des fabr " ques composant ces syndicats, " leur offrant une aide pécuniaire éga " au montant souscrit par ces fabr " ques pour les fins spéciales de le " service d'inspection, pourvu que ce " syndicats soient composés d'au moin " dix et de pas plus de trente fabrique " qui souscriront et paieront ent " elles un montant total d'au moi " $150.00 et de pas plus de $300.0 " pourvu encore que ces subventio " ne soient octroyées que sur la recom " mandation de la Société après rap " port fait par les syndicats, des opé " rations de chaque année." (Voir ar chives de la Société d'Industrie laitière).

Le 5 février suivant (1889), cette résolution était transmise à l'honorable Commissaire de l'Agriculture de Québec.

Dans le cours de cette même année 1889, un syndicat dont l'organisation était calquée sur les données indiquées dans la résolution adoptée à l'Assomption par la Société d'Industrie laitière de Québec, était organisé dans le district de Bedford, au printemps.

Au sujet de l'organisation de ce premier syndicat par MM. H. S. Foster et S. Fisher, voici ce qu'on lit dans le neuvième rapport de la Société d'Industrie laitière de Québec: "M. le colonel Patten appelé à prendre la parole au cours de la convention annuelle de cette société, tenue à Sorel, les 26 et 27 novembre 1890, s'exprime ainsi à la page 43 de ce neuvième rapport: " Je suis heureux que sous l'impulsion de mes amis Foster et Fisher, l'industrie laitière ait pris parmi nous (dans le district de Bedford) dans ces derniers temps un développement nouveau; et cela, surtout en vous imitant, vous, Messieurs de la Société de l'Industrie laitière de la province de Québec. Cette idée de l'organisation des syndicats a pris naissance dans votre société d'industrie laitière et nous n'avons fait que vous imiter. Je vous félicite des progrès que vous avez accomplis. C'est vous que nous suivons et non pas les gens d'Ontario."

Comme on le voit, la seule résolution concernant les syndicats adoptés par le bureau de direction de la société d'industrie laitière de Québec, n'a pas pris de temps à porter fruit puisqu'à elle est dû le premier syndicat de laiterie organisé dans le district de Bedford, en 1889.

En consultant l'annuaire de 1898 de la Société d'industrie laitière de Québec, on voit que le 21 février 1890, une délégation de cette société entretint l'honorable premier ministre de l'organisation des syndicats d'inspection.

Après cette entrevue de la délégation de la Société d'industrie laitière, à la demande de l'honorable M. Mercier, un mémoire comportant les vues et les désirs énoncés par les orateurs en cette circonstance, fut présenté par M. S. Fischer, au nom de la délégation, à l'honorable Colonel Rhodes, alors ministre de l'Agriculture, en date du 26 février, démontrant que l'idée des syndicats avait fait son chemin et que les représentants de l'industrie laitière travaillaient activement à la faire passer dans la pratique. (Voir Bulletin No 1 de la Société d'Industrie laitière de la province de Québec).

A la suite de cet entrevue et de la présentation du mémoire susdit, le gouvernement se rendit à cette unanimité du sentiment public et fit mettre de côté une somme de $1,200 pour aider à la formation des syndicats. Ceci ne fut annoncé que vers la fin de juin, et trois syndicats seulement fonctionnèrent en 1890.

L'annuaire de 1898 précité mentionne qu'à la neuvième convention annuelle de la Société d'Industrie laitière tenue à Sorel les 26 et 27 novembre 1890, cette société exprima de nouveau un vœu en faveur de l'organisation des syndicats d'inspection et délégua son président, ses officiers et ses directeurs pour le présenter à l'honorable Premier, Commissaire de l'Agriculture de Québec. Le 29 novembre, l'honorable H. Mercier reçut la délégation de la Société d'Industrie laitière conduite par M. N. Bernatchez, M. P. P., président de la Société. Etaient présents: l'honorable juge Lynch, MM. S. A. Fisher, M. P., P. Couture, M. P., M. Macdonald, M. P., Rocheleau, M. P. P., Owans, M. P. P., De Grosbois, M. P. P., England, M. P. P., O. Desmarais, M. P. P., Cameron, M. P. P., l'horable Robertson, M. P. P., et MM. H. S. Foster, de Knowlton, Courtney, de Brome, Ewing, de Richmond, le Dr McEachran, M. V., Montréal, et J. de L. Taché. L'honorable Premier Ministre promit tous les fonds nécessaires à la condition que la Société d'Industrie laitière se chargeât de la surveillance et de la direction des syndicats, et il s'engagea à présenter le projet de loi que les délégués croiraient convenable pour permettre à la société d'atteindre son but.

Le trente décembre 1890, un acte concernant l'établissement des syndicats et amendant à cet effet la loi relative à la Société d'Industrie laitière de la province de Québec fut sanctionné.

Le 24 janvier 1891, les règlements de la Société d'Industrie laitière relatifs aux syndicats furent approuvés par le lieutenant-gouverneur en conseil et cette année-là vit le fonctionnement de dix syndicats.

En 1892, M. Peter McFarlane est nommé premier inspecteur général des syndicats et il y a 14 de ces derniers en opération. En 1893, Monsieur Saul Côté est nommé inspecteur général des syndicats adjoints à M. MacFarlane. Vingt-cinq syndicats sont pourvus d'inspecteurs, 28 en 1894, 38 en 1895.

En 1896, M. Elie Bourbeau devient inspecteur général des syndicats en remplacement de M. Peter MacFarlane.

En 1899, il est reconnu que, vu l'augmentation des syndicats de beurreries, il est nécessaire d'avoir, en même temps qu'un inspecteur général pour les syndicats de fromagerie qui sera M. Bourbeau, un inspecteur général de syndicats de beurreries et l'on choisit M. D. Leclair à cet effet.

Voici le bref historique de ce qu'on peut appeler la période de formation, organisation des syndicats de laiterie dans la province de Québec et, pour n'en garde une idée exacte du but l'on voulait atteindre en les constituant, je donne ici l'appréciation qui a été faite en 1898 dans l'annuaire de la Société laitière publié cette année-là:

" Les syndicats de beurreries et de fromageries.—Sans être toutes proprement parler des fabriques coopératives, dans le sens absolu du mot, les beurreries et fromageries, dans la province de Québec, n'en subsistent pas moins par la co-opération des patrons et du fabricant. Etendre cette idée de coopération, de la fabrique solée, à un groupe de fabriques, afin d'amener plus d'uniformité dans les méthodes de fabrication, plus de soin dans la tenue du lait, et partant plus d'uniformité et de qualité dans nos produits laitiers, telle est la raison d'être de notre système actuel d'inspection des fabriques de beurre et de fromage. Il consiste à grouper les fabriques d'un district en syndicats de 15 à 30 fabriques, à la tête desquelles on place un inspecteur diplômé de la Société d'Industrie laitière; la Société a le contrôle des inspecteurs locaux, qu'elle exerce au moyen d'un inspecteur général. Chaque syndicat présente son inspecteur à la nomination du lieutenant-gouverneur en conseil; sous la réserve des règles, établies par la Société d'Industrie laitière pour leur fonctionnement, chaque syndicat jouit de son autonomie; les gens apprennent à faire eux-mêmes leurs propres affaires; et tenus de payer au moins la moitié des frais du syndicat, ils s'arrangent pour tirer profit de la dépense à laquelle ils ont librement consenti. Le gouvernement de Québec accorde à chaque syndicat une somme de $250.00 comme contribution aux frais de l'inspection; il fournit en outre à la Société d'Industrie laitière une somme de $2,600.00 pour faire face aux frais de l'industrie générale des syndicats, actuellement sous le soins d'un inspecteur général et d'un assistant. (Comme on l'a vu plus haut depuis le temps où ceci était écrit, on a reconnu la nécessité de nommer un second inspecteur général). Cette organisation offre assurément une garantie d'uniformité pour les produits de nos fabriques, car tous les inspecteurs reçoivent, de la Société d'Industrie laitière, au printemps de chaque année des instructions dont l'inspecteur général et son assistant vont surveiller la mise en pratique dans toute l'étendue des districts syndiqués."

Le progrès ne s'est jamais ralenti dans le fonctionnement des syndicat de laiterie de la province de Québec. Au nombre de 38 en 1895, ils sont parvenus à celui de 70 en 1913. Cette œuvre de nos syndicats a reçu de très hautes approbations. A une convention des experts en industrie laitière de la Puissance du Canada, tenue à Ottawa au printemps de 1902, on a discuté que était le meilleur système d'inspection à mettre en opération dans la Puissance et, à l'unanimité, les délégués de cette convention ont reconnu que notre système de syndicats, tel qu'organisé chez nous, était le plus propre à favoriser les intérêts de l'industrie laitière du Canada, et son adoption a été recommandée pour toutes les provinces de la Puissance.

MIGRAINES PERMANEMMENT GUERIES

Les Pilules Roses du Dr Williams suppriment la cause de ce malaise

Il y a peu de maux qui causent plus de véritable douleur à la maison que les attaques appelées généralement migraines. Les attaques sont souvent périodiques et lorsque la mère d'une famille est malade à de certains intervalles, elle n'a pas que ses souffrances à considérer, mais l'ennui que cela cause aux autres membres de la famille. Les migraines proviennent de différentes causes, et la plupart peuvent être soulagées ou guéries par le traitement tonique— les Pilules Roses du Dr Williams, Mme Hugh Doherty, Rocaville, Sask., dit: "Je souffris pendant des années de ce que les médecins appelaient prostration nerveuse et migraine. Lorsque ces attaques se produisaient, je ne pouvais travailler ni marcher, et les douleurs à la tête étaient presque insupportables. A certains moments, la douleur dans la tête était si forte que je craignais de devenir enragé. J'essayai quatre différents médecins à différentes intervalles, et pris non seulement des bouteilles de remèdes, mais des pintes de ceux-ci, mais en vain. Alors je cessai de prendre des remèdes et j'essayai un régime, mais cela ne produisit aucun changement, je souffrais encore. Finalement mon mari me conseilla d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams et j'en achetai. Après avoir pris des pilules pendant quelques semaines, je me sentis un peu mieux et j'en continuai l'emploi avec joie. Mes nerfs commencèrent à se fortifier, le mal de tête se produisit moins souvent, et après avoir pris les pilules pendant quelques mois, il disparut complètement. Depuis ce jour, le malaise n'a pas reparu, et tous ceux qui ont eu connaissance de son mal considèrent ma guérison comme merveilleuse. Je ne puis trop louanger les pilules vu qu'elles m'ont arraché à une vie de souffrance presque continuelle."

C'est en reconstituant et en enrichissant le sang et en renforcissant les nerfs que les Pilules Roses du Dr Williams opèrent des guérisons presque merveilleuses, et ce qu'elles ont fait pour d'autres elles le feront pour toutes les personnes souffrantes qui en feront un essai judicieux. Si vous ne trouvez pas ces pilules chez votre marchand de remède, vous pouvez les avoir par la poste à 50 cents la boîte ou six boîtes pour $2.50 de The Dr Williams' Medecine Co., Brockville, Ont.

DANS DORCHESTER

M. G. P. Dussault est réélu préfet du Comté

Ste-Hénédine, 10 mars.—(De notre correspondant)—A une assemblée du Conseil de Comté, qui a eu lieu hier, M. G. E. Dussault, marchand général, maire de Sainte-Marguerite, a été réélu à l'unanimité préfet du comté.

M. ussault, en des termes bien appropriés a remercié très sincèrement les maires du comté, de la marque de confiance et d'estime dont on voulait bien l'honorer en le réélisant encore cette année, préfet du grand comté de Dorchester.

Il serait inutile d'énumérer ici les hautes qualités dont M. Dussault est doué,, et qui font de lui un " leader " ; il est si avantageusement connu de tout le monde et surtout des maires dont les noms suivent et qui, à l'unanimité, ont bien voulu le choisir comme chef.

Le conseil du comté se trouve maintenant formé de Messieurs: Isidore Lacasse, maire de Ste-Hénédine, Héléodore Guay, maire de Saint-Isidore, Jos. Duclos, maire de Saint-Bernard, G. Grégoire, maire de Saint-Maxime, G. E. Dussault, maire de Sainte-Marguerite Jos. Audet, maire de Saint-Edouard, Alphonse Lessard, maire de St-Odilon, Jos. Veilleux, fils de Fortunat, maire de Saint-Benjamin, Damase Roy, maire de Sainte-Rose, Maxime Larochelle, maire de Saint-Prosper, Alphonse Cayouette, maire de Ste Justine, Jos. Fortin, maire de Sainte-Germaine, Arthur Bourget, maire de Saint-Léon, Ev. Grégoire, maire de Saint-Malachie, Anselme Corriveau, maire de Saint-Nazaire Jos. Renaud, maire de Sainte-Claire, Joseph Laliberté maire de Saint-Anselme. M. H. T. Pageot, N. P., de Sainte-Claire, réélu secrétaire. MM. Isidore Lacasse, maire de Sainte-Hénédine, G. Grégoire, maire de Saint-Maxime ont été élus avec le préfet délégués du comté de Dorchester

LES MAUX FUIENT DEVANT ELLE.—Il y en a beaucoup qui ont été affligés de maladies et qui les ont chassées avec l'Huile Electrique du Dr Thomas, qui agit comme par enchantement. Tous ceux qui souffrent de la même façon devraient se hâter d'appliquer ce splendide remède parce qu'il n'en existe pas de semblable. Le prix en est modique mais cela ne signifie pas qu'il est l'expression de sa valeur. Elle a plusieurs qualités.

LA RECOLTE DE BLE AU CANADA

Ottawa, 10 mars 1915.—Un bulletin pour les journaux, publié aujourd'hui par le bureau des Recensements et Statistiques, donne les résultats de l'enquête spéciale faite pour déterminer la quantité de blé au Canada le 8 février 1915. L'enquête fut faite, sous la direction de l'honorable sir George Foster, Ministre du Commerce, par le bureau des Recensements et Statistiques, conjointement avec le Ministère du Commerce et le Bureau des Commissaires des Grains. Les rapports furent obtenus en envoyant des questionnaires aux élévateurs, aux meuneries et aux compagnies de chemins de fer, de même qu'aux correspondants agricoles afin d'obtenir d'eux une évaluation de la quantité de blé qui était encore entre les mains des fermiers. La compilation des rapports démontre qu'il y avait le 8 février 1915, 79,130,593 boisseaux de blé et d'équivalent de blé en farine, au Canada, ou, si l'on tient compte de la petite proportion des réponses non reçues, une somme totale en chiffres rond de 80 millions de boisseaux. Le total de 79,130,593 boisseaux est réparti comme suit: Elevateurs de tête de ligne 2,853,679 boisseaux, élévateurs de compagnies de chemins de fer, 1,213,952 boisseaux, autres élévateurs, 26,776,246 boisseaux, en transit par voie ferrée, 12,571,876 boisseaux, et entre les mains des fermiers, 29,554,000 boisseaux. Le résultat de l'enquête démontre que la quantité de blé au Canada devrait être amplement suffisante pour subvenir à tous les besoins d'ici à la prochaine récolte. On évalue à 44¼ millions de boisseaux la quantité de blé qui sera nécessaire pour les semailles du printemps et comme nourriture pendant les prochains six mois, laissant, le 8 février 1915, en plus de la petite quantité habituelle des importations, une balance de 35¾ millions de boisseaux pour les exportations et comme réserve. Du 8 février au 2 mars, 36,370 boisseaux de blé et d'équivalent en blé de farine furent importés et 6,741,990 boisseaux furent exportés. L'enquête ne tint pas compte des quantités de farine de blé entre les mains des marchands de gros et de détails dans les villes et villages du Canada, ni des quantités de blé dans les meuneries locales. Ces quantités, quoique relativement petites dans chaque cas, forment un total considérable, ce qui tend à montrer que l'évaluation de 80 millions de boisseaux n'est pas excessive.

UNE PILULE SURE POUR LES FEMMES SOUFFRANTES—La vie sédentaire des femmes qui ne leur permet que peu d'exercices sanitaires est une des principales causes des dérangements d'estomac et du foie, et est aussi une cause des douleurs et de la fatigue que tant d'entre elles éprouvent. Les Pilules Végétales de Parmelee corrigent les irrégularités des organes digestifs et restaureront la santé et la vigueur. La femme la plus délicate peut en user avec sûreté, parce que leur action bien qu'efficace, est douce et adoucissante.

L'avance des Alliés

Paris, 15.—Une dépêche d'Athènes au " Matin " dit que le bombardement des forts des Dardanelles a repris vendredi matin, et que soixante-dix dragueurs de mines sont en train de rendre le passage libre pour les gros navires.

Le " Matin " ajoute:

" La flotte alliée a encore huit ou dix forts et un certain nombre de batteries de côte à réduire, mais l'opinion générale est qu'elle entrera dans la mer de Marmara d'ici une quinzaine de jours si les forces de terre qui coopèrent à l'attaque peuvent continuer à avancer"

D'après une dépêche d'Athènes au " Journal " le vice-amiral Carden, qui commande la flotte anglaise devant les Dardanelles, a exprimé l'opinion que les alliés forceraient le détroit avant Pâques.

Une dépêche d'Athènes à l'agence Havas dit que jeudi dernier, les navires alliés ont bombardé à longue portée certaines positions turques et semblaient surtout avoir pour but d'empêcher les Turcs de réparer les forts qui ont été endommagés.

Un pont, situé à trois kilomètres de Chanak Kalessi, sur lequel passaient des approvisionnements et des munitions venant de la presqu'île de Gallipoli, a été détruit.

Cette dépêche ajoute:

" Le tir des canons turcs est maintenant mieux réglé. Cela est probablement dû à la présence d'artilleurs allemands, mais les munitions sont de pauvre qualité et beaucoup d'obus ne font pas explosion.

" Devant Smyrne, l'escadre alliée a été renforcée par 6 navires et a bombardé les forts qui ont répondu.

" Le cuirassé " Triumph " a été touché par un obus qui n'y a causé que de légers dégâts. Les musulmans qui habitent le long de la cote ont fui vers l'intérieur et plusieurs villages ont été abandonnés par les Turcs."

Le ministère de la marine a publié le bulletin officiel suivant:

" Pendant la Journée du 10 mars, malgré le mauvais temps, deux navires anglais ont bombardé deux des forts de Bulair, pendant que deux autres bombardaient les batteries légères qui commandent la baie de Morto à l'entrée des Dardanelles.

" Pendant la nuit du 10 au 11 mars, des dragueurs de mine ont pénétré dans le détroit et, sous le couvert des canons d'un cuirassé, ont réussi, malgré le feu nourri des canons turcs, à opérer dans le premier champ de mines.

" Une division de navires français ont continué le 11 mars les opérations commencées la veille contre les fortifications de Bulair et les batteries de la baie de Morto."

Berlin, 15 mars, par T. S. F. via Sayville.—L'agence Overseas publie la nouvelle suivante:

" Une agence hollandaise de la Haye, a reçu d'Athènes une dépêche disant que dans les Dardanelles, deux contre-torpilleurs anglais et deux dragueurs de mines ont été coulés et que deux cuirassés ont été mis hors de combat."

La première préoccupation d'une mère c'est que ses enfants soient sains et robustes Ils ne peuvent être en santé, s'ils ont des vers Employez le " Mother Grave's Worm Exterminator."

Vancouver, 15—L. D. Taylor, élu maire de Vancouver, aux dernières élections municipales et subséquemment disqualifié par qu'il n'avait par les qualifications mobilières voulues, a été réélu par une majorité de plus de mille voix sur ses deux adversaires. Le vote est réparti comme suit: Taylor, 5,834; Hepburn, 4,656; Whitenay, 485.

L'habitude est une seconde nature; il y en a une troisième qui s'appelle l'imitation.

Contrat de la malle

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 23 avril 1915, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine, sur une route rurale qui sera connue sous le nom de

" STE-PERPETUE No 1 "

à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Ste-Perpétue et Ste-Perpétue Station, et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes.
Québec, 12 mars 1915.
16-4292B—16-22-29

Contrat de la malle

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 23 avril 1915, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine, sur une route rurale qui sera connue sous le nom de

" ST-GREGOIRE No 1"

à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de St-Grégoire et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes.
Québec, 12 mars 1915.
16-4300B—16-22-29

Contrat de la malle

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 23 avril 1915, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine, sur une route rurale qui sera connue sous le nom de

" STE-PERPETUE No 1 "

à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Ste-Perpétue et Ste-Perpétue Station, et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes.
Québec, 12 mars 1915.
16-4292B—16-22-29

ELECTIONS ANNULEES A SAINTE-ADNE

Les élections municipales tenues à Sainte-Anne de Beaupré, le 11 février dernier ont été annulées devant les tribunaux pour cause d'irrégularités dans les procédures. Les contestants alléguaient entre autres choses, que la votation avait été illégalement interrompue le soir du premier jour, alors qu'il y avait encore des votes à recueillir.

Les conseillers dont l'élection était contestée ont été condamnés à payer les frais de la contestation. La nouvelle élection a été fixée par le tribunal au 24 courant.

Contrat de la Malle

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 23 avril 1915, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine, sur une route rurale qui sera connue sous le nom de

" METABECHOUAN No 3 "

à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Métabetchouan, Moulin Desbiens, Vallée et Bcily, et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes.
Québec, 12 mars 1915.
16-4296B—16-22-29

Contrat de malle

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 23 avril 1915, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine, sur une route rurale qui sera connue sous le nom de

"STE-MONIQUE DE NICOLET No 1."

à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du Contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Ste-Monique de Nicolet et Jette, et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes.
Québec, 12 mars 1915.
16-4298B—16-22-29

Contrat de a malle

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 23 avril, 1915, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine, sur une route rurale qui sera connue sous le nom de

"BAGOTVILLE No 1"

à commencer au bon plaisir du Ministre des Postes.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Bagotville et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes.
Québec, 12 mars 1915.
16-5294B—16-22-29

Contrat de la ma ll

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 16 avril 1915, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les Conditions d'un Contrat pour un terme de quatre années, 6 fois par semaine, sur une route rurale qui sera connue sous le nom de

BEAUMONT et JOSEPH DE LEVIS

à commencer le 1er juillet prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux bureaux de poste de Beaumont, St-Joseph de Lévis et Ville Guay, et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes.
Québec, 4 mars 1915.
6-4066B—6-10-17

Contrat de la Malle

Des soumissions cachetées, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 16 avril 1915, pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années 24 fois pas semaine, aller et revenir, entre

LAC ETCHEMIN et LA STATION DU CHEMIN DE FER QUEBEC CENTRAL

à commencer le 1er juillet procnain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Lac Etchemin et Ste-Germaine Station et au bureau de l'Inspecteur des Postes où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

S. TANNER GREEN,
Inspecteur des Postes.

Bureau de l'Inspecteur des Postes.
Québec, 4 mars 1915.
6-4064B—6-10-17

UN REMEDE POSITIF POUR LE RHUMATISME

Des Centaines de Personnes ont constaté qne "Fruit-a-tives" étaient leur seul secours.

LISEZ LA LETTRE SUIVANTE

Un Surintendant d'une Ecole du Dimanche, à Toronto, raconte comment, après avoir souffert pendant un grand nombre d'années, il s'est guéri d'un Rhumatisme Chronique.

55 DOVERCOURT ROAD, OCT. 1er. 1913.

"Il y a longtemps que je pense à vous écrire au sujet de ce que je considère comme une guérison des plus remarquables, opérée par votre remède "Fruit-a-tives". Je souffrais de rhumatisme, sutout dans les mains. J'ai dépensé beaucoup d'argent sans résultat satisfaisant. J'ai pris "Fruit-a-tives" pendant 18 mois, et il me fait plaisir de vous dire que je suis guéri. Il reste encore un peu de dilatation dans mes mains, ce qui je pense bien, ne disparaîtra jamais complètement, mais le mal est absolument guéri, et je puis faire tous les genres d'ouvrage. J'ai engraissé de 35 lbs. en 18 mois.

R. A. WAUGH

Le Rhumatisme n'est plus ce qu'il était autrefois, c'est-à-dire, une maladie redoutée. Le Rhumatisme ne fait plus partie des "Maladies incurables". "Fruit-a-tives" ont prouvé leur effet prodigieux sur le Rhumatisme, la Sciatique, le Lumbago—enfin, sur tontes ces maladies qui surgissent à la suite de dérangements de l'estomac, des intestins, des rognons ou de la peau.

"Fruit-a-tives" sont en vente chez tous les marchands à 50c. la boîte, 6 pour $2.50, grandeur d'essai, 25c. ou la Cie. Fruit-a-tives Limited, Ottawa.

LES OFFICIERS DU 41e BATAILLON

On a choisi l'état-major et la plupart des autres officiers.

Le choix des officiers du 41ème Bataillon Canadien-Français est à peu près terminé. Celui de l'état-major est définitivement décidé. Voici comment se composera l'état-major du 41ème :

Commandant, lieut-colonel Henri Archambault.

Commandant en second, lieut.-colonel Lucien T. Bacon.

Quartier-Maître, capitaine H. A. Leclair.

Paie-maître capitaine J. Turgeon.

Officier signaleur, lieutenant J. Falardeau.

Officier de transport, lieutenant T. E. Dansereau.

Commandant de la section de mitrailleuses, major Edmond Lalberté.

Les officiers des compagnies ne sont pas tous choisis. Nous savons qu'une compagnie sera commandée par le lieut.-colonel Readman, avec le major Nap. L'Heureux comme commandant en second.

On a aussi choisi les autres officiers suivants : Major Maurice Scott, major G. A. Michaud, major Charest, capitaine Lafièche, major J. N. Hughes, capitaine Bastien, lieutenants F. X. Hallé, Emile Aubé, Charles Fontaine, J. A. Grenier, Nantel, Louis Lacoste, Lavigueur, Beaudry, L. Duquette, Johnson, Coderre, T. Duquette, T. J. Delante et Benj. Scott.

Londres, 18—Le marquis de Crewe, Lord du Sceau Privé, parlant à une délégation des corps volontaires d'entraînement, formés pour la défense nationale, a déclaré que quoiqu'il y eut possibilité d'un débarquement d'ennemi en Angleterre, le danger en était bien diminué.

Il n'y a aucun doute, a-t-il ajouté, que désespérée comme elle l'est, l'Allemagne peut faire une folie. C'est pourquoi il serait nécessaire de prendre toutes les précautions voulues pour résister en cas de tentative d'invasion de la part de l'ennemi.

RESUME DES REGLEMENTS CONCERNANT LES TERRES DU NORD-OUEST

Toute personne se trouvant le seul chef d'une famille ou tout individu mâle de plus de 18 ans pourra prendre comme homestead un quart de section de terre de l'Etat disponible au Manitoba, à la Saskatchewan ou dans l'Alberta. Le postulant devra se présenter à l'agence ou à la sous agence des terres du Dominion pour le district. L'entrée par procuration pourra être faite à n'importe quelle agence à certaines conditions.

Devoir.—Un séjour de six mois sur le terrain et la mise en culture d'icelui chaque année au cours de trois ans. Un colon peut demeurer à 9 milles de son homestead sur une ferme d'au moins 70 acres à certaines conditions. Une maison habitable est requise, quand la résidence est établie dans le voisinage.

Dans certains districts, un colon dont le affaires vont bien aura la préemption sur un quart de section se trouvant à côté de son homestead. Prix $3.00 l'acre.

Devoir.—Six mois de résidence chaque année au cours de trois ans après avoir obtenu la patente pour homestead, aussi la culture en plus de 50 acres de terre. La patente de préemption peut être obtenue aussitôt que celle du homestead à certaines conditions.

Un colon qui aurait forfait ses droits de son en ne pouvant obtenir sa préemption pourra acheter un homestead dans certains districts. Prix $3.00 l'acre.

Devoir.—Rester six mois dans chacun des trois ans, cultiver 50 acres et bâtir une maison valant $300.

Cependant, quand le terrain est dur, sauvage ou rocailleux, l'étendue à cultiver peut être diminuée. L'élevage des bestiaux peut remplacer la culture, sous certaines conditions.

W. W. CORY,
C. M. G
sous-ministre de l'intérieur

La publication non autorisée de cette annonce ne sera pas payée.

CARNET D'UN LEGIONNAIRE

La mitraille fait des siennes. Des camarades tombent. Héros anonymes. Citations à l'ordre du jour

Le ..ième jour de février, notre demi-section est en réserve. C'est nous qui assurons le service du ravitaillement de la compagnie et parachevons les travaux nécessaires au renforcement de nos positions.

A l'heure ou se passent les événements contés plus bas, presque tous les hommes de la section sont à prendre quelques heures de repos dans des cahutes creusées dans le sol, à quelques mètres en arrière des tranchées de première ligne. Quelques camarades jouent aux cartes, d'autres lisent en s'éclairant de lampions "ad hoc" confectionnés avec de la graisse de lard fondu et des morceaux de vieilles bretelles en guise de mèches. Pour ma part, j'avouerai que je dormais à poings fermés depuis quelques instants lorsque quelques livres de sable qui me tombent sans façon sur la tête viennent me tirer du somme Pareille aventure arrive à mon compagnon, Tardeti, comme moi, plongé dans les bras de Morphée.... Nous nous frottons les yeux cherchant qu'elle peut bien être la cause de cette avalanche intempestive. Nous sommes vite fixés là-dessus; un filet de lumière qui filtre à travers le toit de notre cahute nous apporte le mot de l'énigme. Un obus allemand est venu troubler notre sommeil et, tout à l'heure, lorsque la canonnade aura diminué d'intensité, nous irons constater que ce projectile est venu s'abattre à un mètre de notre habitation, creusant un trou de deux mètres de diamètre par 50 centimètres de profondeur. Les éclats d'obus faisant ricochet sur notre cahute, en ont balayé la terre et les pierres ne laissant en place que les perches qui servent d'appui à la toiture. Pour l'heure, il serait téméraire d'aller se balader inutilement au-dehors; d'ailleurs un commandement bref et énergique du capitaine: "Rentrez", ramène à l'intérieur les quelques camarades qui sont à travailler aux alentours. Et c'est simplemnt faire acte d'élémentaire prudence car les obus continuent de pleuvoir nombreux. Mais nous y sommes tellement habitués que le crépitement de la mitraille soit qu'elle sorte des bouches à feu, passant au-dessus de nous dans un sifflement aigu, soit qu'elle nous vienne des lignes allemandes s'affaisser près de nous, telle une montagne de faïence, que nous n'y portons qu'une attention relative. Nous nous amusons à compter les coups de canon, épiloguant sur la plus ou moins grande efficacité du tir des pièces allemandes et faisant des suppositions quant au but touché par chaque projectile.

Deux... trois.. quatre.... Les Allemands profitent du beau temps; leur pièces tirent sans répit durant une demi-heure. Leurs artilleurs semblent avoir pris notre section pour objectif, toutes leurs marmites de 150 viennent éclater dans un espace restreint, un rayon de 30 à 50 mètres.

Cinq.. six... Tout à coup, nous percevons un tumulte de voix animées, des bribes de phrases saccadées nous arrivent par les parois disjointes de notre bâtiment, cela semble venir de la cahute voisine, distante de deux mètres et dans laquelle sont cantonnées les 9e et 10e escouades de notre section... Nous prêtons l'oreille .. De seconde en seconde, nous avons peur de comprendre.... Le dernier obus lancé par les Allemands aurait-il porté ? Nous étions à souhaiter le contraire quand, surexcité et la figure noire comme de l'encre, un camarade de la 9e se précipite dans notre cahute. "Un obus vient de blesser plusieurs camarades et d'en tuer deux autres" qu'il nous jette en essuyant le sang qui ruissolle d'une petite blessure qu'il porte près de l'oeil .....Des pas précipités dans le petit sentier qui longe notre abri; ce sont les survivants des 9e et 10e escouades qui évacuent, sous la direction intelligente du caporal Burklé leur cahute démolie. C'est, plus tard, ce caporal qui, dédaigneux du danger et des obus qui continuent de pleuvoir s'en va quérir les paquets de pansements pour donner les premiers soins aux blessés.... Combien y en a-t-il?..Un peu nerveux, nous attendons que la canonnade se ralentisse pour nous enquérir de ses résultats.

Sept.. huit... neuf. Les 'boches" continuent de tirer... Dix, onze.... douze... Un temps, cinq minutes passent... le treizième obus ne vient pas.. Fini pour aujourd'hui, ce sera pour demain.

Nous sortons ; déjà l'on s'apprête à déblayer les débris qui empêchent le libre accès à la cahute démolie. L'appel fait, on constate que 7 hommes sont restés sur le carreau: quatre blessés dont le caporal Biau, de la 9e escouade, et trois morts. Sont tombés pour ne plus se relever; un Russe, Robinson; un Espagnol, Bernado Pedraga, et un Belge, Gaston Marcus.

Figure intéressante que ce Marcus, 28 ans, très cultivé, caractère jovial; sa mort a provoqué de vifs regrets dans notre compagnie. Célibataire, il laisse une fiancée à laquelle par les soins du caporal Blanchard, ami intime du défunt, la triste nouvelle sera annoncée. Elle recevra aussi l'un des derniers objets qui aient appartenus à Marcus vivant, une bague; de ces bagues en aluminium que nous nous plaisons à confectionner avec des douilles de shrapnels allemands. Et, la guerre finie, elle pourra, si le coeur lui en dit, venir s'agenouiller sur la tombe de son bien-aimé, plus heureuse en cela que bien d'autres ; mères, épouses, soeurs ou fiancés de soldats... Donc, ils sont tombés, trois de notre section, héros anonymes, victimes de cette guerre des tranchées que les Allemands ont imposée à leurs adversaires faisant ainsi rétrograder l'art de la guerre. Jules César, dans la Gaule, construisait déjà des tranchées; Vauban en fit aussi usage durant les guerres qu'eut à soutenir Louis XIV.

Acteurs inconnus de cette grande tragédie qu'est la guerre présente, ceux qui auront aimé Marcus et ses camarades n'auront même pas la consolation de dire ce qu'on disait des soldats d'Austerlitz: "Ils étaient à telle bataille." Il n'y a plus de batailles, c'est un embrasement général. Mourir le coeur troué par une balle ou une baïonnette ennemie, c'est triste, sans doute, mais au moins ce genre de mort, se présente sous une aspect plus invitant, au moins on peut mesurer ses forces et son adresse personnelles avec celles de l'adversaire. Autre chose est de se faire occire à distance par un engin qui vous tombe dessus sans crier gare et contre lequel vous ne pouvez rien. C'est là l'Epée de Damoclès constamment suspendue sur notre tête. Dans l'occurrence le courage consiste à faire son devoir sans se préoccuper de cette perpétuelle menace. Ce courage, Marcus et ses compagnons l'ont eu; le capitaine de notre compagnie leur en a rendu le témoignage devant tous, quand, à la tombée de la nuit, nous sommes allés les reconduire au lieu de leur dernier repos. La grande histoire n'enregistrera pas, sans doute, leurs noms; ces lignes témoigneront, du moins, du bon souvenir que leur garderont ceux qui les ont vus à l'oeuvre. Après m'être incliné devant le mérite des défunts, je dois à la valeur et au courage de deux acteurs survivants de cette tragédie un hommage égal. Cela me sera facile : je n'ai qu'à me faire l'écho de deux citations à l'ordre du jour de notre régiment. Débutons par le caporal de la 9e escouade. "Blessé par l'obus fatal, une jambe littéralement en charpie, il fait preuve de la plus belle endurance et de mépris pour la douleur qui le tenaille, ne regrettant qu'une chose, c'est d'être mis dans l'impossibilité de servir la France durant assez longtemps." Il commande lui-même les haltes et départs aux brancardiers qui l'évacuent. Tout ce que je pourrais ajouter à ces lignes serait superflu: elles peignent fidèlement l'homme, un brave et un modeste, tel est le caporal Diau. Souhaitons-lui prompte guérison.

Quant au chef de la 10e escouade, la citation à l'ordre du jour qu'on nous a lue est conçue en ces termes: "Burklé, caporal de la 4e compagnie, Bataillon F, au cours d'un violent bombardement, ayant occasionné des tués et des blessés, montra le plus grand courage et le plus grand sang-froid en tranquillisant ses hommes et en donnant les premiers soins médicaux aux blessés." J'ajouterai que ce n'était pas une petite affaire dans les circonstances. Il s'agissait de faire évacuer, en bon ordre, en évitant toute panique, la cahute démolie, et dans laquelle une odeur nauséabonde répandue par le contenu du projectile meurtier, constituait un autre danger pour ceux épargnés par la mitraille, l'asphyxie. Cela, le caporal Burklé l'a fait avec sang-froid tel que dit plus haut. Encore plus, en allant au péril de sa vie, chercher le matériel nécessaire à soulager les blessés, il a montré un beau mépris de la mort. Il a montré un courage qui vaut l'autre, le courage humanitaire. On parle de doner de l'avancement au caporal Burklé,; il le mérite et nul plus que moi n'en sera heureux.

Burklé, de sa profession, chirurgien dentiste, est favorablement connu dans le monde dentaire; il compte de nombreux amis à Montréal, entre autres, le docteur Dubeau.

PAUL CARON.
Soldat au 2e Etranger, France.
1er mars 1915.

P. S.—Au moment de jeter ma lettre à la poste, j'aprends que le caporal Diau a succombé à ses blessures. Inclinons-nous devant cette nouvelle tombe. Que la terre française lui soit légère.

BIBLIOGRAPHIE

Matutinaud et la Bible, par M. l'abbé E. Duplessy. Un vol. in-8o illustré. Prix: 2 fr. 50.

(Les 6 vols. des "Idées de Matutinaud" pris ensemble, franco en gare. Prix: 12 frs. Etranger, 13 frs.

La famille Matutinaud n'a plus de secret pour l'infatigable et spirituel directeur de la "Réponse",—revue mensuelle populaire d'apologétique — De Matutinaud il nous a présenté les "Frères" et les "Cousins", les "Neveux" et les "Amis"; il en connaît les "Idées" et le surprend même quand il "lit la Bible". A travers ces six volumes, c'est constamment M. Duplessy qui prête l'oreille à toutes les objections de Matutinaud, mais qui se réserve à bon droit le dernier mot et la victoire finale. Dans un langage courtois et amical, qui n'exclut ni l'érudition ni l'ironie, il dissipe les idées fausses et les préjugés, mais il souligne surtout le côté absurde de certaines opinions ou théories. Le dernier volume que nous annonçons contient des chapitres fort instructifs sur ce qu'on appelle dans certains milieux les "erreurs de la Bible", puis l'examen des sujets les plus critiqués par l'ignorance ou la mauvaise foi, tels que: histoire de la création du monde, longévité de l'homme, déluge passage de la mer Rouge, manne du désert, renards et mâchoires employés par Samson, cadran d'Ezéchias et baleine de Jonas, etc.

DU MEME AUTEUR—Idées de Matutinaud, 7 mille, 1vol. in-8, 2.50 frs; Cousins de Matutinaud, 4e mile, 1 vol. in-8, 2 50 frs; Frères de Matutinaud, 2e édition, 1 vol. in-8, 2 50 frs; Neveux de Matutinaud, 1 vol. in-8, 2 50 frs. Les Amis de Matutinaud, 1 vol. in-8, 2 50.

Merci à l'auteur pour l'envoi d'un exemplaire.

O C'est par l'esprit qu'on s'amuse; c'est par le coeur qu'on ne s'ennuie pas. Alex. Dumas. O

LES PENSIONS AUX JUGES

Ottawa, Ont.,—(De notre correspondant).—M. Proulx, député de Prescott, continue sa campagne contre le système de pension aux juges. Il proposera à la prochaine occasion que les dispositions de la loi des juges relatives au paiement de pensions ou allocations de retraite aux juges devraient être revisées aux cours de la présente session en vue de soulager le trésor fédéral du fardeau qui lui est imposé par ces pensions ou allocations et qu'il devrait être constitué un fonds de retraite auquel les juges contribueraient en y versant un pourcentage de leur traitement. L'hon. M. Doherty, ministre de la Justice, annonce que le gouvernement demandera à cette session le traitement d'un juge additionnel de la cour de comté de la province de la Colombie Britannique à $3,000 par année, et le traitement de trois juges additionnels de la cour de district de la province de la Saskatchewan à $3,000 chacun par année.

FATAL ACCIDENT

Deux ouvriers se tuent en tombant du haut d'un échafaudage.

Montréal, 18—(De notre corresspondant)—Un terrible accident ayant entraîné la mort de deux hommes est survenu hier après-midi vers 4.30 hrs à l'église Ste-Cunégonde.

Un ouvrier, du nom de Auguste Bigot, âgé de 48 ans, demeurant rue Dorchester et un de ses compagnons d'ouvrage dont on ne connaît pas encore le nom, ont été précipités d'une hauteur de 60 pieds, et tués sur le coup.

L'accident est dû, à la rupture d'un madrier, qui avec d'autres formaient la plateforme sur laquelle travaillaient les deux malheureux ouvriers.

Auguste Bigot et d'autres travaillaient à rafraîchir les peintures de la voûte de l'église ; d'immenses échafaudages sont dressés à cet effet, cependant les deux ouvriers tués, travaillaient, eux, sur un échafaudage suspendu à la voûte; ces ouvriers travaillaient presque au-dessus du choeur.

Quand on accourut porter secours aux deux hommes, ils semblaient morts, et l'arrivée du Dr Levasseur confirma la triste réalité.

Les corps des deux ouvriers ont été transportés à la morgue, où une enquête sera tenue par le coroner.

Le second ouvrier qui s'est tué hier à Ste-Cunégode, est une nommé Desfossés, demeurant rue Panet. C'était un ami d'Auguste Bigot.

AUDACIEUX VOL

Montréal, 18—(De notre corresspondant)—Un vol à main armée d'une audace peu ordinaire a été commis, hier soir, vers 7.30 hrs à la pharmacie Nadeau, rue Rachel, près St-Denis. C'était l'heure du repas du soir. Le commis, M. Albert Brossard, se trouvait seul à la pharmacie dans l'officine aux prescriptions, lorsqu'un homme jeune encore, poussant la porte qui sépare cette pièce de la pharmacie, se plantant devant le commis, et le revolver au poing, lui intima l'ordre d'aller lui donner l'argent que renfermait le tiroir-caisse : "Je restais figé devant la menace, nous disait M. Brossard, et voyant mon immobilité, le voleur réitéra son ordre, toujours en anglais et ajoutant, le mot "vite." M. Brossard sortit de l'officine suivi du voleur. Il se dirigea vers la caisse ouvrit un tiroir où il savait n'y avoir pas d'argent. Nouvelle menace du voleur dont le revolver restait toujours pointé. Un deuxième tiroir fut ouvert, et environ une somme de $28 en billets et en argent fut prise.

Après avoir empoché l'argent, le voleur donna l'ordre au commis de repasser en arrière : là il lui demanda s'il y avait une cave et sur la réponse affirmative, il y fit descendre M. Brossard, et seulement alors, il quitta la pharmacie, juste au moment où le garçon Joseph Maurice arrivait. Le voleur s'élança dans la direction de la rue Rivard ; Maurice informé du vol, se lança à la poursuite du voleur qui, se voyant serré de près, tira un coup de revolver sur Maurice, sans l'atteindre. Le courageux garçon, malgré une chute, poursuivait son homme qui, sans chapeau, tourna à la rue Roy, et sur la rue St-Denis, prit un tramway qui venait en ville.

Maurice a ramassé le chapeau du fugitif et l'a remis aux agents du poste No. 14.

Un bon signalement de l'audacieux voleur, a été donné aux détectives qui se sont lancés à sa poursuite.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs tel que mentionné plus bas.

FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS

Cour Supérieure.—Bedard.

Montmagny, à savoir :

No. 2104.

JOSEPH CLOUTIER, de Saint Camille de Bellechasse, demandeur ; contre ELZEAR CHAMPAGNE, de Sainte-Sabine, défendeur.

Un terrain ou emplacement connu et désigné au cadastre officiel du canton Bellechasse, comme faisant partie du lot numéro quarante-six du sixième rang susdit canton (46-6 ème rang) ; borné au sud à Sil. Bertrain, au nord, à l'est et à l'ouest à Victor Potvin, sujet à une rente foncière annuelle de trente-deux piastres, payable quinze piastres le 1er mai et dix sept piastres le 13 juin à Sieur Victor Potvin, de Sainte-Justine—avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances

Pour être vendu à la porte de l'église de la paroisse de Saint Camille, le VINGT TROISIEME jour de MARS prochain, 1915 à DIX heures du matin.

GEO ROY.
Shérif.

Bureau du shérif,
Montmagny, 17 février 1915. 10811
(Première publication, 20 février 1915).

Mme A. ROY

FITCHBURG, Mass.

nerveuse, ne dormant pas, au lit durant tout un long mois, prend les PILULES ROUGES pour les Femmes Pâles et Faibles, refait complètement sa santé

Mme JOSEPH ALLAIRE

LOWELL, Mass.

mère de plusieurs enfants, ne passait pas une journée sans des douleurs à la tête, au dos, à l'estomac, éprouvant une grande lassitude et une lourdeur dans tous les membres, se guérit aussi par l'usage seul des PILULES ROUGES.

Pourquoi tant de femmes que la faiblesse, la maladie accablent, n'arrivent-elles pas à se guérir et restent-elles pendant des années traînantes? Pourquoi tant de malheureuses sont-elles abattues, vieillies avant l'âge?

A ces deux questions on peut répondre franchement : C'est parce qu'elles n'ont pas pris à temps le remède qui, dès le début, eut arrêté le développement d'une maladie et évité des suites désastreuses pour leur santé.

C'est aussi, hélas ! parce que les femmes ont le tort de se croire atteintes d'une foule de maladies, alors que la plupart des souffrances qui les obsèdent proviennent de la fragilité de leur organisme compliqué et délicat.

Aisément alors on s'explique les résultats merveilleux obtenus par les Pilules Rouges, car leur action s'exerce non seulement sur l'organe qui est attaqué, mais à l'origine même du mal, au sang qu'elles fortifient en le purifiant.

Demandez à toutes les femmes qui ont pris les Pilules Rouges ce qu'elles pensent, et vous n'en entendrez faire que des éloges chaleureux.

Les déclarations qui suivent sont un hommage juste aux bonnes qualités des Pilules Rouges.

"Durant la première année de mon mariage je fus d'une grande faiblesse, je ne mangeais pas et je souffrais constamment de maux de tête. Malgré les soins d'un médecin, je dus prendre le lit pendant un mois, je ne pus me lever. J'étais devenue très nerveuse et je ne dormais pas. Mais lorsque j'eus pris des Pilules Rouges, que la renommée me décida à employer, je vis, dès les premières boîtes, étonnée de leurs bons effets. Aucun des remèdes que j'avais pris auparavant ne m'avait fait autant de bien. Bientôt j'avais acquis assez de force pour m'occuper de mon ménage. Enfin, je me suis rétablie, ma santé s'est si bien refaite que je me compte aujourd'hui au nombre des femmes fortes." Mme A. Roy, 202 rue Fairmount, Fitchburg, Mass.

"Mes forces étaient épuisées à cause du travail dur et continu qui est le partage d'une mère de plusieurs enfants. Je ne passais pas une journée sans souffrir de douleurs à la tête, au dos, à l'estomac, etc. Je faisais mon ouvrage en me traînant et seulement parce que j'étais forcée de le faire. J'éprouvais une telle lassitude, une telle lourdeur dans tous les membres, une incapacité si grande que je me trouvais bien malade sans pouvoir dire où j'éprouvais le plus de mal. J'étais donc tout à fait dénuée de forces lorsque je commençai à faire usage des Pilules Rouges, mais j'eus de ce bon remède un prompt soulagement. Un meilleur appétit se montra d'abord, puis mes forces revinrent rapidement. J'ai fait usage des Pilules Rouges pendant un an presque continuellement ; elles m'ont guéri l'estomac qui était, je crois, la partie la plus affaiblie et la plus malade chez moi ; enfin, elles m'ont rendu la santé. Je ne voudrais plus retomber dans l'état d'abattement où je me trouvais et je saurai l'éviter par quelques boîtes de Pilules Rouges." Mme Joseph Allaire, 90 rue Ford, Lowell, Mass.

Mme A. ROY

CONSULTATIONS GRATUITES. — Le Dr E. Simard, qui a passé près de trois années en Europe, à étudier les maladies des femmes, sous la direction des célèbres docteurs spécialistes Capelle et DeVos, est maintenant de retour et continuera de donner les consultations au No 274 rue Saint-Denis. Comme par le passé, ces consultations se donneront tous les jours, dimanche excepté, de 9 heures du matin à 8 heures du soir, et seront absolument gratuites.

L'expérience acquise par le Dr Simard, durant son séjour en Europe, est une sérieuse garantie de succès ; nous espérons donc que toutes les femmes qui souffrent sauront profiter des avantages que nous mettons à leur disposition, en venant le consulter ; celles qui en seraient empêchées peuvent lui écrire, en lui donnant une description complète de leur maladie et elles recevront des conseils qui leur seront de la plus grande utilité.

AVIS IMPORTANT. — Les Pilules Rouges pour Femmes Pâles et Faibles sont en vente chez tous les marchands de remèdes au prix de 50c la boîte, ou six boîtes pour $2.50 ; elles ne sont jamais vendues autrement qu'en boîtes contenant 50 pilules, jamais au 100 ; elles portent à un bout de chaque boîte la signature de la CIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE et un numéro de contrôle. Nous engageons notre nombreuse clientèle à refuser toute SUBSTITUTION. Lorsque vous demandez les Pilules Rouges, n'acceptez jamais un autre produit que l'on vous recommanderait comme étant aussi bon. REFUSEZ CATÉGORIQUEMENT. Défiez-vous aussi des COLPORTEURS ; les Pilules Rouges ne sont jamais vendues de porte en porte. Rappelez-vous que les PILULES ROUGES sont la grande SPÉCIALITÉ pour la femme, celle qui guérit tous les jours un grand nombre de personnes, ET QUI VOUS GUÉRIRA AUSSI.

Si vous ne pouvez vous procurer dans votre localité les véritables PILULES ROUGES pour Femmes Pâles et Faibles, ÉCRIVEZ-NOUS, nous vous les ferons parvenir FRANCO.

Adressez toute correspondance : COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMÉRICAINE (LIMITÉE), 274 rue Saint-Denis, Montréal

SIROP [illegible] CODERRE
POUR LES ENFANTS.

Est offert aux mères de famille, tel que préparé par le Dr. J. Emery Coderre, et positivement le seul recommandé par tous les médecins de "l'Université et du Collège Victoria". Voici les noms :

Dr. A. P. BEAUBIEN, Dr. P. MUNRO,
Dr. O. RAYMOND, Dr. L. B. DUROCHER,
Dr. A. P. DELVECCHIO, Dr. D. W. ARCHAMBAULT,
Dr. HECTOR FELTIER, Dr. Ths. E. D'ODET D'ORSONNENS,
Dr. A. B. CRAIG, Dr. A. T. BROSSEAU,
Dr. G. O. BEAUDRY, Dr. Alex. GERMAIN,
Dr. ELZEAR PAQUIN, Dr. J. A. ROY,
Dr. J. S. BIBAUD, Dr. E. H. TRUDEL,

Tous ces médecins ont certifié que le **Sirop du Dr. CODERRE pour les enfants** est préparé avec les médicaments propres au traitement des **maladies des enfants** telles que : **Coliques, Diarrhee, Dysenterie, Dentition douloureuse, Toux, Rhume, Etc.**

Insistez auprès de votre marchand pour qu'il vous donne le Sirop du Dr. CODERRE et n'en acceptez jamais d'autre. Evitez les imitations.

Vendu par tous les marchands de remèdes. à 25c la bouteille.

Londres, 15.—L'Amirauté annonce que le charbonnier anglais "Invergyle" a été coulé par une torpille au large des côtes de Cdesswell, Angleterre. On annonce aussi que depuis le 10 mars dernier, plusieurs steamers anglais ont été torpillés par des sous-marins Deux de ceux-là ont été coulés. Quant aux autres, on ne sait pas si ils ont été coulés.

Les deux vaisseaux coulés sont le "Invergyle" et le "Indian City." L'équipage de ce dernier a été sauvé

Les autres steamers que l'on rapporte comme ayant été torpillés sont le "Florazan," le "Andalusian." Les membres de l'équipage de ce dernier vaisseau ont été victimes des sous-marins allemands. Le vaisseau "Hartdale," que l'on rapportait comme ayant été coulé dans un bulletin de l'Amirauté a dit une dépêche venant de Belfast échappé aux sous-marins ennemis qui lui donnaient la chasse.

Le Indian City est un navire de 2,921 tonnes et il avait à son bord 14,026 balles de coton. Il était en route pour le Havre. Le "Invergyle" est un navire de 1141 tonnes et de [illegible] pieds de long. Il a été construit en 1907.

L'Anglais DANS UN Coup d'Œil Pour les Français

VOICI un nouveau système des principes les plus simples, pour l'instruction par soi-même. Par Henry M. Harbour. Cette méthode est connue pour être la meilleure pour apprendre l'anglais sans maître, qui a jamais été publiée. Elle explique, simplement et complètement, les différents tons des lettres, donne un vocabulaire suffisant ordonné, des mots le plus communément employés, simplifie la grammaire, et donne un assez grand nombre d'exercices en expressions faciles, comprenant la plupart de celles nécessaires dans la conversation ordinaire. La prononciation de tous les mots anglais est rendue en français. Ce livre est concis, explicite, pratique, et complet.

12mo. couverture en carton. Prix, 25 cts

expédié franco à n'importe quelle adresse sur réception du prix. Département "L" "Le Peuple", Montmagny.

ON DEMANDE

Un bon représentant pour vendre nos ARBRES FRUITIERS CANADIENS dans la ville et le comté de Montmagny.

Commencez dès maintenant, c'est le meilleur temps pour vendre.

Demandez une liste de nos offres spéciales pour le printemps, ainsi que les conditions que nous donnons aux agents. Nous donnons une commission libérale et nous fournissons gratuitement un bel équipement.

STONE & WELLINGTON,
(Les Pépinières de Fonthall)
(Etabli en 1837)
22 janx—13fs TORONTO.

SAVON COMFORT

"SANS RIVAL"

Pas comme le savon ordinaire, mais meilleur.

JOUIT DE LA PLUS GRANDE VENTE EN CANADA

LUNETTERIE DE PRECISION

CHEZ **J. E. GAGNON,** L'OPTICIEN SPECIALISTE

Les verres toriques avec monture IDEALE, une spécialité. Attention toute spéciale aux ordonnances des oculistes. Prix raisonnables.

160 RUE S.-JEAN, QUEBEC, TELEPHONE 868.

LE NOUVEAU CLAVIGRAPHE OLIVER No 7

The OLIVER Typewriter No. 7

Nous annonçons un étonnant modèle—Oliver No 7—un clavigraphe d'une excellence insurpassable, avec ses méthodes d'opération automatique et ses perfectionnements qui atteignent le zénith du progrès dans la fabrication des clavigraphes. C'est une merveille de beauté, de vitesse et d'action facile. C'est le clavigraphe porté à l'extrême limite d'efficacité.

L'Oliver No 7 renferme à la fois toutes les innovations antérieures et un nouveau mécanisme automatique comme on n'en a jamais vu dans aucun clavigraphe. C'est un prodigieux saut qui place l'Oliver dix ans en avant de son temps. Il est si léger de touche, si facile à conduire que les experts en sont étonnés. C'est un modèle qui signifie pour le clavigraphiste une agréable facilité d'opération.

C'est un modèle qui assure la meilleure clavigraphie un plus long et un meilleur service.

Le No 7 est maintenant exposé et en vente dans toutes les agences Oliver aux Etats-Unis.

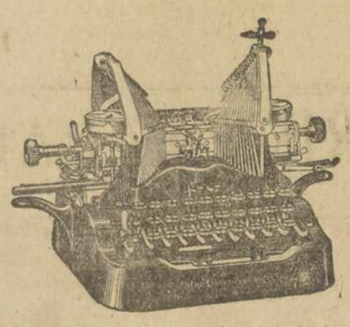

Le nouveau clavigraphe et ses améliorations, de perfection nem et de nouvelles adoptions qne nous ne pouvons en énumérer ici.

Le clavier à coussins d'amortissement avec ses clefs d'ancrage et les nouvelles méthodes d'opération automatique signifient moins de travail pour les mains, moins d'absorption pour les yeux, moins d'effort manuel et mental.

Avec toutes ces étonnantes améliorations mécaniques, nous avons fait la plus belle et la plus symétrique machine. A tous les points de vue, l'Oliver No. 7 atteint le superlatif de l'excellence.

Rien de ce qui peut être désiré n'a été omis. Les nouvelles commodités, les nouveaux perfectionnements qui se trouvent dans le No. 7 représentent un énorme déboursé et augmentent considérablement sa valeur mais le prix n'en a pas été élevé d'un sou. Nous maintenons même notre système de vente à17 cents par jour, comme pour les modèles antérieurs.

L'Oliver No. 7, avec son fameux caractère d'imprimerie, si on en fait la demande, se vend sans charge additionnelle.

C'est votre intérêt d'examiner la nouvelle machine avant d'acheter un clavigraphe. Remarquez sa beauté sa vitesse,son action facile, ses étonnantes méthodes d'opération automatique.

C'est un fait significatif que le clavigraphe qui introduit de mémorables innovations telles que la visibilité de l'écriture, la lecture facile, le caractère d'imprimerie soit aussi le premier à presenter des méthodes d'opération automatique.

Vous pouvez louer un clavigraphe "Oliver" pour le prix de $4.00 pour trois mois. Très utile dans une maison.

The OLIVER Typewriter Co.

Oliver Typewriter Building CHICAGO

La DENTITION du BÉBÉ

représente pour la mère, une période d'anxiété et de fatigues. L'enfant est fiévreux, agité ; les souffrances qu'il endure le privent d'un sommeil bienfaisant, nécessaire.

C'est dans ces circonstances qu'on jugera de l'efficacité du

Sirop d'Anis Gauvin

Il apaise les douleurs, favorise la sortie des dents, prévient les crises et les convulsions chez les enfants.

C'est aussi le remède à employer dans les cas de Coliques, Diarrhée, Coqueluche, et autres maladies du Jeune Age.

EN VENTE PARTOUT : 25c LA BOUTEILLE

Méfiez-vous des imitations.

J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste,

850, Rue Ste-Catherine Est, - - Montréal.

Contre la GRIPPE, les CACHETS GAUVIN agissent vite et bien. En vente partout : 25c la BOITE.

BENOIT XV ET LA PAIX

LE ROLE DU PAPE ET LES INFLUENCES AU VATICAN

Dans sa dernière allocution aux cardinaux, BENOIT XV n'a pas caché la douleur que lui causaient les maux infligés par les envahisseurs aux populations envahies.

Je sais que le lendemain du Consistoire, le Dr Otto von Muchlberg, ministre de Prusse près du Saint-Siège s'est rendu au Vatican et a protesté auprès du Pape contre les paroles prononcées dans l'allocution la veille.

"Je n'ai nommé personne, répondit Benoit XV : si vous vous reconnaissez dans mon exposé des événements, tant pis pour vous."

Le ministre s'en retourna, la tête basse, à la villa Bonaparte.

Le nonce de Vienne a, lui aussi, écrit à ce propos au Saint-Père pour se plaindre de ce qu'il dit être "l'attitude germanophobe et austrophobe du Vatican."

Par contre, le gouvernement belge a adressé au pontife un télégramme dont j'ai vu l'original, pour le remercier d'avoir condamné la violation du droit et de la justice.. ..

L'attitude de la presse catholique italienne, nettement francophobe, a pu induire en erreur l'opinion française. On n'a pas fait la différence entre le Saint-Siège et son entourage. Autant la neutralité du premier, qui est complète et intransigeante, signifie impartialité, autant le neutralisme du second est synonyme de germanisme.

L'Allemagne et l'Autriche ont à Rome, dans les milieux catholiques une foule de représentants plus ou moins autorisés, qui cherchent, par tous les moyens possibles, à influencer l'opinion du Pontife. Professeurs ou ecclésiastiques, ils ne reculent devant aucun obstacle pour inculquer au clergé italien et au monde catholique de Rome le respect et l'admiration de la science allemande, de l'organisation de l'armée germanique, le mépris et la haine de la France. Ils ont pu faire croire quelquefois qu'ils avaient réussi à influencer les décisions du chef suprême de l'Eglise. Il n'e nest rien. Il y a eu, peut-être, disproportion entre l'influence des alliés et l'influence austro-allemande au sein de la curie romaine, mais je suis certain que cette action n'a eu aucun effet sur Benoit XV, ni sur son secrétaire d'Etat, le cardinal Gaspari.

ROBERT VAUCHER,

De "L'Illustration" de Paris, en date du 13 février 1915.

Graines de mauvaises herbes dans le sol

La présence des graines de mauvaises herbes dans le sol sous différents systèmes de culture devrait être un enseignement pour les cultivateurs. Une investigation entreprise par la Division des Semences à Ottawa montre qu'un champ engazonné laissé en prairie ou en pâturage pendant six ans, contenait 19,183 graines de mauvaises herbes dans une verge carrée de surface d'un pouce d'épaisseur, 8,912 graines dans le même volume de terre à deux ou trois pouces de profondeur, et 4309 à cinq ou sept pouces de profondeur. Un autre champ qui avait été soumis à un bon système de culture et de rotation contenait 4984 graines de mauvaises herbes dans le sol de surface et 3020 à chacune des autres profondeurs. La concentration des graines dans la couche de surface du champ de gazon peut s'expliquer par le fait que les mauvaises herbes ont eu la liberté de se reproduire d'elles-mêmes d'année en année. Les renseignements sur le pourcentage de vitalité des graines de mauvaises herbes aux différentes profondeurs ne sont pas encore complets mais un grand nombre de celles qui ont été trouvées à la surface du champ de gazon sont vitales. Cette investigation démontre l'importance d'une courte rotation et d'une bonne culture du sol en vue d'empêcher les mauvaises herbes de monter à graine. D'autres mtéhodes efficaces pour contrôler les mauvaises herbes sont: de labourer les terres en gazon durant l'été et de faire suivre le labour de fréquents binages pour détruire les mauvaises herbes qui poussent, de travailler profondément le sol durant la croissance des cultures sarclées et encore après la récolte des céréales qui n'ont pas été semées avec des herbes fourragères.

M. POINCARE ET LE CHAMPAGNE

Il n'en boira pas pendant toute la durée de la guerre

Londres, 15.—Le correspondant de la "Weekly Nation," raconte une histoire fort intéressante sur l'entrevue du roi Georges et du président de la république qui a eu lieu récemment.

"Voyageant en France, il y a quelque temps, dit-il, j'ai rencontré le propriétaire de la maison où M. Poincaré recevait le roi. Me parlant de la réception qui avait eu lieu et des attentions pleines de courtoisie du roi, il ajouta:

"Le roi demanda à M. Poincaré de boire avec lui un verre de champagne. Le président refusa en disant qu'il s'était imposé de ne boire de champagne pendant toute la durée de la guerre."

MADAME JOSEPHAT DAIGNEAULT, 733 Adam, Maisonneuve.

Les Femmes Faibles devraient en Prendre

Elle était malheureuse, faible, misérable—la vie avait peu d'attraction pour elle. C'est alors qu'on lui conseilla d'essayer une bouteille de **VIN ST-MICHEL.** Il y a quelques jours, nous recevions d'elle la lettre suivante :—

"C'est un plaisir et même un devoir pour moi de vous écrire pour vous dire que vraiment votre **VIN ST-MICHEL** est excellent et qu'il est un tonique sans pareil, dont toutes les femmes faibles devraient faire usage, si elles veulent être guéries. Je n'en connais pas de meilleur et ses effets ont été bienfaisants pour moi."

Si vous vous sentez faible, abattu, prenez du **VIN ST-MICHEL,** le tonique de la nature—il régénèrera votre sang et l'enrichira et remontera tout votre organisme—il vous donnera une vitalité nouvelle, prolongera la durée de votre existence. **Délicieux. En Vente Partout.**

Seuls Agents: BOIVIN, WILSON & CIE., LIMITEE, Montréal.

EASTERN DRUG CO., BOSTON, MASS. - - - - - - - - - - Agents pour les Etats-Unis.

CHAMPLAIN TABAC A FUMER ET CHIQUER

CONSERVEZ LES COUPONS

ROCK CITY TOBACCO CO LTD QUEBEC

CAUSERIE ANTI-TUBERCULEUSE

Hygiène préventive de la tuberculose

Prendre l'habitude de toujours respirer le plus profondément possible et toujours par le nez dont le mucus est microbicide.

Ne pas s'habituer à porter des foulards, qui rendent le cou sensible au moindre changement de température.

Vivre le plus possible au grand air, choisir pour sa chambre à coucher une grande pièce dant les fenêtres sont toujours ouvertes pendant le jour, entr'ouvertes la nuit en préservant si c'est nécessaire le lit par un paravent. Ne manger d'abats d'animaux que soigneusement cuits, se défier des animaux qui toussent, les faire examiner par un vétérinaire et s'ils sont tuberculeux, les faire abattre immédiatement.

Faire de l'exercice chaque jour, mais sans excès et en observant les règles prescrites par le bon sens: entraînement progressif, cessation avant la grande fatigue, pas de repos en sueur dans un courant d'air, emploi de vêtements de laine et de manteaux pendant les arrêts en cas de froid. Si l'on se trouve dans un bureau ou dans un atelier avec un toussaur, le prier de se servir d'un crachoir hygiénique. En cas d'hypertrophie des amygdales ou de végétations adénoïdes, qui non seulement diminuent la quantité d'air inspiré, mais servent de station d'arrêt aux bacilles tuberculeux, faire opérer la destruction ou la réduction de ces glandes.

Hygiène spéciale aux tuberculeux.—Les précautions précédentes lui sont naturellement applicables, mais il en est d'autres qui lui sont spéciales.

1. CRACHATS ET CRACHOIRS.—Le phtisique chez lui comme au dehors, doit toujours cracher dans un crachoir fermé contenant une solution antiseptique, ou dans un mouchoir de papier qui sera brûlé comme le contenu du crachoir, non seulement pour ne pas répandre sa maladie mais encore dans son propre entérêt. En négligeant de détruire des milliers de microbes qu'il rejette et pour lesquels il est le meilleur terrain de culture, il se réinfecte et annule les effets de son traitement.

Le tuberculeux ne doit pas ravaler ses crachats, qui peuvent infecter ses voies digestives, notamment l'intestin, mais il s'efforcera d'éviter la toux qui qui n'a pas pour but de favoriser l'expectoration et qui le fatigue. La volonté a une action puissante sur la suppression des toux inutiles.

2. Le tuberculeux couchera seul, et sa chambre ne doit contenir que les meubles strictement nécessaires; toutes les tentures doivent être supprimées; chaque jour on y fera pénétrer le plus d'air possible et de soleil qui est le meilleur antiseptique. La chambre sera lavée mais ne sera jamais balayée à sec. De temps en temps, surtout si le malade change de local, on fera la désinfection.

Hygiène spéciale des enfants de tuberculeux.—Faire de l'enfant un petit paysan; remplacer la vie urbaine par la vie agreste, la vie des chambres par la vie au dehors, la privation du soleil par sa recherche, les bains chauds par les bains de rivière, le repos par l'activité, les exercices intellectuels par les musculaires, en un mot vivre de la vie naturelle là est en réalité la véritable prophylaxie.

Plus tard on se gardera de mettre ces enfants dans les collèges et on les poussera vers les professions où l'on vit beaucoup au grand air.

M. L'ABBE JOLICOEUR

Notre correspondant d'Ottawa nous télégraphie :

L'abbé Jolicoeur, de Québec, chapelain dans le premier contingent et qui est revenu en Canada pour des causes de santé, a fait visite hier après-midi au général Sam Hughes. M. l'abbé Jolicoeur dit que la conduite des Canadiens fait honneur à leur pays. Leur discipline est excellente.

EXCURSIONS DE COLONS

A LA RECHERCHE DE FOYERS . .

1915

Tous les mardis jusqu'au 26 octobre

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

MANITOBA

SASKATCHEWAN

ALBERTA

BILLETS BONS POUR 2 MOIS.

Expositions Panama-Pacifique, San-Francisco et San Diego, Cal.

Taux réduits jusqu'au 30 novembre. Itinéraires variés.

Renseignements et billets à 30 rue St-Jean, à 46 rue Dalhousie, au Château Frontenac et au bureau des billets, Gare du Palais, Québec.

G. J. P. MOORE,

Agence générale de chemins de fer et lignes transatlantiques ou à E. J. HEBERT, premier assistant Agent Général, Trafic-Voyageur, Gare Windsor, Montréal, P. Q.

CANADIAN GOVERNMENT RAILWAYS

INTERCOLONIAL

PRINCE EDWARD ISLAND RY

Les trains laissent Montmagny comme suit:

Allant vers l'Est

9.35 A. M.—Excepté le dimanche, pour Campbellton.

3.36 P. M.—Tous les jours pour Saint-Jean et Halifax.

6.37 P. M.—Excepté le dimanche pour la Rivière-du-Loup.

Allant vers l'ouest

8.23 A. M.—Excepté le dimanche pour Lévis et Québec.

11.22 A. M.—Tous les jours pour Montréal,

5.36 P. M.—Pour Lévis et Québec.

Ottawa, 6. (De notre correspondant).— M. Ingersoll, gérant d'assurance Sun Life à Ottawa est mort subitement, hier après-midi, dans le bloc Langevin. Il était âgé de 59 ans.

QUEBEC CENTRAL RAILWAY

Possédant des chars à diner et Pullman directs pour New-York

Les trains quitteront Lévis comme suit:

EXPRESS POUR LES MONTAGNES BLANCHES

8.00 A. M. — Pour Portland, Sherbrooke et toutes les stations locales, tous les jours, excepté le dimanche.

EXPRESS DE NEW-YORK ET BOSTON

3.30 P. M.—Pour Boston, New-York, Sherbrooke et Springfield. Tous les jours. Char Pullman direct pour New-York, faisant raccordement à Sherbrooke avec le Pullman pour Boston.

Pour la division de Chaudière et Mégantic tous les jours, dimanche excepté. Char Pullman. Traverse de Québec, 30 minutes avant chaque heure indiquée.

Le bagage est reçu et examiné du côté de Lévis.

Pour information et location de Pullmans s'adresser au bureau des billets à Lévis, STOCKING, rue St-Louis, Québec, représentant Thos. Cook & Son, et toutes les lignes de steamers océaniques du Canada et des Etats-Unis. Téléphone 82.

UNE NUIT DANS LES TRANCHÉES

Pages émouvantes écrites par un journaliste français Charles Tardieu

Voici des impressions d'un journaliste français, et des mieux connus, M. Chs. Tardieu, qui sont bien émouvantes. Cet article de M. Tardieu a paru dans le "Figaro" d'abord et plusieurs grands journaux l'ont cité avec de grands éloges. "Ce sont, dit "La Croix", des pages vivantes, émues, et qui comptent parmi les plus émouvantes qui aient été écrites, depuis le début de la guerre, sur le combat dans les tranchées." On ne précise pas cependant et l'on ne dit pas où cette action terrible s'est passée, ni de quelle nuit il s'agit. On croit que c'est arrivé aux environs de Reims, en janvier.

---

6 heures du soir.—La nuit est venue. Une lune ronde, "une lune grosse comme une fortune", rit tout rouge derrière les fûts minces des pins dont elle escalade les cimes. Elle est le personnage muet et tient l'un des grands rôles de nos tragédies nocturnes. Tant qu'elle inonde les bois et la campagne de sa clarté laiteuse, pas de danger que l'ennemi quitte ses tranchées ! Mais, dès qu'elle décline à l'horizon ou qu'un brouillard s'élève, il faut s'attendre à tout.

6.30 heures.—Toute conversation cesse. On dort ou on veille. Ce n'est plus l'énervement du début, où le moindre coup de feu, comme une traînée de poudre, mettait sur pied la ligne entière. La lune, maintenant, au-dessus des sapins et des bouleaux, berce dans la tranchée des formes blanches étendues, caresse d'autres formes accoudées au talus vigilantes, joue avec les baïonnettes effilées toujours au clair durant la nuit. De temps en temps, quelqu'un tousse ; quelqu'un se lève, allume une pipe ; quelqu'un grogne en rêvant ; quelqu'un que l'insomnie tracasse s'en va rôder à l'arrière.

11 heures.—On me secoue rudement. C'est mon tour de surveiller les relèves et les sentinelles. Je me dresse grelottant, claquant des dents, les pieds gelés, les mains gourdes, les membres raidis par l'ankylose, les yeux bouffis de sommeil, la moustache en berne glacée de givre sans aucune bonne grâce. Encapuchonné dans ma toile de tente, je veille...à ce qu'on veille ! Car l'exemple n'est pas rare de compagnies surprises en plein sommeil.—Et je songe,

Car que faire en ces trous à moins que l'on ne songe !

Au milieu des sentinelles qui se dandinent en silence d'un pied sur l'autre pour s'échauffer, je suis plus seul que dans un désert. Un brouillard d'un bleu diaphane flotte à ras de terre et suspend à chaque feuille une perle qui scintille aux rayons lunaires. Une bise légère remue les rameaux, ouatés de brume, le roulement d'un charriot de ravitaillement sur la voie roumaine là-haut, les coups sourds d'une hachette, le craquement d'un arbre abattu, ou le hululement étrangement modulé d'un oiseau nocturne. Un signal peut-être, tous les soirs, à la même heure ! Puis de long intervalles de silence glacé, le rythme lent des heures qui s'écoulent.

1 heure du matin.—La lune saute de cime en cime. L'heure s'égoutte avec lenteur. Je vais feutrant mes pas, au long de la tranchée. Des silhouettes blanches se couchent, d'autres se lèvent en maugréant et les remplacent. Que la nuit est longue !

2 heures.—La lune disparaît derrière des sapins. L'ombre enveloppe toutes choses. Le brouillard monte, épaissi. C'est le moment propice aux attaques. L'oeil ne distingue plus rien à dix pas, où commencent les broussailles. Chaque nuit, ce moment nous ramène, avec l'obscurité totale, la même gêne, la même inquiétude nerveuse. On lutte avec joie contre des forces précises, mais on combat malaisément les mystères de l'ombre. Qu'on se figure les angoisses d'un aveugle subitement transporté au milieu d'une émeute ! La lune couchée, nous restons des heures durant devant un mur d'obscurité et de silence, qui se dresse à quelques pas de nous et d'où peuvent subitement jaillir les hordes sauvages et la mitraille. Tout est ombre sournoise, inconnu, menaçant ! L'ouie s'exaspère, se suggestionne, s'hallucine à force de tension. Le regard qui se heurte à l'obscurité veut quand même percer les ténèbres et ne tarde pas à créer des mirages. Une branche qui remue, une feuille qui tombe, une touffe qui bouge au vent crispe les doigts sur la gachette, pince les nerfs, précipite le coeur. Il faut lutter, et l'on est si seul contre tant de choses : le sommeil, le froid, le silence, la nuit, la fatigue, l'isolement, l'imagination, les souvenirs, le mystère !

Subitement, le silence semble s'agrandir encore. Que se passe-t-il dans ces ténèbres ? Plus d'éclats de voix là-bas, plus de cahotement, plus de coups sourds. Un souffle court sur le bois, comme un halètement de bête énorme ! Les yeux s'écarquillent en vain, tout l'être se concentre pour écouter, on se retient de respirer pour mieux entendre, et le bruit du sang dans les artères devient celui d'une troupe en marche dans le brouillard et dans la nuit.

Un sentinelle se penche vers moi et chuchotte :—"Caporal ? — Chut ! —Mais...— Chut !— Mais j'ai entendu siffler...—Hein ? Où ça ?—Là, devant !—Tiens et ça ?" ajoute l'homme.

En effet, au même instant nous parvient un bruit de ferraille heurtée. Toute la ligne de veilleurs s'agite. Nos yeux scrutent les taillis. Chaque touffe, chaque buisson, chaque épaisseur de branchages nous est suspecte. Il nous semble que tout bouge dans le bois. Piétinement confus, murmure sourd....et, à l'improviste, un coup de fusil part d'on ne sait où !

Alors, c'est le déchaînement. Toutes les sentinelles lâchent leur coup dans les ténèbres. Une volée de balles sifflent sur nos têtes. Déjà les dormeurs sont debout dans un brouhaha d'exclamations et de jurons.— Les culasses durement manoeuvrées, la fusillade, de seconde en seconde plus nourrie, déchirent les échos. On tire au jugé, devant soi et bas, car on suppose qu'ils rampent.

C'est bien une attaque. Ils se sont avancés sans être éventés, assez près de nous. Ils sont à vingt mètres à peine, peut-être à quinze mètres.— Leurs coups de fusil semblent partir tout près de nos oreilles. Leurs balles sifflent nombreuses, pressées, rageuse. Voilà leur 77 qui se met de la partie. Immédiatement notre 75 répond. Ca devient sérieux : la grande musique ! On entend le glissement soyeux des petits obus dans l'air et leur éclatement sec, décidé.— "Tirez, tirez ! Feu à volonté ! crie le capitaine en courant le long de notre ligne. A mon commandement seulement le feu à répétition !" Nous chargeons, nous tirons ! Nous chargeons, nous tirons !

L'adjudant P...., dont je partage le trou, me tend une à une les cartouches et je tire deux fois plus vite. Que vont-ils faire ? Avancer ? Reculer ? Heureusement nos fils de fer sont là et solides ! Ils hésitent sans doute, car on entend les commandements furieux de leurs sous-officiers, où se distingue le "vorwaerts !" familier.

Mon voisin de droite ne décolère pas. Sa baïonnette s'est détachée, est tombée sur le revers de la tranchée, où arrive une grêle de balles. Il est fou de rage et sa fureur s'épanche en termes si drus que nous éclatons de rire. Le canon du fusil commence à nous brûler les mains et nos bras déjà se fatiguent. Mais il faut tirer, tirer sans repos. Les bougres, ils avancent encore. Leur pétarade se rapproche. Les arrêterons-nous ? Que faire ?

Tout à coup, leur fusillade cesse. Dans une clameur sauvage et confuse de mille hurlements divers, où dominent à notre surprise quelques "En avant :" brefs, ils se ruent sur nous. Nous les voyons enfin comme des ombres dans l'ombre.

"Feu à répétition !" clament le capitaine, l'adjudant, les sergents, dans le vacarme. Un feu terrible les accueille et les plus avancés, pris par leur base dans les fils de fer, font des plongeons brusques et grotesques. D'autres vont plus avant, s'empêtrent, font deux ou trois mètres dans le réseau en bondissant et s'abattent comme des masses inertes. Nous tirons dans le tas avec une exaltation joyeuse qui nous monte des entrailles au cerveau. Tout ce qui rampe s'affaisse. Tout ce qui bondit voit son élan se briser net. Tout ce qui se rue tombe, criblé. Les hurlements de douleur dominent la bataille, les commandements s'arrêtent. Nous redoublons de vitesse, sentant leur élan coupé. Et subitement, en effet, c'est un sauve-qui-peut général. Ils lâchent bride et se renfoncent à toutes jambes dans la nuit, où nos balles les accompagnent.

"Cessez le feu !" Ouf ! Alors seulement nous sentons la fatigue, la gorge sèche, la sueur qui nous inonde, les mains brûlées, les doigts meurtris, les yeux piquants. Assis, nous buvons avidement l'eau douteuse de nos bidons. Je tire ma montre.

2.25 heures.—Un ordre passe : "Les caporaux aux munitions !" Comment donc ? Avec joie ! Nous avons brûlé plus de cent cartouches chacun. Notre "parc de réserve" est un trou en arrière, à vingt mètres. Nous revenons chargés de paquets.—Chacun garnit ses cartouchières, prend ses dispositions, nettoie son fusil, assure sa baïonnette. Mon voisin a retrouvé la sienne. Une heure se passe dans un silence à peine troublé par des salves intermittentes et les plaintes des blessés et des mourants devant nous. Quelques-uns appellent : "Kamerades, kamerades !" "Boire, boire !" Nous verrons ça quand il fera jour.

3.30 heures.—Ca n'a pas manqué ! Les voilà qui reviennent, les balles recommencent de bourdonner à nos oreilles. Oh ! cette fois, nous sommes parés. Ordre de ne riposter que quand ils seront tout près et, s'ils arrivent au réseau, feu d'enfer. Compris ! Nous rions joyeusement et les lazzis courent de bouche en bouche. Notre succès de tout à l'heure nous a rendu la gaieté, de la confiance et de la certitude.

Ils ne prennent plus cette fois la peine d'éviter le bruit, ils savent qu'ils ne nous surprendront pas. Ils avancent en tirant sans cesse ; de minute en minute, les détonations se rapprochent. Silencieux et graves, maintenant, nous attendons derrière nos créneaux, risquant un oeil de temps en temps. Pas très larges, en effet, nos créneaux, 15 à 20 centimètres. Mais, si une balle y arrive, c'est le crâne traversé, la mort instantanée ! Et dame ! Que ces minutes sont longues, angoissantes ! Tandis que la menace approche, irrésistible et nombreuse, il faut ne point bouger, dompter ses nerfs, maîtriser le coeur qui bondit, résister aux suggestions du cerveau surexcité. Point d'enivrement ici, point d'élan irréfléchi, comme dans la marche en avant et l'attaque fiévreuse. Nous attendons les dents serrées.

Des fusées lumineuses partent droit au-dessus de nos têtes et durant quelques secondes un fanal éblouissant à 50 mètres en l'air éclaire nos lignes d'une lueur aveuglante. Nous nous collons au talus. Immédiatement après, une fusillade enragée éclate et le 77, mieux réglé que tout à l'heure, mais encore trop long, envoie sa ferraille à cent mètres derrière nous. L'attaque doit être générale, car la fusillade crépite au loin, à droite et à gauche. Tout à coup, nous tressaillons malgré nous. Le son rauque des courts clairons allemands trouble la nuit : quatre notes lugubres sur un ton mineur, funèbre, lamentable. C'est leur charge ! Aussitôt des vociférations, des clameurs éclatent dans le bois.

"Feu par salves !" commande le capitaine qui veut nous garder en main. "Joue ! Feu !" Rrann ! "Ils ont dû sentir passer quelque chose !" gouaille quelqu'un. "Joue ! Feu !" Rrrann ! Toutes les culasses font leur chanson métallique et précise : cric ! crac ! "Joue ! Feu !" Rrrann ! Quel plaisir ! "Tirez bas ! Joue ! Feu !" Les salves se succèdent, et il nous semble que chacune d'elles couche des lignes entières de Boches. Leur élan est sûrement arrêté ! Leur tir est moins nourri, et nous entendons jurer leurs officiers. Une exaltation joyeuse nous enfièvre. "Joue ! Feu !" Rrrann ! Pourtant les officiers boches ont réussi à les pousser encore, car un nouveau bond les porte jusqu'à nos fils de fer.

"Feu à volonté ! Feu à répétition !" Nous bondissons sur place d'impatience. Jamais nous ne tirerons assez vite ! On ne nous tiendra pas longtemps ainsi ! Les Boches tombent comme des marionnettes ! Leur masse flotte, indécise, incapable d'avancer au-delà des fils, cible énorme et mouvante, où tout coup porte sûrement. Déjà quelques-uns des nôtres, ivres de batai-le, se dressent sur la tranchée.

"En avant ! A la baïonnette !" crie le capitaine. Un hurlement sort de nos poitrines et nous surgissons de nos trous, baïonnette en avant, tandis que l'unique clairon de la compagnie martèle les notes ardentes de la charge. Alors, c'est la débandade ! Jetant leurs armes et leurs sacs, affolés, les Boches déguerpissent à toutes jambes sans nous attendre et disparaissent sous bois.— "Halte !" Nous nous couchons et nous poursuivons les fuyards d'un feu soutenu pendant quelques minutes.— "Dans la tranchée !" Nous regagnons notre terrier, sourds aux lamentations et aux plaintes. Et nous continuons à tirer dans le bois, haletants, mais heureux comme des rois !" "Cessez le feu ! Approvisionnez ! Reposez-vous !" Nous respirons enfin, et nous veillons, prêts à toute éventualité. Mais tout se tait bientôt. Ils ne reviendront pas. Nous apprenons qu'ils ont échoué partout. Leurs pertes doivent être énormes. Il nous tarde que le jour paraisse pour voir.

5 heures.—L'aube indécise et grise se lève derrière les pins. Bientôt nous distinguons le carnage ! C'est une boucherie ! Pas une place où ne soient étendus plusieurs cadavres enchevêtrés, couverts de sang, terreux, hideux, aux visages convulsés de rictus effroyables. De ce charnier, des plaintes incessantes et lamentables s'élèvent. Plus de trois cents Boches sont là devant notre seule tranchée, morts ou blessés !—Nos cuisiniers, marmites en mains, quittent leur trou et s'en vont tranquillement vers l'arrière préparer aux cuisines un café bien gagné. Le capitaine se frotte les mains et rit de contentement. Une forte patrouille "sort" pour sonder le bois en avant. S'il faisait un beau soleil, on pourrait peut-être dormir un peu maintenant !

Le "Montrose" s'échoue

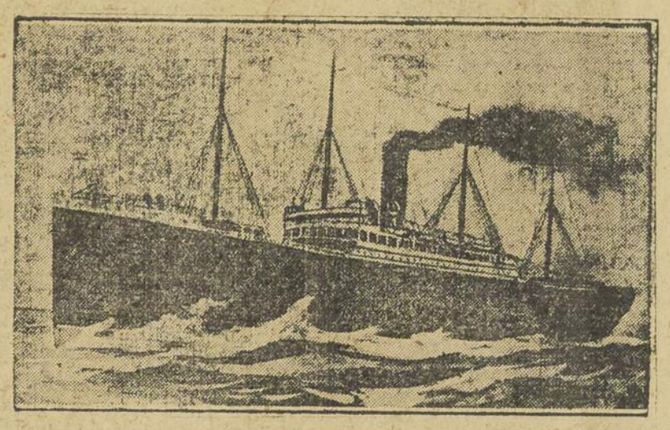

Le S.S. Montrose, qui serait échoué encore une fois sur les côtes de l'Afrique, alors qu'il servait de transport pour le compte de l'Amirauté anglaise. Ce steamer du C. P. R. a eu plusieurs aventures qui ont fait parler de lui déjà.

ENTRE DEUX FEUX

Les Russes se préparant à attaquer le Bosphore, Constantinople se trouve entre deux feux

Londres, 15 mars.—On a appris à Londres, par voie diplomatique, que l'on s'attendait à voir la flotte russe de la mer Noire, commencer aujourd'hui le bombardement des forts du Bosphore, coopérant ainsi activement aux opérations de la flotte anglo-française qui essaie de forcer le passage des Dardanelles par le sud, pour arriver jusqu'à Constantinople.

Paris, 15 mars.— Un avis officiel publié hier par le ministère de la guerre, dit que les forces expéditionnaires du nord de l'Afrique ne sont pas composées uniquement de soldats algériens ou français.

Cet avis ajoute :

"Elles ont été placées sous les ordres du général d'Amade, en raison de l'expérience qu'il a acquise en suivant les expéditions de l'armée anglaise au Transvaal.

"Une partie de ce corps expéditionnaire est actuellement en route pour le Levant, où il se joindra aux forces navales, qui ont déjà commencé les opérations et au contingent envoyé d'Egypte par les alliés."

Bordeaux, 15.—Le paquebot "Montrose," de la ligne Pacifique Canadien, s'est échoué sur les côtes du Portugal, près de Mbura, Sénégal, d'après un message reçu ici, hier. Il a demandé du secours par T. S. F.

Au commencement de la guerre le "Montrose" fut réquisitionné par le gouvernement anglais pour le transport des troupes. Il est probable qu'il était encore utilisé comme transport. On croit que le "Montrose" ramenait des troupes anglaises de l'Afrique-Sud ou transportait des troupes portugaises dans les possessions portugaises en Afrique

Le "Montrose a une histoire et est célèbre par bien des faits qui s'y rattachent.

C'est sur ce navire que le Dr Crippen fit sa fuite sensationnelle au Canada. Le capt. Kendall, qui était alors commandant du "Montrose," fut plus tard le commandant de "l'Empress of Ireland." C'est la seconde fois que le "Montrose" s'échoue depuis le commencement de la guerre. Au mois de décembre il touchait près de Bordeaux.

Le "Montrose" peut être surnommé le "Navire-Mystère." Depuis qu'il est passé absolument sous le contrôle de l'Amirauté, on l'a signalé tantôt à un endroit, tantôt à un autre. Un beau jour on apprit qu'il était à l'embouchure de la Tamise, près des Sables de Goodwin, il semblait qu'il allait périr là, car "Goodwin Sands" est surnommé le cimetière des navires. Cependant, il n'en fut rien, et maintenant on se perd en conjectures pour savoir comment il a pu se rendre sur la côte du Sénégal.

Le Fortin de Beauséjour

L'un des plus beaux exploits de l'infanterie coloniale française.--La bravoure du soldat Jouy.--Mort héroïque du capitaine Poirier

Paris, 14.—Voici de nouveaux détails sur la prise récente d'un fortin allemand à Beauséjour, qui est citée pour l'un des plus beaux exploits de l'armée française.

"Un bataillon d'infanterie coloniale en commença l'attaque le 23 février en pénétrant dans la première ligne de tranchées qui se trouvait dans l'angle de la position occupée par l'ennemi.

"Les Allemands essayèrent de repousser les Français, en faisant pleuvoir sur eux quantité de bombes et de grenades. Mais les six violentes contre-attaques qu'ils tentèrent n'aboutirent à aucun résultat.

"Vers minuit environ, les Allemands en rangs serrés attaquèrent de nouveau, mais en quelques minutes notre feu avait anéanti tout un bataillon. A l'aube nous étions encore en possession du terrain que nous avions pris et étions prêts à faire de nouveaux progrès, quand l'ennemi en poussant des cris et en jetant des grenades se livra à un assaut furieux.

"Nos troupes coloniales résistèrent à cette avalanche. Le lieutenant Raynal, s'élançant sur le parapet, encouragea ses hommes à charger.

"Une balle l'atteignit dans l'oeil et une autre dans la poitrine, mais il continua à diriger les opérations, jusqu'à ce qu'il tombât épuisé. C'est alors que le sous-lieutenant Cazeau sauta sur le parapet et excita de nouveau ses hommes contre les Allemands, mais à peine avait-il fait quelques pas, qu'il tombait criblé de balles.

"Les survivants de cette lutte rallièrent alors, le soldat Simon tira le corps du sous-lieutenant Cazeau par les pieds jusqu'à une soixantaine de mètres, tandis que les balles pleuvaient autour de lui.

"Poussant leur cri de bataille, les Allemands s'élancèrent de nouveau, baïonnette au canon, et se précipitèrent dans l'enceinte où étaient les Français. Ils n'y trouvèrent qu'un seul homme non blessé, le soldat Jouy. Tous ses camarades avaient été tués ou blessés à ses côtés.

"Rendez-vous ! cria un officier allemand à Jouy, mais le brave Français continua de tirer sur les Allemands et en tua six, avant d'être blessé au bras. Laissant tomber son arme, Jouy, malgré sa blessure, engagea une lutte corps à corps avec un septième Allemand qu'il tua également. Juste à ce moment un officier allemand asséna un terrible coup d'épée sur la tête de Jouy.

"Bien qu'étourdi, Jouy conserva sa présence d'esprit et en tombant saisit un fusil, avec lequel il tua l'officier allemand. Dans l'obscurité Jouy réussit à s'enfuir en rampant sans être aperçu, et parvint enfin au fortin français.

"Le capitaine Poirier ordonna alors une autre attaque, mais comme il allait s'élancer, un fragment de bombe qui venait de faire explosion, l'atteignit à la face. L'officier tomba, mais se relevant saisit un fusil et s'élança au plus fort de la mêlée. S'ouvrant un chemin avec sa baïonnette et brandissant son arme comme une massue de guerre, Poirier tua plusieurs Allemands avant d'être atteint à nouveau par un fragment de bombe.

"Les survivants qui se trouvaient dans le fortin battirent précipitamment en retraite, mais plus tard le 27 février deux bataillons de troupes coloniales reprenaient les tranchées que nous avions perdues."

Sur le champ de bataille

L'Empereur FRANCOIS-JOSEPH, assistant à une messe dite sur un champ de bataille à la mémoire des soldats autrichiens qui sont tombés à cet endroit.

LA FRANCE N'A RIEN A CRAINDRE

Muni d'une autorisation spéciale du general Joffre, le correspondant du grand journal americain le "New-York Times" visite tout le front français et rend un interessant temoignage du travail des Allies.

New-York, 13.—Le "New-York Times" vient de publier une longue et intéressante dépêche de son correspondant de guerre européen.

Ce correspondant, ayant reçu du général Joffre une autorisation spéciale, a pu visiter, ces jours derniers, tout le front français sous la conduite d'un officier d'état-major.

Nous extrayons de son rapport les passages suivants :

Paris, 12 mars.—"Je viens d'obtenir, par faveur spéciale, l'autorisation de visiter en pleine liberté et sous la conduite d'un officier d'état-major, toute la ligne de combat occupée par les Français.

"C'est la première fois, depuis le commencement de la guerre, qu'un journaliste peut jouir de cette faveur.

"Jusqu'ici la France a été si discrète au sujet de son armée et de ses généraux qu'on ignore presque quoi sur le front de 500 milles détenus par "les alliés" sur les frontières franco-allemande et franco-belge, les Anglais et les Belges ne détiennent que 50 milles tout au plus et que tout le reste, soit 450 milles, est défendu par les Français.

"Au début de la guerre, nous savions de quelle extraordinaire puissance jouissait l'armée française et nous pouvions voir cette puissance augmenter chaque jour, mais nous n'aurions jamais cru qu'elle eut pu se développer d'une manière aussi merveilleuse.

"Après ce que j'ai vu, je suis certain que Paris n'a plus rien à craindre des Allemands. Jamais ces derniers ne reverront la Ville-Lumière. Il leur faudrait, pour prendre Paris, concentrer trois millions d'hommes autour de ses fortifications, en plus des énormes forces qu'il leur faudrait continuer à opposer aux armées en campagne, car les défenses de la capitale sont maintenant merveilleuses.

"Ce qui m'a le plus frappé, non seulement autour de Paris, mais pendant tout mon voyage sur le front, c'est l'esprit d'ordre et la sérénité qui règnent dans l'armée française. En somme, cette fameuse organisation allemande, qui menaçait de dominer le monde, semble avoir été surpassée par l'organisation créée par les Français.

"Les défenses de Paris exécutées par le général Galliéni sont des merveilles de l'art militaire moderne. L'armée de Galliéni ne s'est pas contentée d'établir des lignes de tranchées à des intervalles successifs aux environs de Paris. Non seulement elle y a fait des barricades de toutes sortes et tressé des filets de fil de fer barbelé, mais elle a mesuré pied par pied le terrain sur un rayon immense, à distance des pièces d'artillerie de façon à pouvoir tirer juste et avec efficacité sur l'ennemi, si jamais il avait encore une fois à faire le siège de la capitale.

"Ces travaux de défense sont si bien faits, que Frédéric Villiers, correspondant militaire anglais, qui revient d'un pareil voyage d'inspection, après avoir été témoin de dix-sept guerres, en est tout à fait ébahi. Jamais auparavant n'en avait-il vu d'aussi scientifiquement exécutés.

"Les tranchées des Français m'ont particulièrement intéressé. Je les ai trouvées très confortables, sèches, bien drainées, hygiéniques autant que des habitations souterraines peuvent l'être. Ces tranchées forment des zig-zags, des rues tortueuses, portant des noms qui resteront célèbres tels que Boyau d'Espagne, l'Avenue des Bois, les avenues Wagram et Friedland, empruntés de l'ère napoléonienne. Les huttes des officiers sont désignées sous des noms de villas comme ceux de Villa Chambéry, Villa Montplaisir, Villa Montmorency, etc.

"Le général de Maud'Huy, celui-là même qui, à la tête d'une poignée de territoriaux, a arrêté la garde prussienne devant Arras au lendemain de la victoire de la Marne, et dont l'armée, depuis cette époque, n'a pas perdu une seule tranchée, m'a dit :

"—Cette armée n'a rien à cacher ; voyez ce que vous voulez, allez où vous désirez, et, si vous n'y parvenez réclamez-vous de moi."

"Voilà un général dont on n'a pas beaucoup signalé encore les exploits, mais qui figurera à côté de Joffre après la guerre, lorsque la grande armée française fera son entrée triomphale à Paris.

"Ce qui m'a frappé encore dans les tranchées c'est l'esprit de camaraderie qui règne entre officiers et simples soldats. Vraiment, il n'y a de supérieurs dans l'armée française que pour les besoins du commandement. Officiers et soldats se considèrent comme des frères et sont prêts à se dévouer sans réserve les uns pour les autres sans distinction de leurs grades.

Les officiers traitent avec beaucoup d'égards les Allemands qu'ils font prisonniers et les hommes se font un point d'honneur de les imiter. Tous font preuve des sentiments les plus humains envers leurs ennemis.

"J'ai pu m'assurer que le service des renseignements secrets peut actuellement rendre des points à celui des Allmands. Le capitaine d'état-major qui m'accompagnait connaissait le nom de tous les régiments allemands en face desquels nous nous arrêtions et la position qu'ils occupaient.

"Par lui, j'ai appris que si, après la bataille de la Marne les Allemands n'ont pas réussi à étendre leurs lignes vers l'ouest et à mettre ainsi à l'intérieur de leurs lignes Dunkerque et Calais, ce fut grâce à la valeur de la cavalerie française.

"Sans vouloir médire de l'armée allemande que je connais et que j'estime, j'affirme que l'armée française est la plus merveilleuse machine de combat que j'aie jamais vue. Elle m'apparaît comme invincible, à cause de sa puissance, de son intelligence et de sa confiance en soi.

"Tous les officiers français auxquels, j'ai parlé m'ont exprimé la haute opinion qu'ils avaient des Allemands au point de vue militaire l'un d'eux résuma sa pensée par ces mots: "—Ils sont merveilleux, mais nous les vaincrons !"

"La vie dans les tranchées a été une des plus grandes surprises de mon expédition.

"Je m'attendais, après tout ce que j'avais entendu dire à Paris sur ce sujet, à trouver, debout dans les tranchées, des hommes avec de l'eau jusqu'aux genoux, éreintés, malades et malheureux. Je trouvai exactement le contraire. Des tranchées larges, propres et saines, quoique bien entendu, la boue soit de la boue. Mais le fond des tranchées est drainé, garni de pièces de bois sur lesquelles les pieds sont au sec. Les salles souterraines, dans lesquelles dorment les soldats qui ne montent pas la garde, sont spacieuses et bien garnies de paille sèche.

"Enfin, tous les soldats français savent parfaitement à quoi s'en tenir sur la guerre actuelle, sur ses causes, sur les résultats acquis et sur le but poursuivi. Partout le nom, du généralissime Joffre est prononcé avec un accent d'amour filial par "ses enfants qui sont au front !"

"Après ce que j'ai vu, je puis dire pour conclure que la grande armée française de 1915 est forte, courageuse intelligente et aussi parfaitement entraînée qu'un champion pugiliste après des mois de préparation pour la plus grande lutte de sa carrière. L'armée française, confiante et impatiente à la fois, n'attend que le signal de son chef pour se ruer de nouveau vers la victoire."

GENERAUX BLESSES

Paris, 12 mars.— Le ministère de la guerre a publié l'avis officiel suivant :

"Au cours de l'inspection d'une tranchée de première ligne ennemie à trente mètres de nos lignes, le général Maunoury, commandant une de nos armées, et le général de Villaret, commandant un des corps de cette armée, ont été blessés par des balles. Ils examinaient la ligne allemande à travers une embrasure.

"Les médecins-majors n'ont pas encore donné leur opinion sur la gravité de leurs blessures."

L'argentine dont le territoire est six fois plus grand que la France, ne compte que six millions d'habitants et Buenos-Ayres, à elle seule, en absorbe le cinquième. Son sol est pourtant fertile, son climat sain. La lenteur de son peuplement est un problème qu'on arrive dans ces conditions, difficilement à résoudre.

Etrange attitude du chef de l'Opposition à Ottawa

Ottawa, 11.—(De notre correspondant).—La journée parlementaire d'hier restera mémorable, dans les annales politiques du Canada, par le discours du ministre des Finances, en réponse à la critique des libéraux sur le tarif de guerre, par l'étrange amendement proposé par Sir Wilfrid Laurier, en tenant compte de la situation actuelle du Canada, et aussi par la discussion soulevée au Sénat sur la question des écoles bilingues d'Ontario.

Il a fallu plusieurs jours de réflexion à l'opposition pour se décider sur la forme d'un amendement, et Sir Wilfrid Laurier a dû rétablir l'harmonie dans le camp libéral avant qu'une entente soit conclue à ce sujet. Voici l'amendement proposé par Sir Wilfrid Laurier :

"Cette Chambre est prête à faire face aux exigences de la situation actuelle et à voter tous les crédits nécessaires, mais elle regrette que dans la mesure mise à l'étude, on impose des droits trop lourds pour le peuple, tout en ne rapportant que peu ou pas de revenus et que la dite mesure est surtout dangereuse par le fait que, au lieu de favoriser le commerce entre le Canada et la Grande-Bretagne, elle se trouve y mettre obstacle et cela dans un moment où la mère-patrie traverse une situation sans exemple dans l'histoire."

Le vote sur cette proposition sera pris mardi.

Le chef de l'opposition dit que la gauche n'a pas changé sa ligne de conduite ; cependant, Sir Wilfrid ne croit pas que cela signifie que les membres de l'opposition devront siéger comme de simples machines pour enrégistrer les décisions du gouvernement. Même si la guerre est l'issue suprême ; s'il existe des erreurs de jugement dans la manière dont le gouvernement conduit les affaires de la guerre, le devoir de l'opposition consiste à montrer ces erreurs et d'empêcher qu'on les continue. C'est le devoir qui a été assumé par l'opposition anglaise.

Le ministre des Finances, l'hon. M. White, déclare qu'il a l'intention de discuter l'amendement proposé par le chef de l'opposition et les plus saillants du discours du député d'Halifax, M. MacLean. Il débute par une analyse de ce discours. Le député d'Halifax a déclaré que la guerre n'était pas la cause de nos difficultés, que nous avions été extravagants, que les nouvelles taxes n'étaient pas nécessaires, que nous devrions faire des économies et rétablir l'équilibre entre les dépenses et les revenus, et il ajoute que nos propositions financières ne sont ni scientifiques, ni équitables et que le tarif préférentiel britannique n'aurait pas dû s'augmenter. Le député d'Halifax a parlé d'extravagance, et il doit savoir ce que c'est, ayant presque fait partie d'un gouvernement noté pour ses extravagances, un gouvernement qui aurait ruiné le pays dans l'espace d'une génération, s'il avait pu continuer sa carrière. L'hon. M. White dit qu'il est sérieux quand il porte une telle accusation contre le gouvernement libéral de jadis. Car c'est à cause de cette extravagance que le fardeau qui lui pèse sur les épaules est plus lourd que celui qu'aucun ministre des Finances ait jamais porté. L'hon. M. White dit que beaucoup sont sous l'impression que les libéraux ont laissé un riche trésor et de riches propriétés et il veut s'expliquer franchement sur ce point. Il dit que l'héritage est mince quand les obligations sont énormes et quand le passif excède de beaucoup l'actif. C'est ce dont a hérité le ministre actuel des Finances, quelque argent en caisse et des millions en obligations, obligations auxquelles il a dû faire face depuis qu'il dirige son ministère.

Ces obligations ont été causées par les dépenses insensées du gouvernement précédent et le ministre se croit aujourd'hui le droit et le devoir de placer les responsabilités où elles doivent se placer. Le ministre passe ensuite la situation de 1913-14 en revue. Il dit que le gouvernement a dû dépenser des sommes énormes pour continuer la politique de chemins de fer commencée par le gouvernement précédent, et il raconte de nouveau le scandale du Transcontinental. Ce chemin de fer qui devait coûter 13 millions au peuple, a coûté plus de 200 millions, plus qu'il n'en coûte au Canada pour faire sa part dans la guerre. La différence entre les estimés du chef libéral et le coût réel a été payée par le gouvernement actuel, et on peut critiquer le mode de construction de cette ligne comme on pourrait critiquer le charpentier qui commencerait une maison en construisant le toit. Les délais apportés dans la construction et la méthode défectueuse employée, ont forcé le gouvernement à faire des déboursés s'élevant à 40 millions, et cela dans un moment où les marchés monétaires étaient démoralisés. Le chef de l'opposition porte aujourd'hui des attaques de démagogue et il oublie le Pont de Québec, qui coûtera encore 25 à 30 millions avant d'être terminé. Peut-on le blâmer si le gouvernement doit dépenser pour réparer les erreurs de son prédécesseur ?

L'hon. M. White blâme aussi l'opposition pour sa politique de garanties qu'il a inaugurée. Ce sont les libéraux qui ont donné des garanties de 70 millions au G. T. P., et de 35 millions au C. N. R.; grâce à cette conduite, ces compagnies ont vu leur crédit intéressé au crédit du pays et à celui des provinces, et le résultat, c'est que le gouvernement a dû agir et que son action a été fortement critiquée dans tout le pays par ceux qui n'en connaissaient pas les causes directes. Le ministre répudie l'accusation qui lui est portée de n'avoir pas tenté de rétablir l'équilibre du budget. Il dit qu'en 1912-13, un an après que les conservateurs eurent été au pouvoir, le gouvernement a eu le plus grand surplus que le pays ait jamais connu, et jusqu'à cette année, nous avons eu des surplus considérables. Le gouvernement a réduit la dette nationale de 25 millions. Le 31 mars 1914, il y a à peine un an, la dette nette du Canada était moins élevée que lorsque les conservateurs sont arrivés au pouvoir. De septembre 1911 jusqu'au 31 juillet 1914, la dette n'a été augmentée que de 8 millions, mais durant les deux années qui ont précédé 1911, les libéraux ont augmenté cette dette de 70 millions. Parlant de la diminution dans les travaux publics, le ministre cite des paroles du député MacLean, et celui-ci entame une discussion à ce sujet, disant que le ministre tronque ses citations à dessein. Le ministre explique alors la position qu'il a prise vis-à-vis des travaux publics. Il a été décidé qu'on n'entreprendrait pas de nouveaux travaux, mais que l'on continuerait ceux qui sont déjà commencés. Les estimés qui étaient de 210 millions ont été réduits à 180 millions. Cependant le chef de l'opposition, qui veut voir supprimer les travaux publics, est bien aussi le premier ministre qui s'est opposé à la contribution directe du Canada à la défense de l'Empire parce que nous avions grand besoin de travaux publics. Il a placé les travaux publics avant la défense de l'Empire, et je me demande ce qu'il choisirait aujourd'hui si le choix lui était offert.

Le ministre des Finances passe ensuite à une critique de la conduite de l'hon. M. Pugsley qui a déclaré avoir fait des sacrifices pour réduire les dépenses. Cependant les chiffres officiels font voir que les dépenses qui étaient de $14 millions en 1906 se sont élevées en 1908 à $15,000,000 après que M. Pugsley eut fait ses sacrifices.

M. MacLean a dit que les revenus des douanes n'avaient pas été diminués par la guerre et le ministre des Finances croit que cette critique est pour le moins fantastique. Le ministre explique alors la situation qui s'est trouvée créée par la guerre non seulement au Canada mais dans tous les pays, la diminuation du commerce international causée par les menaces des Allemands contre le commerce des mers, l'augmentation dans les taux de transports maritimes les risques des expéditions, toutes choses qui doivent forcément tendre à restreindre les importations et les exportations. Depuis le commencement de la guerre, le gouvernement a emprunté la somme d'un million par jour et cette somme est venue sous forme d'importations, et il serait absurde de dire que la guerre n'a pas d'effet sur nos revenus douaniers. L'effet s'est produit dans tous les pays et le ministre cite les chiffres du Royaume-Uni ou les importations ont diminué de 3.9 p. c. en juillet, 24.3 p. c. en août, 26.3 p. c. en septembre 28.1 p. c. en octobre et 18.2 p. c. en novembre. La même diminution s'est produite aux Etats-Unis où la diminution a atteint 37 p. c. en décembre dernier. Il cite aussi les chiffres de la diminution en Australie, aussi significatifs que les précédents.

L'hon. M. White parle ensuite de l'accusation portée contre le gouvernement d'avoir augmenté le tarif préférentiel et il demande pourquoi le chef de l'opposition, alors qu'il était au pouvoir a porté de 3 1-3 à 20 p. c. le tarif sur le blanc de plomb de 16 2-3 à 30 p. c. le tarif sur le blanc de plomb dans l'huile et surtout le tarif sur les tissus de la laine 23 1-3 à 30 pour cent.

Le ministre des Finances cite d'autres augmentations du tarif préférentiel sur les vernis les soies et les peintures. Le premier ministre d'alors a-t-il placé des augmentations de tarif sur ces articles pour protéger le commerce canadien ou pour augmenter ses revenus. S'il a fait pour augmenter la protection, que signifient ses attaques contre la protection et s'il l'a fait pour augmenter les revenus comment peut-il nous accuser de chercher une augmentation semblable alors que nous devons faire face à la plus grande guerre de l'histoire, alors que la finance et le commerce sont tombés, que nos importations et nos emprunts n'existent plus. Le ministre explique ensuite comment il est impossible pour le gouvernement de mettre de côté les entreprises qui sont commencées jetant ainsi une foule d'ouvriers de plus sur le pavé et causant des pertes incalculables dans tout le pays. Si le gouvernement faisait cela il devrait ensuite immédiatement organiser des secours pour empêcher les citoyens de mourir de faim. L'hon. M. White dit que M. Martin pourtant député de l'opposition, mais aussi maire de Montréal, a demandé non pas de cesser les travaux publics, mais de les augmenter. Ce sont aussi des députés de l'opposition qui nous ont demandé de pousser les travaux du canal Welland et ceux du canal de la Baie Georgienne. Le gouvernement ne peut pas agir comme un homme d'affaires ordinaire qui est libre de fermer boutique et de congédier ses employés. Le citoyen peut bien ne pas s'intéresser à la distribution de semences dans l'ouest ou aux secours à donner aux districts frappés par la sécheresse mais ce sont là des devoirs qui incombent au gouvernement. Le gouvernement est plus étendu que les affaires particulières et doit voir plus loin.

Parlant de l'augmentation de la taxe le ministre dit que le taux adopté par le gouvernement est le taux minimum possible dans les circonstances et sans que le Canada se dérobe à des responsabilités qui sont les siennes. Le but de ces taxes est de fournir une partie des dépenses que nous faisons à cause de la guerre actuelle et de maintenir le crédit du Dominion sur une base convenable. C'est là son seul but.

Le gouvernement ou tout autre gouvernement qui se trouverait dans la même position doit imposer des taxes ou cesser d'envoyer des troupes au front. L'hon. M. White ne voit qu'une suggestion de l'opposition qui soit acceptable, celle de M. McNutt qui propose l'imposition d'une taxe sur le revenu et sur les terres. Le ministre a expliqué lors de son discours sur le budget comment ces taxes étaient peu utilisables pour le moment. Dans le pays les payements de taxes aux municipalités souffrent des arrérages considérables et le gouvernement a besoin d'argent comptant. Il est impossible d'attendre les revenus d'une taxe dont l'organisation prendrait beaucoup de temps. Du reste le ministre est d'avis qu'une taxe de ce genre constituerait une dérogation à l'autonomie des provinces qui peuvent imposer ces taxes. L'hon. M. White déclare aussi qu'il n'a pas taxé les articles de première nécessité mais le superflu ; les articles dont le peuple peut se passer et il est tout surpris des critiques de l'hon. chef de l'opposition qui l'accuse d'avoir taxé les pauvres gens. Au contraire l'hon. M. White dit qu'il a taxé les superflus comme les vins, liqueurs, cigares et tabacs autant qu'il était possible de le faire.

Le chef de l'opposition a critiqué avec ironie la taxe sur les billets de chemins de fer, mais il n'ignore pas qu'on ne peut pas pousser une taxe trop loin, il faut savoir où s'arrêter. La taxe sur les billets de chemins de fre a donné beaucoup de soucis au ministre. Si la taxe était beaucoup plus élevée, ceux qui habitent près de la frontière se serviraient des lignes de chemin de fer des Etats-Unis.

Le ministre parle ensuite de la taxe sur les lettres et explique que cette taxe ne frappe pas les pauvres, mais plutôt les maisons de commerce qui qui en expédient des centaines et des qui en expédie des centaines et des milliers tous les jours. La taxe frappera ceux qui peuvent la payer. L'hon. White fait ensuite appel aux manufacturiers du Canada et demande à ce qu'on encourage les marchandises faites dans ce pays. C'est là le meilleur système d'économie celui de faire les choses soi-même au lieu de les faire faire par les autres. Le ministre des finances termine en disant : " Qu'on me permette de faire remarquer au chef de l'opposition qu'il y a deux manières de s'opposer à la participation effective du Canada dans cette guerre. D'abord l'opposition directe qui n'a pas été faite ; ensuite l'opposition aux mesures fiscales telles que celles que nous avons proposées et qui permettent au gouvernement de remplir avec honneur ses obligations, de payer ses dettes, de conduire ses affaires et de conserver son crédit. Il est évident que nous ne pourrons pas poursuivre la guerre en Europe, si nous ne pouvons diriger d'abord les affaires du pays. Le gouvernement désire poursuivre cette guerre avec toute sa force et toute son âme. C'est ce que nous nous proposons de faire, car c'est ce que nous savons être le mandat à nous confié par le peuple si le chef de l'opposition doute que nous ayons ce mandat qu'il le dise mon ami de l'opposition peut être assuré que nous prendront toutes les mesures nécessaires pour permettre au Canada de remplir la volonté du peuple et de faire son devoir vis-à-vis de lui-même et vis-à-vis de l'Empire.

Le r Clarke de Ded Deer, M. Sutherland d'Oxford et M. Sinclair terminent la discussion sur ce sujet.

AU SENAT

Le sénateur Bostock a amené devant le Sénat la question des sans travail et il est d'avis que le gouvernement devrait suivre l'exemple qui lui a été donné par l'Angleterre en ouvrant des bureaux de placement. Il décrit le succès que ces bureaux ont eu et qui étaient tout d'abord combattus par les unions ouvrières qui aujourd'hui les appuient. En Angleterre ces bureaux n'enlèvent aucune autorité aux unions et ne changent pas les taux des salaires mais ils amènent plus rapidement en contact ceux qui ont du travail à donner et ceux qui en cherchent. Le sénateur Davis a ensuite ajourné le débat sur cette question

Le sénateur David présente ensuite la résolution suivante :

" Cette Chambre sans déroger aux principes d'autonomie provinciale croit qu'il est juste et dans les limites de ses pouvoirs de juridiction comme pour atteindre le but pour lequel elle a été fondée de regretter les divisions qui semblent exister parmi le peuple de la province d'Ontario au sujet de la question des écoles bilingues et croit qu'il est de l'intérêt du Dominion tout entier que toutes ces questions soient étudiées sur des bases patriotiques et légales et réglées de manière à garder la paix et l'harmonie entre les divers nationalités et sectes religieuses de ce pays c'est en conformité aux vues des pères de la Confédération et dans l'esprit de notre constitution."

Le sénateur David déclare qu'il est seul responsable de cette résolution. Le Sénat a été créé pour protéger les droits des minorités. En sa présence, le sénateur déclare que Sir Georges Etienne Cartier a dit qu'avec les diverses populations représentées aux Communes et les minorités protégées au Sénat, il n'y avait rien à craindre.

L'heure est arrivée pour le Sénat de mettre à exécution l'intention des pères de la Confédération." Il y a, dit-il, une province dans laquelle la minorité est privée d'un de ces droits constitutionnels par le trop fameux règlement 17 et une commission nommée officiellement a déclaré que le but du règlement était de réduire et de restreindre graduellement l'enseignement du français dans les écoles d'Ontario."

" Le sénateur David cite sir John MacDonald au sujet du droit d'employer la langue française dans la province d'Ontario et demande si c'est seulement dans la grande, riche et populeuse province qu'une minorité doit être privée de ses droits. Non seulement sir John MacDonald, mais aussi sir John Thompson, Sir MacKenzie Bowell maintiennent les droits du langage pour la minorité française du Canada. Il cite Sir MacKenzie Bowell qui déclare que c'est simplement une question de constitution et de maintien de paix et d'harmonie dans le pays. L'appel de sir Lomer Gouin "au nom de la justice" et celui du peuple de la province de Québec à celui de la province d'Ontario sont aussi citées. Ils demandent pour les enfants d'Ontario le droit de parler la langue maternelle. Il cite aussi une lettre de feu le trésorier provincial MacKenzie de Québec, qui condamne comme injuste le règlement d'Ontario forçant l'instruction primaire en anglais. Tout le monde n'est pas de l'opinion de ces grands hommes. Il rappelle aux Irlandais les luttes qu'ils ont dû soutenir pour conserver leur langue et leurs institutions. Il leur rappelle aussi que dans leur lutte pour le Home Rule ils ont toujours eu l'appui des Canadiens-français. Il leur dira aussi que lorsque les immigrés d'Irlande étaient mourants par milliers sur les plages du Canada, ce sont des prêtres canadiens-français qui sont venus à leur secours. Il parle aussi du grand effort qui se fait actuellement en Irlande pour conserver la langue gaélique et pour avoir des écoles qui l'enseignent. Les Canadiens-Français aiment leur langue et veulent la conserver. C'est la langue des explorateurs du continent, c'est la langue dans laquelle ils ont appris à connaître et à aimer les institutions britanniques. C'est la langue des cours et des diplomates d'Europe. N'est-ce pas une injustice cruelle que de demander aux Canadiens-français d'Ontario d'abandonner et d'oublier leur langue maternelle ?

Que dirait-on si dans la province de Québec, on faisait des efforts pour priver les Canadiens-anglais du droit d'enseigner l'anglais dans leurs écoles ? L'orateur déclare que lui et tous les autres Canadiens à l'esprit droit s'opposeraient à une telle proposition et on doit appliquer la même règle pour tous. A ceux qui disent que deux langues affaiblissent un pays, il montre l'exemple de la vaillante Belgique. "N'oubliez pas qu'une injustice nationale est un ferment de discorde, dit le sénateur, qui ajoute que dans le monde entier l'administration britannique avait eu à coeur de conserver l'intégrité de toutes ses promesses. Cette coutume doit-elle s'éteindre au Canada ?" " il y a maintenant des millions de gens qui adressent leurs prières au Dieu de la guerre ; prions dans ce pays le Dieu de la Paix et j'espère que le Sénat du Canada saura donner l'exemple à cette occasion."

Le sénateur McHugh dit que le règlement de cette question des écoles d'Ontario est loin d'être impossible et pourrait être étudié de la meilleure manière possible. Les Canadiens-français aiment leur langue, et leur demander de l'abandonner, c'est leur demander de faire taire leurs consciences. Bien que je ne propose pas de remèdes, dit-il, et que je laisse ce soin à d'autres, mes sympathies sont très fortement en faveur des Canadiens-français de ma province et quand je vois la manière généreuse avec laquelle sont traités les Anglais de la province de Québec je sens que nous devrions les imiter dans l'Ontario.

Le sénateur ajoute que depuis que l'avis de cette résolution a été donné, elle a été beaucoup discutée et lui comme secondeur a été attaqué comme inconséquent. Il déclare que dans cette occasion comme toujours il est en faveur de la conciliation et de la justice.

Le sénateur Edwards a ajourné le débat.

Avions anglais en France

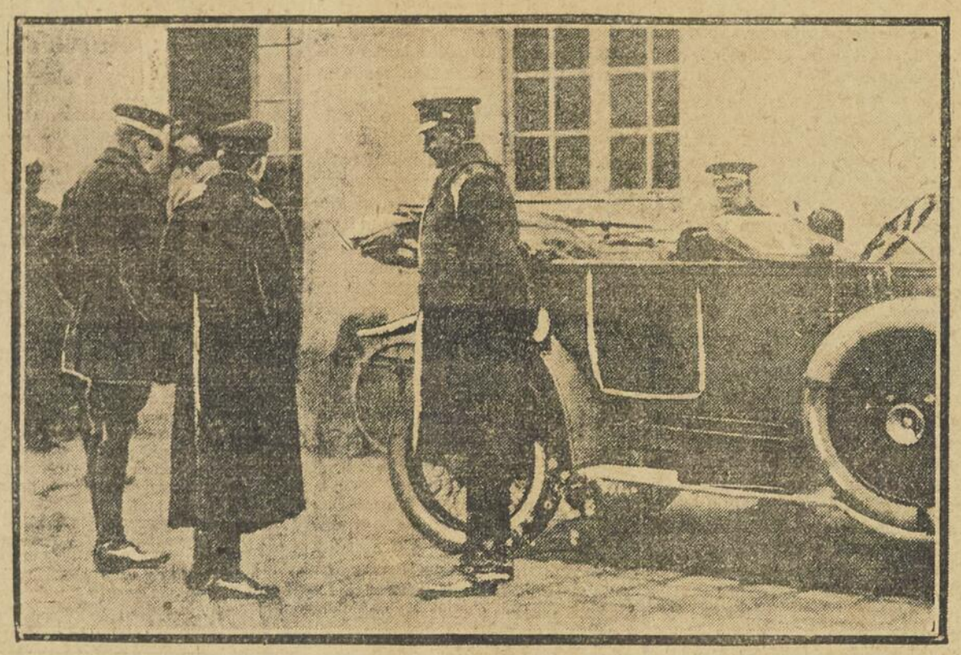

Le général HENDERSON, chef du Corps d'aviation anglais présentement en France. On voit le général, seul, près de l'auto. Fréquemment le général French requiert les services du général Henderson.

Important Jugement

Rome,11—(Correspondance spéciale) Le dernier fascicule des "Acta Apostolicae Sedis," numéro du 8 février 1915, nous apporte le texte du jugement du tribunal de la Rote dans la cause de la division de la paroisse de Notre-Dame du Lac, diocèse de London. Cette sentence a une importance considérable et à raison des intérêts en jeu, et à raison des principes canoniques qui régissent la division où le démembrement des paroisses et des quasi-paroisses.

En 1891, l'abbé L. A. Beaudoin prit possession de la paroisse de Notre Dame du Lac, Walkerville, diocèse de London. Avec un zèle incomparable et une ardeur bien française, il se donna à ses ouailles, les instruisant tous dans leur langue maternelle, leur bâtissant des écoles catholiques et les dotant d'un couvent de Soeurs de S.-Joseph et d'une des plus belles églises du comté d'Essex.

En 1912, Sa Grandeur Monseigneur F. Fallon divisa la paroisse de l'abbé L. A. Beaudoin et érigea Walkerville en congrégation distincte sous le titre de paroisse Ste-Anne. Contre ce décret de division, appel fut interjeté d'abord à Son Excellence le Délégué Apostolique, puis à la S.-Congrégation du Concile, qui, après un rescrit spécial de Sa Sainteté, remit la connaissance de la cause au tribunal de la S. Rote Romaine.

Ce qui fait l'importance du jugement que le tribunal de la S. Rote vient de rendre dans cette cause de Walkerville, c'est qu'il donne les raisons qui, de nos jours, légitiment les divisions des quasi-paroisses. Les prescriptions de l'ancien droit n'admettaient que la distance et la difficulté d'accès comme causes légitimes de divisions de paroisses ; des causes de moindre importance suffisent pour diviser les quasi-paroisses et les missions : c'est ce qui est mis particulièrement en relief dans la sentence que le tribunal romain vient de rendre.

On avait invoqué, il est vrai, la prétendue incompétence du curé Beaudoin à desservir des fidèles de langue anglaise ; cette raison n'était pas sérieuse : des prêtres et des laïques ont prouvé que l'abbé Beaudoin sait parfaitement l'anglais, même qu'il est un orateur aussi estimé des auditeurs anglais que français ; de plus, les témoignages des nombreux convertis que l'abbé Beaudoin a ramenés à l'unité catholique, à qui il a enseigné le catéchisme dans leur langue, ont démontré sa haute compétence à desservir les catholiques anglais.

Si le tribunal a confirmé le décret de division de la paroisse de Notre-Dame du Lac, il a en revanche accordé de substantielles compensations à l'abbé L. A. Beaudoin, et ce n'est pas un petit succès. L'église de Notre-Dame du Lac, qui avait érigé dans la partie démembrée, une école dite de S.-Edouard, sera dégrévée de la somme de $6,350.00, somme qui sera à charge à la nouvelle paroisse. La nouvelle paroisse devra encore indemniser l'église de Notre-Dame du Lac d'une partie des dépenses qu'elle a faites pour l'entretien de l'école S.-Edouard depuis le décret de division et devra lui verser de ce chef la somme de $275.65. Comme plusieurs fidèles de la partie démembrée n'ont pas payé encore intégralement les souscriptions qu'ils avaient faites pour la reconstruction de l'église de Notre-Dame du Lac une somme de $510.31 devra être versée dans la caisse de l'église de Notre-Dame du Lac, mais cette fois c'est la corporation épiscopale qui devra s'exécuter.

Si l'abbé Beaudoin n'a pas gagné sur toute la ligne, il a cependant remporté un réel succès que l'appel au "Turnus" suivant du tribunal ne saurait compromettre.

L'ANARCHIE EN ALBANIE

Les bandes albanaises pillent et tuent au besoin sujets monténégrins

Paris, 11.—On mande de Cettigne, au consulat général de Monténégro à Paris :

"Il règne en Albanie une anarchie complète qui prend chaque jour des proportions plus grandes par suite des intrigues des agents autrichiens et Jeunes-Turcs.

"Des bandes albanaises pillent et tuent au besoin les sujets monténégrins obligés de passer sur le territoire albanais.

"Ces bandes entravent le transport des marchandises sur le fleuve Boyana, confisquent et pillent les cargaisons ou exigent des taxes exorbitantes pour les laisser passer, puis les arrêtent de nouveau plus haut, malgré les droits incontestables de navigation du Monténégro sur le dit fleuve, droits que la Turquie elle-même ne désapprouva jamais.

"Le conseil consulaire siégeant à Scutari n'a aucune autorité sur les Albanais qui augmentent chaque jour leurs méfaits contre les marchands monténégrins.

"L'opinion publique au Monténégro est unanime à réclamer du gouvernement des mesures efficaces pour empêcher la continuation de ces hostilités."

Démonstration patriotique remarquable à Ottawa

Une foule compacte et enthousiaste a applaudi les orateurs qui se sont fait entendre au Théâtre Français en faveur du fonds de secours ontarien.—L'hon. M. Chapais prononce le grand discours de la soirée

BELLES RECETTES POUR LES "BLESSES"

Ottawa, 10.—(De notre correspondant).—La démonstration patriotique qui a eu lieu, hier soir, au Théâtre Français, et qui était sous les auspices de l'Union régionale d'Ottawa de l'Association de la Jeunesse Catholique Canadienne-Française, a remporté un succès que nous sommes heureux de signaler. La foule qui voulait entendre les orateurs de la soirée était tellement nombreuse et compacte que les autorités du Français ont dû fermer les portes un peu après huit heures et que nombre de personnes n'ont pu se frayer un chemin à l'intérieur de l'enceinte. Le programme des discours avait été entremêlé de musique, exécutée par l'orchestre de l'université d'Ottawa. M. Milville Belleau a également interprété une chanson très applaudie et un quatuor, les "Cloches" de T. H. Souriias, a été excellemment rendu.

La réunion a été présidée par M. Joseph St-Germain, fonctionnaire et commissaire des Ecoles séparées qui s'est montré absolument à la hauteur de sa tâche.

Le premier orateur de la soirée, après le discours d'introduction du président, a été M. le Dr Georges-Hermyle Baril, président général de l'A. C. J. C., qui a exposé l'oeuvre de cette association relativement à la question bilingue ontarienne. Après avoir parlé du début général de l'A. C. J. C., l'orateur montre que la jeunesse catholique française ne pouvait pas se désintéresser de la lutte scolaire ontarienne. La langue et la foi étaient attaquées, c'était le moment d'agir pour ceux qui ont organisé la défense de nos droits les plus sacrés, par la parole et par l'action. Et afin que tous les éléments puissent être mis en oeuvre, M. Baril explique comme quoi l'Association a toujours tenu à s'assurer le concours des hommes de tous les partis politiques. Elle s'est efforcée de les grouper sur les mêmes estrades et elle y a réussi. L'orateur parle ensuite des précieuses adhésions qui sont venues encourager la lutte entreprise par l'A. C. J. C. Et à chacun des noms cités par M. Baril, la foule applaudit à outrance : Mgr Bruchési, Son Eminence le cardinal Bégin, Sir Lomer Gouin, M. le sénateur Landry, M. le sénateur Belcourt.

L'orateur a terminé ses remarques en disant que l'Association combattrait jusqu'au bout, jusqu'à la victoire finale. Les espérances qu'on avait fondées pour les souscriptions dans Québec ont été dépassées de beaucoup, et les Blessés d'Ontario, quand ils apprendront le total de la somme déjà ramassée, seront eux-mêmes étonnés de la générosité de leurs compatriotes de la province-soeur. M. Baril dit ensuite que des enveloppes seront distribuées aux personnes présentes et il fait un vibrant appel de donner avec libéralité.

Comme il fallait s'y attendre, le grand discours de la soirée a été prononcé par l'hon. Thomas Chapais, conseiller législatif de la province de Québec, qui a succédé à M. Baril.

Dans un langage d'une tenue littéraire impeccable, M. Chapais a rappelé tout d'abord les tentatives qu'il avait faites en 1912 auprès de Sir James Whitney pour obtenir justice à l'égard des Franco-Canadiens d'Ontario. L'orateur a donné lecture des lettres qu'il a adressées alors au premier ministre ontarien et, aux applaudissements frénétiques de l'auditoire, il a communiqué son éloquent plaidoyer en faveur des droits que possède la langue française d'être parlée et enseignée dans Ontario. Puis M. Chapais a développé deux idées principales, avec une éloquence et une conviction qui lui ont valu de véritables ovations. Il a parlé du droit naturel et du droit historique, passant en revue tout ce que le pays doit à la phalange immortelle des héros et des martyrs français sur le sol canadien. Il a démontré que les fanatiques d'Ontario choisissent bien mal leur moment pour tyranniser les frères de ceux qui combattent actuellement à côté des Anglais et qui mêlent leur sang aux autres défenseurs de l'empire sur la terre européenne. L'orateur termine en disant que la survivance française se continuera en dépit des persécutions et de la faute politique commise par un groupe infime de la majorité anglaise.

M. Paul-Emile Lamarche, député de Nicolet à la Chambre des Communes, a parlé ensuite et a expliqué dans le détail que la coutume et l'esprit de la Constitution garantissaient au français le plein exercice d'un droit qu'on voudrait enlever à deux cent cinquante mille citoyens de l'Ontario. Après avoir montré toute l'inanité du règlement 17, M. Lamarche dit que les Canadiens-français ne demandent que justice quand ils veulent continuer d'élever leurs enfants dans le respect des traditions ancestrales, dans le culte de la langue française et de la foi catholique. "En un mot, a dit M. Lamarche, nous voulons que nos enfants soient continués comme ils ont été commencés." Une partie du discours de M. Lamarche qui n'a pas été sans créer quelque sensation a été celle où il a déclaré que les Canadiens-Français avaient en leur main la clé de leur liberté : le vote. Si le gouvernement fédéral actuel ne fait pas son devoir vis-à-vis des Franco-Canadiens, et s'il ne fait pas révoquer le règlement 17, M. Lamarche est d'avis que les électeurs doivent voter contre le gouvernement. "Ceux qui agiront autrement pourront être d'excellents libéraux et de bons conservateurs, mais ils ne seront pas des hommes de coeur." M. Lamarche déclare qu'il se rend parfaitement compte de la gravité de ses assertions et qu'il en accepte d'avance toute la responsabilité. M. Lamarche termine en demandant à tous de continuer la lutte commencée et en promettant le triomphe final.

Quelques paroles ont ensuite été prononcées par M. le sénateur Landry et M. le sénateur Belcourt et l'assemblée s'est séparée au milieu du plus grand enthousiasme.

FUNERAILLES DE FEU M. M. CARROLL

St-Louis de Kamouraska, 9—(Spécial à "l'Evénement")—L'un des plus anciens et des plus estimés citoyens de St-Louis de Kamouraska, M. Michel Carroll, époux de feu dame Marguerite Campbell, est décédé le 5 mars, à sa résidence, à l'âge avancé de 92 ans et 10 mois.

Ses funérailles ont eu lieu le 9 courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis venus pour rendre un dernier témoignage d'estime à ce vénéré vieillard.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Taschereau, curé du Cap Saint-Ignace. M. l'abbé Guy, curé de la paroisse a chanté le service.

MM. Joseph Beaulieu, Régis Leblanc, Philibert Bois, Georges Sirois portaient les coins du poêle ; M. J. B. Thibault portait la croix.

Etaient présents au choeur : MM les abbés Beaudet, curé de Saint-Pascal, Grondin, de St-Germain, Delisle, de la Rivière Ouelle, Alph. Têtu, de Québec, Routhier, vicaire de Kamouraska, P. Pelletier, du collège de Sainte-Anne.

M. Carroll était doué des plus belles qualités ; citoyen intègre d'une piété exemplaire et d'une foi profonde, il avait su s'attirer l'estime et le respect de tous ; il a passé parmi nous en faisant le bien, humblement sans ostentation.

Il laisse pour déplorer sa perte, ses fils John Carroll, chef de la maison Hogdson, Sommer & Co., Montréal, l'hon. juge H. G. Carroll, de la Cour du Banc du Roi, Québec, Joseph, surintendant de télégraphie, Chicago, Alfred, représetnant de W. Templeman & Sons d'Ecosse, de Montréal ; ses filles, Mesdemoiselles Elisa, Suzanna, résidant à la maison paternelle, Marguerite, épouse de M. W. J. Hitchett, avocat, Calgary, Saskatchewan, Jessie, religieuse à l'Hôpital Général, sous le nom de Ste-Marie de l'Assomption. Une fille, mariée à M. J. Fontaine, agent de l'I. C. R. à Lévis est décédée.

A la famille en deuil, nous offrons nos sincères sympathies.

Onze pieds cubes d'eau, font, lorsque cette eau est gelée, douze pieds cubes de glace.

Une résidence à Seaforth, Ont., peinturée avec la Martin-Senour d'une "pureté de 100%".

UNE ASSURANCE DE VIE POUR VOTRE DEMEURE

Tout bois non peinturé est voué à la destruction. Si vous ne peinturez pas votre demeure, vous aurez constamment des réparations à y faire, ce qui vous coûtera bien cher. La peinture est une protection contre l'usure et les intempéries. Lorsque vous prenez notre "Police d'une pureté de 100%", vous assurez votre maison contre la destruction.

Cette peinture sert de point de résistance aux effets destructifs du climat et de la température, sans compter qu'elle ajoute à la beauté et à l'élégance de votre résidence et qu'elle augmente la valeur de toute votre propriété.

LA PEINTURE MARTIN-SENOUR D'UNE "PURETÉ DE 100%"

équivaut à une assurance de vie pour votre résidence. Le vrai blanc de plomb, l'oxyde de zinc, les couleurs pures et l'huile de lin—tous moulus en une poussière extrêmement fine, au moyen d'une machinerie puissante—forment une combinaison qui assure la protection contre la destruction.

La peinture d'une "Pureté de 100%" est une garantie certaine de protection. Elle se répand facilement, couvre complètement, et en dernier ressort, elle représente le coût le plus minime, pour la raison que chaque gallon couvre plus de surface. Nous en avons dans toutes les couleurs pour les peintures du printemps.

Venez nous voir et nous vous donnerons une copie de notre intéressante brochure "The House That Jack Built". Elle contient une foule de gravures, de rimettes et d'historiettes qui vous amuseront vous et vos enfants. Gratuite pour tous. 63F

C. A. Corriveau, Montmagny, Que.

MARTIN-SENOUR PAINT & VARNISHES

MARTIN-SENOUR SPIC-and-SPAN FINISHES

Rome, 17.—La pression politique sur le gouvernement italien pour définir l'attitude de l'Italie dans l'avenir, soit en faveur des Empires de l'Europe Centrale ou en faveur des Alliés, augmente depuis quelque temps et on prétend qu'elle a atteint maintenant son dernier dégré.

D'après des sources de renseignements très sûres, le prince Von Buelow, ambassadeur allemand à Rome, a donné l'assurance formelle que l'Allemagne pourra à la fin vaincre la résistance de l'Autriche et induire Vienne à faire les concessions territoriales demandées et à donner aussi à ce dernier pays une complète liberté sur l'Albanie du sud. De plus, les Empires du centre augmenteraient les possessions de l'Italie dans l'est de la Méditerranée. L'ambassadeur allemand a fait remarquer, en outre, que la suprématie maritime de la Grande-Bretagne et de la France aurait pour effet d'écraser l'Italie.

Les représentants des Alliés ont fait voir la situation au gouvernement italien sous un angle absolument différent. Ils lui ont déclaré que l'écrasement des Empires du centre est une chose absolument certaine, même sans la participation de l'Italie. Si l'Italie ne prend pas part au conflit, elle ne recevra rien des Alliés à la fin de la guerre. Ils ont fait de plus remarquer que la défaite de l'Autriche va entraîner le démembrement de cet empire et que les provinces autrichiennes de nationalité allemande seront ainsi absorbées par l'Allemagne, qui étendra ainsi sa domination jusqu'à Trieste, possession qui sera ainsi perdue à jamais pour l'Italie.

COLLECTIONS

TEL. NATIONAL
BUREAU No 190

CASIER POSTAL 17
Bureau : Bât sse
R. F. ASSELIN, Avocat

Bureau de Collections
ISIDORE ASSELIN
RIMOUSKI, Québec

ASSURANCES VIE

ASSURANCES FEU

S'occupe spécialement de collections de comptes dettes provenant de faillites.

Règlements de compromis entre débiteur et créancier.
Comptabilité.
Achats de Créances, Ventes de Propriétés.

ASSURANCES
VIE, ACCIDENTS, FEU
L'UNION FRANCAISE
LA GUARDIAN
ACTIF 40 MILLIONS

Travaux au dactylographe (typewriter) contrats, correspondances, comptes, etc.

IMMEUBLES

JOS- THIBAULT
MNUFACTURIER
MONTMAGNY, ... Québec

VOUS AVEZ BESOIN DITES-VOUS ?

D'U E GLACIERE
D'UNE BROUETTE
D'UN ESCABEAU.
D'USTENSILES EN BOIS

Achetez donc toujours de nous ou demandez à votre quincailler les glacières, les brouettes ou autres ustensiles en bois manufacturés à Montmagny

" VOTRE ARGENT VOUS REVIENDRA "

TOUJOURS EN MAINS :

Portes, Chassis, Moulures, Barreaux et Poteau pour escaliers, etc., etc.

ECRIVEZ POUR LES PRIX.

Discours du Dr Eugene Paquet

(Suite de la 1re page)

ques qu'il jugera à propos lorsque j'aurai fini.

Quelques mois avant la chute du ministère libéral, quand notre vie nationale souffrait des abus, des malversations dans l'administration des deniers publics, l'honorable député avait-il le courage de dénoncer les abus? Jamais. Quand les livres étaient falsifiés, quand des documents étaient détruits, quand les biens de l'Etat étaient détournés, l'honorable député avait-il le courage de jeter un cri d'alarme? Jamais.

L'honorable député et ses amis n'avaient que des paroles de blâme à l'égard de ceux qui cherchaient la vérité dans les enquêtes les plus graves.

Le dénonciateur le plus sage, comme l'honorable ministre du Revenu de l'intérieur, était méprisé et même menacé de la perte de son mandat.

Mon honorable ami de Laprairie a même approuvé le gaspillage de 40 millions dans la construction du Transcontinental.

Il fallait réparer le mal et c'est l'honneur du pays de l'avoir compris.

Nos adversaires reprochent au Gouvernement de demander à la Chambre des montants trop élevés pour nos travaux publics. Un économiste français déclare qu'en temps de crise, le devoir du gouvernement est de répandre utilement le plus d'argent possible dans le peuple par des entreprises qui procurent aux ouvriers les moyens de soutenir leurs familles. Le Gouvernement fait son devoir en affectant de l'argent à l'exécution de travaux publics nécessaires et en administrant la chose publique d'après des données raisonnables et suivant les principes observés par les hommes d'affaires. Nous ne voulons pas rendre les temps plus durs et forcer l'ouvrier à mendier son pain.

Le gouvernement fédéral demande avec raison à la Chambre de voter des sommes considérables pour assurer à la ville de Québec un avenir digne d'un port national.

La construction d'une voie double entre Lévis et Chaudière, la construction du pont de Québec, la construction des usines de Saint-Malo, la construction d'une cale sèche, la construction d'un élévateur à grains vont créer un immense progrès.

Je ne saurais trop remercier le Gouvernement de faire les efforts les plus énergiques pour outiller nos ports de mer et particulièrement le port de Québec, afin de contrôler le trafic de l'Ouest.

L'œuvre de la renaissance québécoise s'accomplit et c'est au gouvernement conservateur que la cité de Champlain devra la réalisation de ses rêves et son élan définitif vers le progrès.

Les voies de transport sont nécessaires au développement de l'agriculture, du commerce et des industries. Aussi je remercie le Gouvernement d'avoir mis en opération le Transcontinental entre Lévis et Moncton. La population de la région sud-est de la province de Québec apprécie à sa haute valeur cette importante amélioration.

D'après quelques politiques, le Gouvernement impose au peuple des taxes injustes et trompeuses. Cependant l'honorable M. Fleiding, ministre du Trésor dans le gouvernement libéral déclare que le ministre des Finances semble avoir tiré le meilleur parti possible d'une situation délicate.

Le parti conservateur en 1911 a reçu une succession chargée des obligations les plus lourdes. L'honorable ministre des Finances a démontré que le gouvernement libéral aurait ruiné le pays dans l'espace d'une génération s'il avait pu continuer sa carrière.

Nous avons été obligés de dépenser des sommes énormes pour continuer des entreprises commencées sous le régime libéral.

L'honorable ministre des Finances a reçu un héritage ruineux et il est aujourd'hui obligé d'augmenter la proportion des droits afin de produire un revenu suffisant pour répondre aux exigences qui nous sont imposées par la guerre.

Nos adversaires, malgré leur habileté, ne réussiront jamais à faire croire au peuple que les nouveaux impôts ne sont pas des impôts de guerre. Cette taxe de guerre est due au déclin du revenu et ce déclin provient du marasme dans lequel cette guerre a plongé le commerce.

Cette taxe de guerre provient aussi du gâchis financier qu'ont créé les méthodes de l'ancien régime.

La crisl financière de 1913-14 qui a atteint tous les pays civilisés, les pénibles obligations qui nous ont été léguées par nos adversaires et la guerre sont responsables des taxes qui sont imposées au peuple. Nos adversaires déclarent qu'ils sont prêts à voter l'argent nécessaire pour les fins de la guerre, mais ils font tout en leur pouvoir pour enlever au Gouvernement le seul moyen à sa disposition pour se procurer l'argent nécessaire.

Nos adversaires n'ignorent pas que le Congrès des Etats-Unis, pays neutre, a voté 100 millions pour rétablir l'équilibre entre les recettes et les dépenses.

Tous les pays civilisés ont adopté des lois spéciales pour faire face aux exigences de la situation.

Grâce aux augmentations du tarif, nous allons accroître nos recettes, stimuler nos industries et procurer du travail aux artisans. Nous serons ainsi plus forts pour écraser la tête du militarisme.

Nos adversaires prétendent injustement que les taxes de guerre vont épargner le riche et opprimer le pauvre.

D'après des études sérieuses, la banque de Montréal versera annuellement $150,000, la banque du Commerce $135,000, la banque Impériale $60,000. Ces statistiques démontrent que le fardeau des nouvelles taxes tombe sur les épaules des citoyens qui sont le mieux en état de les supporter.

Le Gouvernement se trouve dans l'obligation de lever des impôts pour solder les frais de notre participation à la guerre des alliés, suscitée par l'esprit du militarisme contre la civilisation.

Les exemptions dans l'augmentation du tarif comprennent le blé, la farine, les faucheuses, les râteaux, les bêches et les moissonneuses.

Merci pour le cultivateur qui est prêt à faire des sacrifices pour la cause sacrée que défendent nos soldats avec ceux de l'empire avec ceux de la France et de la Belgique.

Le Gouvernement conservateur en face de la désertion des campagnes, de la pénurie de la main-d'œuvre et de la cherté de la vie, a consacré ses premiers efforts à l'agriculture, afin qu'elle occupe la large place qui lui convient dans notre pays. Il y a quelques années, le Gouvernement consacrait à peine un million à l'agriculture. L'administration actuelle, s'inspirant des besoins du peuple, dépense $4,208,000 pour développer l'agriculture.

L'administration actuelle a voté dix millions afin de favoriser l'instruction agricole au Canada. En face de la situation actuelle le Gouvernement fédéral concentre ses plus nobles efforts sur la puissance productrice du sol. En stimulant la production agricole, nos cultivateurs seront les maîtres du marché domestique et pourront augmenter leurs importations. Ils serviront ainsi la cause de la mère patrie et de ses nobles alliés.

Je ne saurais trop remercier l'honorable ministre de l'Agriculture d'avoir inscrit dix millions affectés à la vulgarisation de la science agricole parmi nos cultivateurs afin d'activer la production au bénéfice du peuple canadien.

Quand les nôtres nous font honneur sur la ligne de feu, nous devons nous unir pour développer nos ressources naturelles, augmenter notre production, chercher de nouveaux marchés pour nos produits et tenter de nous emparer des marchés que l'ennemi a perdus afin d'assurer la prospérité du Canada. Je suis fier de servir mon pays sous la direction éclairée et prudente de l'honorable premier ministre.

L'intégrité du premier ministre, ses incontestables qualités de cœur et d'esprit, ses vastes connaissances, son respect de notre religion, son administration à l'égard de notre race et de notre langue ont créé une forte impression dans le pays.

Des hommes de ma race enfermés dans l'étroite prison des passions politiques, ont calomnié cet ami des Canadiens français afin de diminuer son prestige dans l'intérêt de la cause libérale. J'ai étudié la carrière de cet homme distingué, et nous pouvons saluer dans sa personne le défenseur des droits égaux, l'ami de la tolérance religieuse et l'ennemi des exploiteurs de race et de croyance. J'ai confiance dans l'esprit de justice du très honorable premier ministre du Canada. A l'heure actuelle, les Canadiens de langue anglaise et les Canadiens de langue française unissent leurs efforts pour assurer la victoire à notre mère patrie et à notre ancienne mère patrie. J'en suis convaincu, le premier ministre du Canada saura, en recourant à tous les moyens à sa disposition, unir tous les Canadiens et faire disparaître les frictions qui peuvent exister au point de vue des langues qui méritent d'être parlées et d'être enseignées dans toute l'étendue du Canada.

LA MORT DE L'ORPHELIN

eL dernier numéro du "Passe-Temps" (521) contient dix morceaux de musique, dont voici les titres:

1o La Mort de l'Orphelin, création de Mme de Vernil;

2o Ma Brune Amie, chanson interprétée par eDsmarteau;

3o Le Roy Loys, vieille chanson française;

4e "Cé" son père, chanson sériocomique de Merville;

5e In Roseland, gavotte inédite pour le piano;

6o "Lou" Waltz, pour le piano par Albert Contant;

7o Ami Printemps, chanson pour les tout-petits;

8o Orchestration, "Ben", Viola et Violoncelle;

9o Pour la Patrie, chanson patriotique;

10o La Buvette, paroles et mélodies de l'abbé G Dugas.

Un numéro, 5 sous, par la poste, 6 sous. Abonnement, un an, Canada, $1.50; Etats-Unis, $2.00. Adresse: Le Passe-Temps, 16 Craig-Est, Montréal.

Catalogue de primes envoyé gratis.

"Fabriqué au Canada"

GIN CROIX D'OR

C'est là votre vieux favori, le GIN CROIX ROUGE sous son nouveau nom de CROIX D'OR

Canada d'Abord!
Demandez toujours le GIN CROIX D'OR
Fabriqué au Canada avec des produits Canadiens
par des ouvriers Canadiens
Seuls Agents: Boivin, Wilson & Cie Ltée Montréal

Une idée de la mode du jour

No. 4597—Manteau pour fillette, 5 grandeurs : 6-8-10-12-14 ans. Matériaux : 2 verges 7-8 en 44 pour 8 ans.

COUPON

Patron No 4597

Nom.....
Rue.....
Ville.....
Province ou Etat.....
Mesure du buste.....
De taille.....

Remplissez le coupon, écrivez très lisiblement et adressez avec 10c. Département des patron LE PEUPLE, Montmagny, P. Qs r

En demandant un pat tpour fillette ou enfant, men ionnez seulement l'âge.

Un Prêtre Torturé

Pendant plus de 12 ans, M. l'abbé J. Duval fut atteint de surdité grave avec bourdonnements d'oreilles désespérants. Après avoir tout essayé sans succès, il réussit enfin à se guérir, en 2 mois, par un procédé simple, rationnel et peu coûteux, qui sera indiqué, GRATUITEMENT dans un but charitable, par le Laboratoire Saison, Paris, France. Dépot au Canada: Auralose Dépot, 104 A Matisse Unity, Montréal.

LA PREVOYANCE

CAPITAL SOUSCRIT $500,000.00
CAPITAL PAYE. $150,000.00

ASSURANCES

ACCIDENTS, MALADIES, BRIS DE GLACES, AUTOMOBILES, VOL, ATTELAGES, RESPONSABILITE DE PATRONS ET PUBLIQUE, PHARMACIENS, MEDECINS GARANTIE DE CONTRATS, CAUTIONNEMENTS JUDICIAIRES FIDELITE DES EMPLOYES.

Siège Social : — Montréal, 160 rue St Jacques.
Tél. Main 1626, J. C. GAGNÉ, Gérant-Général.

JOS. C. HEBERT, N. P., - Agent du district de Montmagny.

EPICIERS EN GROS

Marchands de Vins et Liqueurs et manufacturiers, attention spéciale apportée aux commandes par malle.

Québec Preserving Co.
35, rue Smith, Québec. Tél. 4621

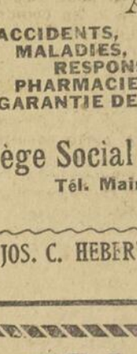

Si le public connaissait les grands avantages des VERRES TORIQUES sur les autres verres à lunettes ordinaires personne n'acheterait plus que des VERRES TORIQUES. Le foyer de ces verres est presque illimité tandis que dans les verres ordinairement vendus il n'existe guère que dans une partie fort limitée du centre. C'est le verre que tous les vrais oculistes actuels prescrivent parce que c'est vraiment le seul qui donne entière satisfaction.

AMÉDÉE CÔTÉ, Orfèvre et Opticien
MONTMAGNY

Au Magasin Fashionable

Les Nouveautés du Printemps
Arrivent Tous les Jours . .

Les tissus pour costumes sont maintenant en vente.

Les teintes sont des plus jolies.

Un costume nouveau pour la belle saison est toujours pratique.

Nos prix sont à la portée de tout le monde.

J. G. BITTNER

RUE ST-JEAN-BAPTISTE -- MONTMAGNY

NOUVELLES LOCALES

Il est bien vieux le cantique "Travaillez à votre salut," dont les paroles significatives retentissaient dimanche, sous les voûtes de l'église paroissiale ; la musique et les mots sont familiers à notre population, mais toujours nous y trouvons un charme nouveau, fait de crainte et d'espérance. Ses paroles nous rappelant énergiquement le but de notre vie, nous font aussi apprécier à leur juste valeur les choses qui passent. Ajoutons, qui passent si rapides, car nous effleurons à peine une page aimée du grand livre que déjà, sans que nous nous l'expliquions, plusieurs feuillets se sont déroulés sous nos yeux. C'est ainsi que, des jours de la Sainte Quarantaine, plus de la moitié ont déjà fui vers le passé. D'ailleurs, aurions-nous oublié que nous étions à la mi-carême, que les voix plus ou moins sonores jetant aux échos leurs notes stridentes, nous l'eussent rappelé. Peu de mascarades cependant, quelques-uns seulement ont persisté à endosser un travestissement quelconque. Tout en ayant son côté grotesque et ridicule, cette coutume d'antan de marquer la moitié du carême par des métamorphoses plus ou moins générales a bien souvent par les réflexions qu'elle inspire, son côté intéressant. Ces masques, légers souvent épais quelquefois, ne figurent-ils pas un peu les personnages qu'en diverses circonstances il nous faut coudoyer ? Combien dans ce temps de dissimulation à outrance n'attendent pas la mi-carême pour masquer leur personnalité ? Sont-ils nombreux ceux qui osent se montrer sous leur jour véritable ? Pour ne parler que du côté matériel, ne nous est-il pas donné de rencontrer journellement de jolis minois, recouverts d'un vilain masque de fard, qui dérobe, au lieu de les mettre en évidence leurs charmes naturels ! Et qui dira maintenant combien de défauts se mettent à couvert sous un air aimable et bienveillant. Ces choses dissimulées : plaignons-les, mais ne les imitons pas et que durant cette dernière partie du temps pascal, nous demandions au Dieu qui aime les coeurs francs, d'éloigner de nos rives la dissimulation, principe de bien des événements regrettables.

CHAMBRES A LOUER. — Trois chambres confortables, avec pension de première classe.
S'adresser à
Mme Vve J. A. POLIQUIN,
Rue Saint-Louis,
Montmagny.

A VENDRE

Un magnifique phonographe, ayant très peu servi, ainsi qu'un grand nombre de beaux morceaux, choisis, et conservés avec soin. Le tout à vendre à de bonnes conditions.
S'adresser à
GEO. E. FOURNIER,
Rue de la Gare,
j.-n.-o. Montmagny.

UN BRILLANT AVENIR S'ANNONCE POUR NOTRE PETITE VILLE

Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs le voyage prochain à New-York, de nos entreprenants amis et, nous pouvons bien dire, concitoyens, MM. Chs. A. Paquet, président des Usines Générales de Montmagny, Ernest Roy, avocat et vice-président, et Art. N. Normand, gérant de cette Compagnie.

Nous croyons savoir que Montmagny est appelée à bénéficier des bons résultats de ce voyage, qui est destiné à mettre à effet les négociations déjà entamées depuis quelque temps avec d'importants industriels américains, que ces Messieurs pourraient bien réussir à amener chez nous pour y installer une branche canadienne.

Deux et même peut-être trois nouvelles usines pourraient ainsi surgir dans Montmagny par les soins de ces messieurs, ce qui serait assurément un nouvelle aubaine pour laquelle nous leur devrons reconnaissance.

Nous leur souhaitons un heureux voyage et prompt retour.

POUR LE CAREME

Vous trouverez au magasin de Napoléon Létourneau toutes sortes de poissons frais tels que petite morue, flétan, " Hadeck," doré, morue fraiche, ainsi que morue salée ; etc, à des prix populaires.
Une visite est sollicitée.
NAPOLEON LETOURNEAU.

Mme Evariste Paquet est revenue de Roberval, où elle était depuis un mois chez son gendre, M. Pamphile Vallée, avocat.

Mlle Gracia Talbot, de Saint-Pierre, était dimanche en visite chez des amis.

M. G. Amyot de Chicoutimi, est venu la semaine dernière, voir sa jeune fille Mlle Louise, pensionnaire au Couvent des Soeurs de la Congrégation. M. Amyot était l'hôte de M. R. L'Espérance.

BEAUCOUP POUR PTU

LISE.—Quel est, Jeanne, le titre de ce joli petit livre qui se trouve sur ton " secrétaire " ?

JEANNE.—Sans le savoir, tu viens de le nommer ; tu n'as plus qu'à ajouter un qualificatif et tu connaitras mon livre : " Le Secrétaire Universel." Je te dirai, de plus que dans ce volume, tu peux trouver toute formule de lettres et d'affaires, de billets et même de correspondance amicale, etc. Tu n'as qu'à envoyer trente-cinq ($0.35) sous au bureau de " Le Peuple," Montmagny, et tu le posséderas.

A VENDRE.—Une terre située au 3e rang de Sainte Anne, avec bâtisses neuves, aqueduc, en un mot toutes améliorations modernes. Cette terre comprend environ 75 arpents en culture et en plus du bois de chauffage. Le tout à vendre à de bonnes conditions. Causes de vente : départ pour la ville. Pour informations, s'adresser à
LUDGER LEVESQUE,
Sainte Anne de la Pocatière

Mlle M.-Louise Bélanger, de Québec, est en visite chez chez son père M. Adélard Bélanger.

Mesdames O. et Philippe Simoneau, de Saint-Pierre, sont venues, cette semaine, rendre visite à Mme Edouard Normand.

Mlle M.-Ange Létourneau est revenue d'une promenade d'une huitaine à Québec.

—Nos vins de FER COCO et à l'HEMOGLOBINE sont les régénérateurs de la santé épuisée par les maladies.
Pharmacie A. E. MICHON.

—M. et Mme C. Bouchard, de Saint-Raphaël, sont les hôtes de Mme Vve E. L'Espérance.

UN SECRET... QUE L'ON PEUT CONFIER

N'arrive-t-il pas bien souvent que la bonne entente d'une famille est troublée parce que la ménagère est inexpérimentée dans l'art culinaire? Ce contretemps est facilement prévenu quand la mère de famille possède un ami pouvant au besoin l'aider de ses conseils. Ce guide sage, toutes sont en mesure de se le procurer en envoyant trente-cinq ($0.35) sous au bureau de " Le Peuple," Montmagny, demandant " La Nouvelle Cuisinière Canadienne.

On annonce pour le 13 avril prochain, le mariage de Mlle Catherine Renault, fille de M. Adolphe Renault, ancien secrétaire de notre ville, et maintenant à Ottawa, avec M. Gaud. Matte, B. A., secrétaire particulier de l'Hon. juge en chef de la Cour Suprême à Ottawa.

—Mlle Maria Nicole, est partie à Québec où elle passera quelques jours chez des parents et amies.

A CEUX QUI NE PEUVENT ETUDIER LONGTEMPS

Désirez-vous connaître parfaitement la langue anglaise et ce, dans quelques moin d'études seulement ? Procurez-vous le précieux petit volume, intitulé: " L'Angiais dans un coup d'oeil ".
Vingt-cinq sous ($0.25) seulement à " L", " Le Peuple ", Montmagny, et on vous l'expédiera franc de port.

Mlles Yvonne et Sophie Casault sont parties pour une promenade de quelques semaines à Montréal.

M. Théodule Blais, de Saint-Paul, est l'hôte de sa soeur, Mme Edmond Laflamme.

Mlle Alice Tremblay, est revenue d'une promenade à Québec.

CLAVIGRAPHES A VENDRE OU A LOUER

Clavigraphes Oliver et Empire, neufs et de seconde main, à vendre ou à louer à bon marché et à termes et conditions faciles.
S'adresser au Bureau de Notre Journal.

Notre huile de foie de Morue (sans goût) avec hypophosphites et malt est un des meilleurs fortifiants pour le carême.
A. E. MICHON,
Pharmacien.

Mlle Alexine Bernatchez est partie à Québec pour une quinzaine.

M. avier Létourneau, de Saint-Paul, était mardi de passage dans notre ville.

Mlle Alice Caron, de Saint-Eugène, est l'invitée de son amie Mlle M.-Lse Savard.

M. et Mme Henri Michon, de Cap Saint-Ignace, étaient, mardi, les hôtes de M. E. Michon.

Dimanche soir, il y a eu réunion des directeurs de la Société d'Agriculture du comté de Montmagny, sous la présidence de M. D. O. L'Espérance, M. P. Assistaient à cette réunion, MM. Napoléon Poirier, vice-président, Alexandre Proulx, secrétaire-trésorier, Alphonse Bernier et Arthur Bernier, du Cap Saint-Ignace, Amédée Létourneau, de Saint-Pierre, Edouard Morin, de Saint-François, Eugène Guilmette, de Berthier, Michel Collin, LDucien Nicole et Joseph Nicole, de Montmagny, formant le bureau de direction au complet. Après l'adoption des procès-verbaux, l'on étudia le projet et l'on décida unanimement de tenir dès cette année en 1915, une exposition annuelle en outre du concours des récoltes sur pied et des fermes les mieux tenues.

Par le passé, l'exposition n'avait lieu que tous les deux ans, mais vu l'intérêt considérable que semblent porter les cultivateurs du comté et le public de Montmagny à cette exposition, les directeurs ont décidé de faire à l'avenir cette exposition tous les ans.

Cela occasionnera à la société un surcroit considérable de déboursés que le bureau de direction espère rencontrer par le recrutement d'un plus grand nombre de membres. Nous en profitons pour faire un appel à tous les cultivateurs, en position de le faire, pour les engager à faire partie de la société d'agriculture. Il n'en coûte que $2.00 par année et cet argent est immédiatement remboursé pour moitié par de la graine de mil ou de trèfle d'une valeur d'une piastre qui est donnée à chaque souscripteur. A part cela, les membres reçoivent aussi gratis le journal d'agriculture et ont droit de concourir gratuitement pour les prix de l'Exposition et du concours de récoltes sur pied.

NAISSANCE.— M. et Mme Michel Bender font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé, le 13 mars, sous les noms de Jean-Joffre-Joseph.
Parrain et marraine : M. et Mme Louis Coulombe, grands parents de l'enfant.

POISSON SALE

Samon, turbot, morue, hareng et anguille, à vendre chez
J. A. CARON,
Montmagny.

Un procès important

(Du "Peuple" de Montmagny.)

Une cause de la plus haute importance vient de s'instruire devant M. le magistrat Philéas Corriveau, siégeant comme cour criminelle. Sur plainte d'un nommé Ferdinand Lemieux, de Lévis, M. Pierre Dussault, commerçant de bois, de Fraserville, avait été arrêté sur accusation de détournement à propos d'un certain lot de bois qu'il avait fabriqué à la demande de Lemieux et ensuite vendu. M. Dussault, par l'entremise de son défendeur, M. Maurice Rousseau, C. R., a choisi un procès expéditif, au lieu d'attendre le terme de la Cour Criminelle, comme le font généralement ceux qui ont quelque chose à se reprocher.

Après la preuve et les plaidoiries, M. Dussault a été honorablement acquitté de cette accusation que l'on avait porté injustement contre lui.

AU FIL DE LA PLUME

Les journaux de la capitale nous ont quotidiennement apporté, en marge du théâtre, une appréciation plus au moins exacte selon que les scènes représentées furent plus ou moins goûtées du chroniqueur. Cependant, si l'on en juge par les comptes-rendus, les ouvrages où domine la note patriotique ont obtenu, comme toujours, la primeur du succès sur les autres. En pourrait-il d'ailleurs être autrement dans le vieux Québec, berceau de la foi et du patriotisme canadien - français ? Nous n'avons pas, nous, montmagniens, eu l'heur d'entendre " Coeur de Française " ou " Terre d'Alsace "; un faible écho seulement nous en est venu par la voie des feuilles québecoises ; mais comptons-nous au nombre des privilégiés, cependant, car notre ville a été favorisée, cette semaine, de la visite d'une troupe de distingués personnages de...lagent canine, agrémentée d'une demi-douzaine de grrracieux minois que, bien avant l'heure de la représentation nocturne, nous avons pu,—sans qu'il en coûtât un sou—voir parader dans nos rues—ce que ce premier acte promettait pour la soirée ! ! !— D'ailleurs, le programme le disait bien : " Vaudeville pour tous les goûts." Les goûts ne sont pas à discuter, mais n'en déplaise à messieurs les " acrobates " et Cie, la majorité des montmagniens n'a pas trouvé utile d'aller mettre son " bon goût " à l'épreuve ; beaucoup en ont eu suffisamment des primeurs de l'après-midi.

Mettons de côté, pour un moment, le ridicule de ces représentations où des accapareurs de monnaie trouvent toujours, comme dit le proverbe, de " plus sots pour les admirer," et ne considérant que les ruines matérielles et morales accomplies au milieu de notre brave population par ces ravisseurs d'âmes—le mot n'est pas trop fort—déplorons l'accueil par trop empressé qu'ils reçoivent sur nos bords. Un seul des articles du programme de la troupe " Loup et Baker "—gentils noms, n'est-ce pas? —eut suffi, il nous semble pour dégoûter le dernier des spectateurs, et cependant, ces spectacles ont été bissés et il s'est trouvé un auditoire proportionnellement considérable encore, pour applaudir ces jeux abrutissants ? " Ceux qui vivent, ce sont ceux qui luttent, qui marchent avec au coeur la soif de l'idéal," a dit le poète. Est-ce à l'école des acrobates que l'on peut atteindre cet idéal qui met du rayonnement dans la vie ? qui en fait accepter les bons et les mauvais jours avec le même calme souriant ? Nous étonnerons-nous maintenant de rencontrer tant de désabusés, tant d'hommes qui médisent de la vie ? Pauvres malheureux qui ont voulu composer leur existence de l'irréel que déroule sous leurs yeux le cinéma ou autres spectacles plus déplorables encore ! Il est temps de réagir contre ce funeste état d'engourdissement moral qui menace de nous envahir : les temps actuels comportent pourtant assez de graves événements, pour nous engager, en vue des luttes qu'un avenir rapproché nous réserve peut-être, à nous munir des armes qui font les victorieux : le travail dans la loi et l'amour du devoir.

FRANC.

Mesdames H. de La Durantaye et Amédée Boulanger sont revenues d'une promenade de quelques jours à Saint-Charles, où elles ont rendu visite à M. et Mme Arthur Blais.

Mlle Marguerite Vézina, de Saint-Pierre, est en visite chez Mme Léon Renault.

PENSEE.— Le ciel était séparé de la terre. La croix les a réunis ; et c'est du pied de la croix que part tout ce qui va vers le ciel.

Mlle Yvonne Bernier, de Saint-François, était, mercredi, de passage dans notre ville.

On nous apprend que les membres de la fanfare donneront, au soir du lundi de Pâques, un grand euchre, auquel nous engageons le public à assister.

Mlle Anna-Marie Mercier, de Berthier, est en visite chez sa cousine, Mlle Victoria Beaudoin.

M. l'abbé Ulric Martel, de Québec, était, mardi, de passage dans notre ville, chez son confrère et ami, M. le notaire Hébert.

Mlle J. B. Mercier, de Berthier, est en visite chez son oncle, M. E. Michon.

DES SURPRISES.—Des surprises en panier ! Eles vous sont réservées sous forme d'enveloppes-cachetées contenant 12 ou 15 cartes valant 3 et 5 centins chacune et que vous pourrez vous procurer pour le prix de 15 à 25 centins seulement.
Vous serez étonnés de recevoir des cartes reçues pour une somme si modique.
A la pharmacie du Dr J. Gagnon,
Montmagny.

IN MEMORIAM

"Heureux les morts qui meurent dans le Seigneur."

Ces paroles nous pouvons les redire au souvenir du juste qui vient de disparaître dans la personne de M. Léon Marmette, dont les imposantes funérailles eurent lieu à Montmagny, vendredi, le 12 mars courant. La foule considérable qui accompagna à sa dernière demeure le regretté défunt, prouve hautement l'estime dont il jouissait et la sympathie de tous pour les membres de la famille Marmette.

Dans l'église paroissiale toute tendue de noir, la musique et les chants funèbres s'unissent aux prières des fidèles et aux supplications du prêtre qui offre la Victime adorable pour le repos de l'âme envolée.

Une dernière oraison et la suprême bénédiction du ministre de Dieu descend sur la tombe où reposent les restes mortels du défunt qui dort maintenant le grand sommeil, à l'ombre de la croix protectrice, dans le vieux cimetière à côté d'un père et d'une mère bien aimés, de parents qui l'y ont précédé.

Que bientôt son âme qui la souffrance a sanctifiée soit bientôt en possession de la gloire céleste !

Nous réitérons aux membres de sa famille affligée, nos sincères sympathies.

Parmi les personnes qui formaient le cortège funèbre, on remarquait, outre les notables de Montmagny, MM. Alphonse Marmette, de Québec, Paul Marmette, de Vancouver, ses frères, Alphonse et Joseph Marmette, de Québec, ses neveux, Siméon Marmette, pharmacien, de Lévis, Ernest Myrand, de Québec, ses cousins.

Nous donnons ci après la liste des bouquets spirituels, offrandes de messes et autres témoignages de sympathies qu'ont reçus Mlles Marmette, soeurs du défunt :

Messes et bouquets spirituels :—Mme J. A. Bélanger, M. et Mme A. J. Bender, M et Mme Amable Bélanger, Mme C. Dufresne, Mme Savard, M. et Mme Louis Couillard Dupuis, Mlles H. et A. Talbot, M. et Mme A. Lépine, M. et Mme H. Bender, M et Mme J. A. Tremblay, Mme Joseph Marmette, Montréal ; Mme Donat Brodeur, Montréal ; M. Fortunat Bernier, M. et Mme Cyrias Roy, M. et Mme A. J. C Beaubien, M. le sénateur Choquette et Mme Choquette, la famille Siméon Marmette, Lévis ; M. et Mme Vallée, la famille du Dr J. V. Tremblay, M. et Mme Ernest Myrand, Québec ; M. et Mme J. G. Bittner, M. et Mme Alfred Couillard, M. et Mme Alphonse Picard, la famille J. B. Poirier, Mlle Marie Voyer, Québec ; M. et Mme Landrieux, Québec ; M et Mme Narcisse Gauthier, Chicoutimi ; la famille Joseph Boivin.

Cartes de sympathies :—M. et Mme D. O. L'Espérance, Québec ; Mme Saint-Jorre, la famille Rémillard, M. et Mme J. G. Couture, Québec ; Mme Bastien, Mlle J. Bernier, Mlle Hermelinde Côté, M. et Mme E. Dubé, M. le Dr et Mme Blouin, Mlles Talbot, Québec ; M. et Mme Nap. Fortier, M. et Mme L. D. Rousseau, Mme A. Couillard, M. et Mme Edmond Tremblay, la famille Horace Bélanger, M. et Mme Alphonse Caron, M. et Mme W. Proulx M. et Mme Alphonse Côté, M. et Mme Napoléon Fournier, Mlle Adrienne Bédard, Québec ; Mme L J. Bérubé, Ste-Anne de la Pocatière ; M. et Mme Hercule Têtu, Mlle Georgiana Têtu, Mme Victor Dion, L'Islet, Mme Eugène Hamel, Québec.

REMERCIEMENTS

La famille Marmette, remercie tous ceux qui, de quelque manière que ce soit, lui ont donné des marques de sympathies dans le malheur qui vient de la frapper, soit par offrande de messes, bouquets spirituels ou en assistant aux funérailles.

Lampe électrique "Faust"

Avec filaments métalliques lui donnant la propriété de ne pas se briser au moindre choc.
Donne une très bonne lumière et est très économique pour le courant.
En vente chez
AMEDEE COTE,

L'ANNONCE

Les marchands qui annoncent beaucoup sont ceux qui réussissent le mieux. Tenez constamment votre nom devant le public en mettant une annonce bien faite dans votre journal. Tout le monde à Montmagny lit " Le Peuple ".
J. N. O.

" Rough on Rats " détruit les rats et les souris. Ils ne meurent pas dans la maison. 15 cts et 25 cts chez les droguistes et les marchands généraux. 12 n. o

A VENDRE

Un cheval pour la voiture de promenade, couleur : brun foncé, âgé de 9 ans, pesanteur : 1000 livres, vite, facile à conduire, n'a pas peur des chars, ni des automobiles. Raison de vente : Pour acheter une automobile.
A vendre à bon marché, pour un prompt acheteur.
S'adresser à
M. HENRI MICHON,
Cap Saint-Ignace.

DACTYLOGRAPHES A LOUER
$5.00 par 3 mois

Si par la suite, vous vous décidez d'acheter la machine, le montant payé pour loyer sera réduit du prix de la machine.
Pour plus de renseignements, s'adresser au Bureau de Notre Journal.
J.n.o.

Les placements les plus sûrs ce font toujours sur des prêts aux municipalités. Nous en avons toujours qui rapportent de 5 pour cent à 6 pour cent.
Adressez - vous en toute confiance à
PROVINCIAL SECURITIES
Limited
105 Mountain Hill,
j.n.o. Québec, Canada.

Les Couveuses et les Eleveuses " QUEBECOISES ", pourquoi sont elles les meilleures! Parce que l'expérience le prouve. Le Rév. Frère Wilfrid, régisseur de la Basse-Cour d'Oka, P. Q., dit ne jamais avoir eu de meilleurs résultats qu'avec la couveuse "QUEBECOISE. Mlle Emélie Desroches, professeur, Ecole Ménagère à Neuville, comté de Portneuf, P. Q., a obtenu 100 pour cent d'éclosion.
Nous pourrions vous donner des centaines de noms qui vous diraient la même chose, et voici pourquoi: Nos couveuses sont faites pour notre climat par des gens du métier et avec un matériel spécial. L'intérieur de nos Couveuses est fait en planches d'amiante (Linabestes) et bassin spécial, qui distribue automatiquement l'humidité. Ces machines sont à l'épreuve de feu. Nous payons le fret et donnons une garantie.
Demandez notre catalogue "La Poule aux œufs d'or et les Secrets Avicoles et Apicoles," qui vous enseignera comment soigner vos volailles pour chaque mois de l'année et envoyez 3 cents pour frais de malle. N'achetez pas ailleurs sans voir nos offres.
La COMPAGNIE J. A. GAULIN, Limitée
Beauport, Qué., Dépt B.

Précieuse Découverte

A MONTMAGNY

Résultats surprenants de la nouvelle découverte du RESTORIA de J. B. Chouinard.

Le RESTORIA arrête la chute des cheveux en quelques jours ; il enlève toutes les pellicules, arrête la démangeaison du cuir chevelu et comme lotion pour la chevelure fera pousser les cheveux en abondance, cela à tout âge et dans tous les cas, quand même vous auriez perdu vos cheveux depuis longtemps, vous êtes certain du résultat.

Prix $1.00 la bouteille.

Toute commande accompagnée du montant sera envoyée franco par malle.

Sur réception de la somme de 15 cents, nous enverrons franco un traitement de 8 jours, pour prouver sa valeur. Avec cet échantillon, vous en aurez assez pour faire disparaître toutes les pellicules et arrêter la chute des cheveux.

L'argent sera remis à toute personne non satisfaite, qui nous retournera la bouteille, après en avoir dépensé le tiers.

J. B. CHOUINARD
Montmagny, PQ.

AVIS PUBLIC

Avis est par le présent donné à tous les intéressés que M. Amable Bélanger, manufacturier, de Montmagny, a vendu à " A. BELANGER, LIMITEE," compagnie à fonds social, incorporée par lettres patentes, ayant son principal siège d'affaires en la ville de Montmagny, toutes les dettes de livre, créances, billets, jugements et autres réclamations quelconques relatives à ou dépendant des commerce et industrie du dit Amable Bélanger et pouvant lui appartenir, par acte authentique passé devant Mtre Charles Jules Baillargeon, notaire, de Québec, le vingt-quatre mars mil neuf quatorze, et que copie du dit acte a été duement déposée suivant la loi au bureau du Protonotaire de la Cour Supérieure du district de Montmagny, Montmagny, ve neuf mars mil neuf cent quinze. 12-19-2f

Aux Mères de Famille

Mère de famille. Voulez-vous sevrer heureusement et sans danger ni pour vous et pour votre enfant. Prenez les poudres de SEVRINE, Ces poudres tarissent rapidement la sécrétion lactée, et purifient sûrement le sang.

Une boite suffira
Prix 75 cts la boie.
En vente.
A LA PHARMACIE DU
Dr JOS. L. GAGNON.
Montmagny.

Nouvelles Marchandises du Printemps

CHOIX SPLENDIDE DE NOUVEAUTES

Soies, Etoffes à Robes, Etoffes à Costumes, jamais annoncées encore avant Pâques.

Nous sommes prêts à vous montrer les dernières créations pour le printemps 1915, et ce, aux prix les plus bas du marché.

AU BON MARCHE

GEO. E. FOURNIER

RUE DE LA GARE - Montmagny.

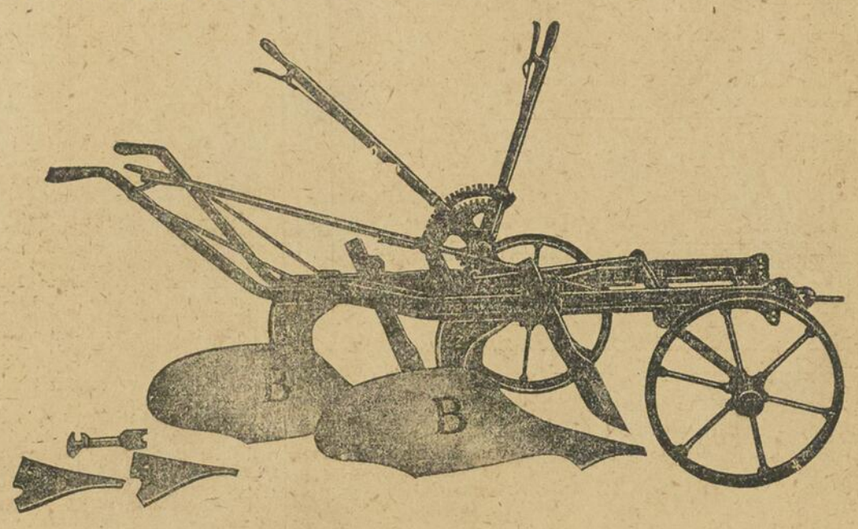

Charrues à Deux Raies

En vous servant d'une de ces charrues, vous ferez autant d'ouvrage dans une journée avec trois chevaux que deux hommes avec quatre chevaux et deux charrues ordinaires sans compter que votre labour sera plus régulier.

Quand même vous n'avez pas besoin d'une charrue semblable pour le moment, demandez toujours nos catalogues ou bien faites-vous l'honneur de votre visite et nous sommes certains de vous intéresser.

A. Belanger MONTMAGNY, QUE Enrg.